

LE SECRÉTAIRE MEXICAIN
AUX RELATIONS EXTÉRIEURES,
KURIBRENA À ALGER
**L'Algérie,
un interlocuteur
«clé» en Afrique et
dans le monde arabe**



p. 6

SOMMET ASIE-AFRIQUE À JAKARTA
60 ans après Bandung, les défis
de la paix et du développement
interpellent toujours les pays
afro-asiatiques

• Le représentant du Président de la République,
M. Abdelaziz Bouteflika, M. Abdelkader Bensalah,
reçu par les Présidents chinois et iranien.

CENTENAIRE DE LA CAMPAGNE
DE GALLIPOLI EN TURQUIE
**M. Ould Khelifa
représente
le Président
Bouteflika**

p. 28

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Ce que prévoit le décret exécutif

Le décret exécutif relatif au crédit à la consommation, qui entrera en vigueur dès sa publication au Journal officiel, contient 21 articles portant sur le champ d'application du texte, l'éligibilité des entreprises et des produits, l'offre de crédit, le contrat de crédit, le remboursement anticipé et cas de défaillance de l'emprunteur.

Ce texte a pour objet de définir les conditions et les modalités d'octroi du crédit à la consommation aux particuliers, destiné aux biens et services, dans le cadre de la relance des activités économiques, indique le décret exécutif

p. 3



PROTECTION DES DROITS DE LA FEMME:
MME MOUNIA MESLEM CONFIRME :
**«L'Algérie pionnière
sur la scène arabe»**

OFFICE NATIONAL
DU HADJ ET DE LA OMRA
**Youcef Azzouza,
nouveau
directeur général**

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET
LA PIRATERIE INTELLECTUELLE
**120 000 CD et DVD
saisis par la DGSN durant
le 1^{er} trimestre 2015**
• 1 700 000 supports
détruits par l'ONDA en 2013

SANTÉ

**PALUDISME,
TUBERCULOSE :
La menace
des faux
médicaments**

p. 14-15

HIGH-TECH
DÉCHETS
ÉLECTRONIQUES
**Une mine d'or
et de toxicité**

FOOTBALL
LIGUE 1 MOBILIS -
MISE À JOUR (25^e J)
**Victoire de l'ASO
Chlef devant
le MC Oran (3-0)**

p. 13

MDN
3 terroristes
abattus
à Hammam
Righa et 5
contrebandiers
arrêtés par un
détachement de
l'ANP à Bordj-
Badji-Mokhtar

p. 3

Météo► **Régions Nord : 23° à Alger**

Temps partiellement voilé notamment vers les régions de l'Est, avec formation localement de foyers orageux isolés vers les régions de l'intérieur et les Aurès en cours de journée. Les vents seront variables faibles à modérés. La mer sera peu agitée à agitée.

► **Régions Sud : 31° à Tamanrasset**

Temps souvent voilé sur les Oasis et le Sahara oriental. Ailleurs, temps assez chaud et ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable locaux.

SAMEDI 25 AVRIL À L'UNIVERSITÉ LARBI TEBESSI DE TÉBESSA
Forum régional du mouvement associatif des wilayas de l'Est



Le Forum régional du mouvement associatif des wilayas de l'Est, aura lieu samedi 25 avril 2015 à l'université Larbi Tebessi de Tébessa. Le Forum se penchera entre autres, sur les questions liées aux intérêts suprêmes de la nation, notamment les amendements de la Constitution et les réformes

initiées par le président de la République, concernant l'avenir de l'Algérie. Il débouchera certainement sur des propositions pour la création d'un Forum national qui veillera à la coordination des tâches entre ses membres, au développement des activités et à l'organisation du mouvement associatif.

FRONT DU CHANGEMENT
Réunion demain du bureau national



Le président du parti du Front du changement, M. Abdelmajid Menasra, présidera demain vendredi 24 avril à 10h au siège du parti à Alger, l'ouverture des travaux de la réunion des membres du bureau national du parti.



► **AUJOURD'HUI AU SIÈGE DU FCE**
Ali Haddad reçoit 4 ambassadeurs



Le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), M. Ali Haddad, recevra aujourd'hui au siège du FCE, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Andrew Noble, l'ambassadeur d'Allemagne, Monsieur Götz Lingenthal, l'ambassadeur de Suisse, Mme Berset Kohen Muriel, et l'ambassadeur de Tunisie, M. Abdelmajid Ferchihi, à 16h.

► **CE MATIN À BAB EL OUED**
Coup d'envoi d'une campagne de prévention contre les accidents de la circulation



La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) organise à partir d'aujourd'hui en coordination avec l'association "El Amel", une campagne de sensibilisation sur la prévention contre les accidents de la circulation routière à partir d'Alger arrivant à Adrar. Le coup d'envoi sera donné devant le siège de l'association sis à Bab El Oued (Alger).

	Max	Min
Alger	21	17°
Oran	22°	15°
Annaba	23°	16°
Béjaïa	23°	17°
Tamanrasset	33°	18°

Horaires des prières

Jeudi 4 Rajab 1436

Fajr	04:31
Dohr	12:47
Asr	16:30
Maghreb	19:32
Isha	20:58



LES 27 ET 28 AVRIL À L'AURASSI
62^e session du Comité de liaison de la route transsaharienne



L'Algérie abritera les lundi et mardi 27/28 avril 2015 à l'hôtel El Aurassi, la 62^e session du Comité de liaison de la route transsaharienne.

Le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Kadi, procédera lundi 27 avril à 8h30, à l'ouverture officielle de cette session qui se déroulera en présence des pays membres du comité à savoir : le Mali, le Niger, le Nigeria, le Tchad et la Tunisie.

TRANSPORTS**Ghoul sur les chantiers de la capitale**

Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur au niveau de la wilaya d'Alger.



RESSOURCES EN EAU
Necib à Aïn Defla



Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya de Aïn Defla.

MOBILIS-FAF
Dame Coupe le 26 avril à Béjaïa



Mobilis et la Fédération algérienne de football, organiseront la caravane « Coupe d'Algérie 2015 », pour une exposition itinérante de Dame Coupe. En effet, dame coupe d'Algérie sera l'invitée d'honneur de la capitale des Hammadiates, ce dimanche 26 avril 2015 à partir de 9h à la maison de la culture Taous Amrouche, de la wilaya de Béjaïa. L'exposition du prestigieux trophée national est dédiée à l'honneur du club le plus populaire de la région de Yemma Gouraya, en l'occurrence le MO Béjaïa, finaliste pour la première fois de son histoire de cette compétition, et sérieux prétendant pour le sacre final du championnat de la Ligue 1 Mobilis. Cet événement, inédit dans l'organisation de la Coupe d'Algérie, sera ouvert au grand public et aux fans des Crabes. Ainsi, des visites seront prévues pour les écoliers des établissements scolaires voisins et les responsables des autorités locales. Mobilis le partenaire officiel de la Coupe d'Algérie, se réjouit cette année de voir deux des clubs qu'il parraine animer cette finale, et félicite déjà le MOB et le RCA pour cette belle performance.

► **FLN**
Réunion des mouhafidhs

La réunion des mouhafidhs du parti du Front de libération nationale (FLN) aura lieu cet après-midi à 14 h, au siège du parti à Hydra. Il sera question de l'installation des commissions de wilaya chargées du suivi des opérations autour de la résolution politique, du programme d'action, des statuts et règlement intérieur qui tiendranno compte des dispositions nouvelles de la Constitution dès son adoption. On sait, d'autre part que 7 commissions feront les synthèses nécessaires à la production du document final du 10^e congrès du parti du FLN. Un événement politique de premier plan voulu comme celui du Renouveau et de la jeunesse ».



► **CE MATIN À SÉTIF**
Conférence de l'Ugcaa sur «La promotion de la production nationale»

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à partir de 10h au siège du secrétariat à Sétif, une conférence qui portera sur « Les dimensions économiques de la promotion de la production nationale et de l'orientation de la consommation ».

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Ce que prévoit le décret exécutif

Le décret exécutif relatif au crédit à la consommation, qui entrera en vigueur dès sa publication au journal officiel, contient 21 articles portant sur le champ d'application du texte, l'éligibilité des entreprises et des produits, l'offre de crédit, le contrat de crédit, le remboursement anticipé et cas de défaillance de l'emprunteur.



Ce texte a pour objet de définir les conditions et les modalités d'octroi du crédit à la consommation aux particuliers, destiné aux biens et services, dans le cadre de la relance des activités économiques, indique le décret exécutif dont une copie a été obtenue par l'APS.

Le crédit à la consommation est, ainsi, défini comme toute vente de bien ou service dont le paiement est échelonné, différé ou fractionné. Les particuliers bénéficiaires de cette forme de prêt sont toute personne physique qui, pour l'acquisition d'un bien ou d'un service, agit dans un but privé en dehors de ses activités commerciales, professionnelles ou artisanales.

Par ailleurs, le texte précise, dans son article 4, que les entreprises éligibles au crédit à la consommation sont celles qui exercent une activité de production ou de service sur le territoire national, et qui produisent ou assemblent des biens destinés à la vente aux particuliers et qui vendent avec factures.

Le montant mensuel global de remboursement du crédit, contracté par l'emprunteur, ne peut en aucun cas dépasser 30% des revenus men-

suels nets régulièrement perçus, afin d'éviter le surendettement. Le décret définit le surendettement comme une situation d'accumulation de dettes caractérisée par l'impossibilité manifeste pour le consommateur de bonne foi de faire face à l'ensemble de ses dettes non professionnelles exigibles et à échoir, créant un déséquilibre de son budget ne lui permettant plus de faire face à toutes ses échéances de paiement.

Les dispositions du décret s'appliquent aux crédits accordés aux particuliers dont la durée est supérieure à trois (3) mois et n'excédant pas les soixante (60) mois. Aucun engagement ne peut être contracté par l'acheteur auprès du vendeur tant que celui-ci n'a pas obtenu l'accord préalable de crédit.

Comme cette condition n'est pas remplie, le vendeur ne peut recevoir aucun autre paiement, sous quelque forme que ce soit. Le contrat de vente ou de prestation de services doit préciser si le crédit couvre partiellement ou en totalité le montant du bien ou du service objet de la transaction.

Selon le texte, l'emprunteur a la possibilité de rembourser tout ou

partie de son crédit par anticipation, avant le terme prévu contractuellement. Toute clause du contrat de crédit contraire à cette disposition est réputée nulle et de nul effet.

En cas de résiliation du contrat du fait du vendeur, celui-ci est tenu de garantir à l'emprunteur le remboursement du prêt dans un délai ne pouvant excéder trente (30) jours, sans préjudice des dommages et intérêts vis-à-vis du prêteur et de l'emprunteur.

Pour ce qui concerne les modalités d'application du présent décret, elles sont précisées, en tant que de besoin, par arrêté du ministre chargé de la protection du consommateur, du ministre des Finances et du ministre de l'Industrie.

A rappeler que l'article 75 de la loi de finances complémentaire 2009, qui avait interdit le crédit à la consommation sauf pour les crédits immobiliers, a été modifié et complété par l'article 88 de la loi de finances 2015 pour permettre aux banques d'octroyer aux ménages des crédits à la consommation destinés à l'acquisition des biens fabriqués localement afin de promouvoir la production nationale.

MDN

3 terroristes abattus à Hammam Righa

Trois terroristes ont été abattus suite à une embuscade tendue par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également saisi trois pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, onze grenades et d'autres objets, près de la commune de Hammam Righa (100 km à l'ouest d'Alger), indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'Aïn Defla (1^{re} Région militaire) a abattu trois (3) terroristes, aujourd'hui 22 avril 2015 à l'heure du ma-



tin, suite à une embuscade tendue près de la commune de Hammam Righa», précise la même source.

«L'opération a permis de saisir trois pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, onze (11) grenades, une paire de jumelles grand modèle, huit (8) chargeurs garnis, huit (8) téléphones portables et d'autres objets», note le communiqué. «Cette opération de qualité menée par les forces de l'ANP, atteste, une fois encore, de la détermination et de la persévérance de nos forces armées à poursuivre les groupuscules terroristes et les anéantir», conclut la même source.

... et 5 contrebandiers arrêtés par un détachement de l'ANP à Bordj-Badji-Mokhtar

Cinq contrebandiers ont été arrêtés par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a également saisi un véhicule tout-terrain, trois motos et huit détecteurs de métaux, indique mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji

Mokhtar (6^{re} Région Militaire) a arrêté, le 21 avril 2015, cinq (5) contrebandiers et a saisi un véhicule tout-terrain, trois (3) motos et huit (8) détecteurs de métaux», précise la même source.

D'autre part, «les éléments des Gardes-frontières de Bab El-Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^{me} région militaire) ont saisi une quantité de 3 440 litres de carburant destinés à la contrebande».

La réalisation des projets de développement dans la wilaya d'Annaba au centre d'une réunion au ministère de l'Intérieur



La réalisation des projets de développement local dans la wilaya d'Annaba a été au centre d'une réunion tenue mercredi au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales en présence du wali par intérim Limani Mustapha et des cadres centraux, sous la présidence du secrétaire général du ministère Ahmed Adli.

Dans une déclaration à la presse, M. Limani a indiqué avoir évoqué notamment, lors de cette rencontre, «le soutien financier pour la réalisation des projets de développement local».

«Nous avons obtenu l'aide nécessaire pour la réalisation des projets prévus notamment les routes et les infrastructures sportives», a-t-il dit.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la série de rencontres initiées par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïd avec les walis de la République en vue d'entendre les préoccupations des collectivités locales et les aider à franchir les obstacles entravant le développement.

CYBERCRIMINALITÉ

Ouverture à Alger d'un séminaire international



Les travaux du séminaire international sur «la cybercriminalité: médias sociaux et sécurité publique» ont débuté mercredi au Cercle national de l'Armée à Alger.

Cette rencontre de deux jours, présidée par le chef d'état-major de la Gendarmerie nationale, le Général Major Menad Nouba, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des activités programmées au titre du plan d'action 2015, adopté par les ministres de la Défense de l'Initiative «5+5 Défense».

L'objectif de cette rencontre est de «mettre en exergue l'expérience de la Gendarmerie nationale algérienne en matière de lutte contre la cybercriminalité», selon les organisateurs.

La rencontre vise principalement à «examiner les relations entre les médias sociaux et la sécurité publique du point de vue de l'utilisation des médias sociaux par les criminels pour faciliter des actes criminels et les autres risques des médias sociaux qui peuvent influer sur la sécurité publique», a-t-on expliqué.

APS

Youcef Azzouza, nouveau Directeur général de l'ONHO

Le nouveau Directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), Youcef Azzouza a été installé hier dans ses fonctions en remplacement de Cheikh Barbera, indique un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

La cérémonie d'installation s'est déroulée sous la supervision du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, en présence de membres du Conseil d'administration de l'ONHO, précise la même source. M. Youcef Azzouza avait occupé, pendant près d'une vingtaine d'années, le poste de Directeur de wilaya des Affaires religieuses et des Wakfs dans nombre de wilayas.

SELON M^{ME} DALILA BOUDJEMAA «180 000 tonnes d'huiles à moteur usagées utilisées annuellement en Algérie»



La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ a affirmé mardi à Alger que plus de 180 000 tonnes d'huiles à moteur usagées étaient utilisées annuellement appelant à les valoriser en vue de préserver l'environnement et la santé du citoyen et en faire une ressource économique durable.

Intervenant lors d'un atelier autour des moyens à même de valoriser les huiles usagées, la ministre a précisé que 50% des ces huiles étaient récupérables et recyclables.

Elle a souligné, durant cette rencontre organisée par le secteur de l'Environnement en coordination avec le Programme de l'ONU pour l'environnement, le nécessaire examen de la manière à adopter pour la valorisation des huiles à moteur usagées en sensibilisant les producteurs aux conséquences dévastatrices sur l'environnement et la santé.

La ministre a appelé, dans ce contexte, les producteurs à contribuer à l'ancrage d'une culture environnementale pour une meilleure gestion de ces huiles à travers notamment la création de micro-entreprises spécialisées.

La récupération des huiles devra permettre la création d'une ressource économique et une matière première pour la consolidation de l'industrie, la création d'emplois et la réalisation du développement durable, a-t-elle estimé. M^{me} Boudjemaâ a rappelé, à cette occasion, l'arsenal juridique mis en place en 2001 pour la valorisation des différents déchets dont les huiles usagées qui constituent un «danger sur l'environnement et la santé». Par ailleurs, la ministre a souligné la disponibilité du secteur de l'Envi-

ronnement à accompagner tous les investisseurs notamment les jeunes précisant que la valorisation et le recyclage des déchets pourrait générer des revenus financiers supplémentaires estimés à 300 000 euros par an. La représentante du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM), Jihane Sekka a affirmé que le programme dont l'Algérie a bénéficié vise à soutenir et accompagner les efforts nationaux en matière de lutte contre la pollution maritime.

«Cette démarche intervient après la signature, en juin 2013, d'un mémorandum d'entente entre le Centre national des technologies de production plus propre (Cnptpp) relevant du secteur de l'environnement et le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) portant sur la gestion des huiles à moteurs usagées en vue de protéger la Méditerranée de la pollution», a précisé M^{me} Jihane.

La mise en application des plans nationaux de l'environnement et l'élaboration d'un cadre juridique de gestion et de récupération des déchets des huiles usagées figurent parmi les objectifs de ce plan méditerranéen, a-t-elle indiqué. Cette rencontre, a ajouté M^{me} Jihane, permettra de présenter les méthodes de gestion des projets et du plan national environnemental en Algérie et d'élaborer une étude technique économique environnementale sur la méthode d'utilisation des déchets des huiles usagées pour réaliser l'économie verte.

Pour sa part, Fazia Dahleb, experte au Cnptpp a souligné que l'Algérie «appuie actuellement les opérations de collecte et de transfert de ces déchets dangereux pour réduire la pollution et préserver la diversité biologique».

PROTECTION DES DROITS DE LA FEMME

MOUNIA MESLEM CONFIRME :

«L'Algérie pionnière sur la scène arabe»

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a affirmé mardi à Alger que l'expérience algérienne «pionnière» en matière de protection et de promotion des droits de la femme dans différents domaines, lui avait valu d'occuper la première place dans le monde arabe.



Lors d'une journée d'information sur la participation de l'Algérie à la 59^e session de la Commission de la Condition de la femme relevant de l'Organisation des Nations unies tenue en mars dernier à New York, M^{me} Meslem a affirmé que «cette commission a classé l'Algérie à la première place au niveau arabe, la 2ème au niveau africain et la 29ème au niveau mondiale en matière de promotion de la condition de la femme durant les 20 dernières années, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de Beijing (1994-2015) qui couvre 12 objectifs à atteindre».

Ces objectifs concernent majoritairement les volets pauvreté, éducation, formation, santé, violences faites aux femmes, leur condition lors des conflits armés et leur place dans la prise de décisions...

La participation à cette session a été une occasion de faire connaître l'expérience algérienne et les progrès réalisés par la femme algérienne 20 ans durant, notamment à travers les lois promulguées dernièrement concernant la création d'un fond de

pension alimentaire destiné aux femmes qui ont la garde des enfants, a indiqué M^{me} Meslem.

Les participants ont salué également les consultations organisées pour élaborer le projet d'amendement de la constitution et la promulgation de la loi organique portant participation de la femme à la vie politique, a indiqué M^{me} Meslem.

«Ces acquis ne sont pas le fruit du hasard, mais participent de la volonté du Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika visant à élargir la représentation de la femme dans les assemblées élues». La ministre a salué le rôle «important» joué par la femme algérienne dans la lutte contre le terrorisme pour «préserver l'Etat algérien et la paix civile, sanctionnée par la charte pour la paix et la réconciliation nationale».

M^{me} Meslem a évoqué la «paix et la stabilité», comme gages du développement durable et du renforcement des acquis de la femme africaine dans divers domaines, évoquant «le développement de la politique de bon voisinage dans la région et la prise de conscience vis-à-vis des conflits

armés qui nourrissent les disparités et les déséquilibres».

A cet effet, la ministre a rappelé «la grande» importance accordée par le président de la République à «la sécurité et à la stabilité, en tant que principales bases pour préserver la République, rappelant le rôle de l'Algérie dans le dialogue entre belligérants dans les pays secoués par les conflits, notamment aux plans arabe et africain». M^{me} Meslem a invité les participants à cette journée d'information à élaborer une méthodologie à même de promouvoir la concertation et la coordination comme méthode de travail, le dossier de la femme exigeant l'implication de toutes les composantes de la société.

Par ailleurs, la ministre a souligné l'importance de continuer à travailler pour «hisser haut l'emblème national dans les forums internationaux et intensifier les efforts pour renforcer la place pionnière de l'Algérie en matière de promotion de la femme et de l'enfance sur les plans arabe et régional, conformément aux orientations du président de la République».

AUDIOVISUEL: M. Chorfi invite les chaînes à se conformer à la loi régissant le secteur



Le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav), Miloud Chorfi, a appelé mardi toutes les chaînes à se conformer à la loi sur l'audiovisuel adoptée en 2014, indique un communiqué de l'Arav.

Dans le cadre d'une série de rencontres avec les organes de la presse audiovisuelle, M. Chorfi a rencontré le Directeur général de la chaîne Echourouk et certains de ses cadres, auxquels il a «souligné la nécessité pour les chaînes de se conformer à la loi algérienne adoptée dans le cadre des efforts consentis par l'Etat pour promouvoir le secteur» et de «créer l'équilibre des programmes en termes de qualité et de contenu», a souligné le communiqué.

Il a, d'autre part, appelé à «éviter l'exclusion sous toutes ses formes» et à «ouvrir le champ médiatique à toutes les tendances et orientations intellectuelles et politiques dans tous les programmes interactifs et de dialogue», préconisant de «faire preuve de professionnalisme, de se conformer à la charte d'éthique de la profession et d'éviter les invectives, les injures et la diffamation». «Il faut éviter le parti pris et l'extrémisme religieux en respectant la spécialisation dans les programmes, notamment religieux», a affirmé le même responsable. M. Chorfi a, en outre, appelé les acteurs du sec-

teur «à faire preuve de responsabilité et à œuvrer pour la promotion de leur performance professionnelle, dans le cadre du respect de la cohésion sociale et de la liberté, en respectant l'avis contraire sans parti pris».

L'autorité de régulation de l'audiovisuel «considère la liberté d'innovation et d'expression, mais dans le cadre juridique défini par les lois de la République», a-t-il ajouté.

Il a, en outre, passé en revue le processus de réformes politiques initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui ont permis «d'opérer un changement profond sur la scène médiatique en Algérie».

Il a également rappelé l'ouverture médiatique et la propagation de chaînes satellitaires en Algérie, valorisant les points positifs en dépit de certaines lacunes et dépassements relevés.

Dans ce sens, il a adressé une série d'observations au Directeur général de la chaîne Echourouk concernant certains programmes de débat et d'information interactifs, insistant sur l'impératif de «se conformer aux normes régissant le secteur audiovisuel, en veillant à assurer une formation continue pour garantir un service médiatique qui respecte le citoyen, les constantes de la nation, les symboles de l'Etat et les valeurs de la société algérienne».

FLN

Favoriser l'adhésion des jeunes en prévision du 10^e congrès

La nécessité de favoriser l'adhésion des jeunes au parti afin d'assurer une forte participation au 10^e congrès du parti a été soulignée hier à Alger par le membre du bureau politique du parti du Front de libération nationale (FLN), chargé de la jeunesse et des étudiants, Abdelkader Zahali.

Lors d'une conférence sur "La jeunesse et la vie politique", M. Zahali a indiqué que la direction du parti "insiste sur l'adhésion des jeunes afin d'assurer la continuité entre des générations d'autant plus que le 10^e congrès du



parti sera placé sous le thème "renouvellement et rajeunissement". Il a souligné que cette vo-

lonté d'encourager l'adhésion des jeunes "émane d'une profonde conviction que cette frange représente l'avenir du pays et ne doit pas être marginalisée ou exclue".

Il a également appelé les jeunes à participer activement à la vie politique et à gravir les échelons de responsabilité au sein du parti. Concernant le 10^e congrès, M. Zahali a estimé que ce rendez-vous sera "le congrès de la base", appelant à "barrer la route devant tous ceux qui veulent remettre en cause la légitimité du secrétaire général élu".

S'agissant de la révision constitutionnelle, le membre du bureau politique du FLN a affirmé que le président de la République "est seul habilité à décider de soumettre le projet de révision de la Constitution au Parlement ou à référendum".

renouveau et rajeunissement

O. Larbi

Mustapha Zehali, membre du Bureau politique du parti du FLN a présidé une réunion d'étudiants et de jeunes des wilayas du Centre, renforcées par les militantes et militantes des mouhafadhas de Tamanrasset, In Guezzam et Illizi.

Cette 14^e conférence est sur le thème : « Le rôle de la jeunesse dans la vie politique » a rassemblé 400 jeunes, encadrés par les cadres de leurs mouhafadhas.

Des échanges à bâtons rompus avec des jeunes ont fait ressortir leur intérêt pour la chose publique, la place de l'Algérie dans le monde et des questions sociales sensibles ; pour tous, les conférences sont l'occasion de « se former, d'apprendre à poser les problèmes, à réfléchir aux solutions, avec les militants » et plus largement le peuple. C'est dit avec des hésitations dans la voix et une quête d'approbation...

Diplômes

« Les orientations du secrétaire général du parti du FLN, Amar Saâdani, sont claires : ouvrir grandes les portes du parti du FLN aux jeunes ! Accueillir à bras ouverts, cette force qui traduira

dans les faits le slogan du 10^e congrès du parti qui est : Renouveau et rajeunissement. »

« Nous avons tenu plus de 61 réunions à travers tout le territoire national. La participation a été de 50000 militants et sympathisants. Nous avons découvert que plus de 90% étaient des diplômés à bac +5 ou plus ». Qu'est-ce que nous en concluons ? Que la jeunesse est attirée par le parti du FLN ! » a précisé M. Zehali.

L'opposition...

Mustapha Zehali, par digression, évoque la situation politique intérieure et plus précisément, le refus de l'opposition de jouer le jeu démocratique qui aurait été de participer aux consultations sur la révision de la Constitution n'empêtrera pas son adoption par le Parlement, martèle-t-il, ajoutant que « cette opposition s'est distinguée en voulant organiser une marche d'Alger à Ouargla pour «soi-disant» soutenir les populations d'In Salah, lesquelles ont déclaré qu'elles n'étaient pas dans l'opposition au pouvoir, ni au gouvernement, ne demandaient que le respect de leurs droits. »

« Combien de fois faut-il répéter que les richesses du sol et du sous-sol sont le patrimoine du

peuple algérien ? Toute la querelle du gaz de schiste est dans cette vérité » selon Zehali.

Il considère que les « manœuvres d'obstruction ne retarderont pas les échéances. »

Le poids des jeunes

Alors que l'orateur développait son argumentaire, des formulaires d'adhésion étaient distribués.

L'orateur rappelle que les réunions précédentes en direction de la jeunesse avaient pour thème de formation : l'art du discours et de la persuasion, les formes de participation à la vie sociale et politique, la jeunesse et le sport, la formation politique et la sensibilisation aux questions d'intérêt national sans ignorer le volet international. Mustapha Zehali a tout particulièrement insisté sur le militantisme qui est « la voie pour atteindre aux plus hautes responsabilités si l'on veut vraiment servir la nation, le peuple. C'est dire que le diplôme ne suffit pas... »

La rencontre entre l'engagement des jeunes et le souci du parti du FLN de passer le témoin entre générations est une étape qui exige des structures du parti du FLN « à tous les niveaux à concrétiser, dès à présent, la volonté de

« Renouveau et de rajeunissement ». Il est certain que « le renouvellement des structures des kasmas et mouhafadhas sera marqué par l'intégration massive de jeunes dans les appareils du parti du FLN. Telle est la volonté du BP et du secrétaire général » poursuit Zehali.

Pour autant, les jeunes militants doivent « être patients, la vie partisane est des plus exigeantes. Des embûches peuvent se dresser dans l'action, il faut savoir les dépasser. » Etre patient. Militer est affaire de volonté : donc de continuité et de persévérance. C'est la seule, avec le respect des règles de fonctionnement du parti, qui mène aux responsabilités qui est la reconnaissance par les militants et les citoyens, (si cela était pour des élections civiques) aux responsabilités » souligne-t-il.

Le discours a été émaillé de références aux positions du président d'honneur du parti du FLN, Abdelaziz Bouteflika qui ne souhaite la marginalisation ou l'exclusion de militants. »

Cette conférence (et les adhésions) sont un point d'appui pour un 10^e congrès de « Renouveau et de rajeunissement », sans conflit de générations.

CONFÉRENCE HIER AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE SUR LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LA PIRATERIE INTELLECTUELLE

120 000 CD et DVD saisis par la DGSN durant le 1^{er} trimestre 2015 • 1 700 000 supports détruits par l'ONDA en 2013

Rachid Rachedi

Dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon, la piraterie et autres formes d'atteintes à la propriété intellectuelle, les services de la sous-direction des affaires économiques et financières relevant de la police judiciaire, ont saisi plus de 120 000 CD et DVD contrefaçons durant le premier trimestre 2015, a indiqué hier le commissaire principal Hassani Faycal, sous-directeur des affaires économiques à la DGSN.

Intervenant lors du Forum de la Sécurité nationale organisé à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, M. Hassani a souligné que ce résultat « positif », est le fruit du protocole de coopération signé en 2012 entre la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) et l'Office nationale des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA). La nouvelle stratégie adoptée par la DGSN en matière de lutte contre toutes les formes d'atteinte aux droits de propriété littéraire et artistique, a permis de renforcer ces trois dernières années les actions menées sur le terrain dans ce domaine. Cette dernière s'appuie notamment sur



la mise en œuvre d'une formation spécialisée au profit des services opérationnels. Dans ce village M. Hassani a exposé durant son intervention les six axes du plan directeur de lutte contre la délinquance financière de la DGSN qui repose sur la prévention, la spécialisation, la formation et le recyclage, la restructuration des services de police judiciaire avec la création de nouvelles structures spécialisées et des laboratoires régionaux, le renforcement des actions de recherche et le développement des mécanismes de coopération. Il a en outre expliqué que la lutte contre la contrefaçon et les atteintes aux droits d'auteur constituent désormais une priorité des services de la police judiciaire. De son côté, le Directeur de l'ONDA M.

Sami Bencheikh a estimé que l'innovation et la créativité sont à la base de tout développement « qu'ils soient économique, technologique ou culturel », par conséquent, il est du devoir des citoyens et des institutions de protéger le droit moral et patrimonial des innovateurs. Dans ce cadre, M. Bencheikh a rappelé que des protocoles de coopération ont été ratifiés entre l'ONDA, la Sécurité nationale, la Gendarmerie et les Douanes, pour optimiser l'action de lutte contre la contrefaçon et la piraterie intellectuelle. Les fruits de ce travail collectif ont permis en 2013 la destruction de 1 700 000 supports contrefaçons d'œuvres artistiques sous forme de CD et DVD piratés. Concernant l'action de sensibilisation, l'ONDA organise cette semaine des journées portes ouvertes pour faire découvrir au grand public les activités et les missions de l'institution en matière de protection des droits d'auteurs et des droits voisins.

Notant que la conférence s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités du milieu artistique et du monde de la musique à l'image du grand acteur Mohamed Adjaïmi, du maître de chââbi Abdelkader Chaou, d'Abderrahmane Djelli, Hakim Salhi et autres figures artistiques.



WILAYA D'ALGER

Lancement des travaux d'aménagement de l'oued Ouchayah

Les travaux d'aménagement de l'oued Ouchayah et de l'oued Bouréah (Rouiba) ont été lancés hier à Alger par le wali Abdelkader Zoukh lors d'une visite d'inspection aux projets inscrits dans le secteur des ressources en eau.

Le premier projet consiste à créer une canalisation tout au long de l'oued Ouchayah qui prend naissance à Birkhadem et se déverse dans la partie aval de l'oued El Harrach, pour une enveloppe globale de 7,843 milliards de dinars et 28 mois de délais de réalisation, selon la fiche technique.

L'objectif du projet est de réduire le risque d'inondation dans les communes que traverse ce cours d'eau, comme Bachdjerrach, Maqrina et Hussein Dey, qui a atteint le débit de 200 m³ par seconde à l'occasion de la crue centenaire, a précisé à l'APS le directeur de wilaya des ressources en eau, Small Amiroûche.

Pour réduire la force de déversement de l'oued Ouchayah et drainer toutes les eaux de cette crue qui survient une fois tous les 100 ans, il a été décidé de le vider à hauteur de Ain Naâda, dans la commune de Kouba.

La première partie du projet consiste donc à réaliser un collecteur sur 2,5 km, qui va transférer les eaux de l'oued Ouchayah de la cité AADL d'Ain Naâda vers l'oued El Harrach, pour être déversées au niveau des Trois Caves avec un débit de 100 m³/s.

Les travaux ont été confiés au groupement algéro-belge Cosider-Denys pour une enveloppe de 4,152 milliards de DA, selon la fiche technique.

La deuxième partie du projet consiste également à créer un tunnel de 5,5 km sous l'actuel lit de l'oued entre Ain Naâda et l'embouchure de l'oued El Harrach, avec un débit de 100 m³/s à l'arrivée, selon la même source.

Les travaux sont à la charge de l'entreprise Amenhyd qui s'est engagée sur 28 mois de délais pour réaliser ce projet contre une enveloppe de 3,691 milliards de DA, indique-t-on.

Par ailleurs, le wali a procédé au lancement des travaux de réalisation d'une station de relevage et d'un collecteur de refoulement des eaux usées de l'oued Bouréah qui prend naissance à Rouïba et se déverse dans l'oued El Hamiz à hauteur de la localité de Benzerga.

Le projet de la station de relevage, confié à l'entreprise nationale Hydrotechnique, a été inauguré à proximité du chantier en cours de finition des 1540 logements sociaux d'El Hamiz.

Les délais de réalisation sont de 12 mois. La station de pompage et le collecteur de refoulement (4 km), dont la réalisation sera financée par la commune de Rouïba, permettront d'intercepter les eaux de l'oued Bouréah à El Hamiz et les transférer vers Dergana puis vers la station d'épuration de Réghaïa, a expliqué M. Amiroûche.

En prévision de la saison estivale, M. Zoukh a inspecté le projet d'aménagement de la promenade du Lido, entre les communes de Bordj El Kifan et Mohammedia, où les travaux ont atteint 70% d'avancement. Il a également inauguré les travaux de consolidation et d'aménagement de la falaise de Ain Taya dont la phase urgente consiste à procéder à un enrochement sur une longueur de 600 m au niveau de la plage Surfouf pour éviter de nouveaux affaissements de terrains.

APS

ALGÉRIE-RWANDA

Le Président Bouteflika salue les efforts du Rwanda pour le maintien de la paix en Afrique

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a salué les efforts du Rwanda pour la paix et la sécurité en Afrique, notamment à travers sa participation aux missions de maintien de la paix des Nations unies, a indiqué hier un communiqué conjoint rendu public au terme de la visite d'Etat du président rwandais Paul Kagame, en Algérie.

Le Président Bouteflika a, également, salué le Président Kagame pour son engagement en vue d'instaurer la paix et la stabilité dans la région des Grands Lacs, a ajouté la même source. Le président Bouteflika a félicité le président du Rwanda "pour ses efforts déployés depuis la fin du génocide

en 1994 à travers la création d'un climat de paix et de stabilité dans son pays qui a permis un progrès économique et social avéré". A cet égard, le président de la République a exprimé "ses sincères sentiments de sympathie et sa solidarité avec le peuple rwandais, qui a commémoré, cette année, le 21^e anniversaire du génocide rwandais, qui demeure l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire de l'humanité".

Le chef de l'Etat a, en outre, réaffirmé "la nécessité de redoubler d'effort pour poursuivre et arrêter les responsables de ce crime odieux qui a coûté la vie à près d'un million de victimes", a souligné le communiqué conjoint.

Le Rwanda se félicite du paraphe de l'accord de paix du Mali et salue le rôle de l'Algérie dans la conduite de la médiation

précise la même source.

Le président Kagame a, à cette occasion, lancé un appel à toutes les parties au conflit à se joindre à l'accord et à faire prévaloir l'intérêt supérieur du Mali.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et son homologue rwandais ont, à cette occasion, invité toutes les parties maliennes à "veiller à la stricte et rigoureuse mise en oeuvre de cet accord" et exhorté la communauté internationale "à assister le Mali dans ses efforts de développement économique et social".

L'Algérie et le Rwanda appellent les parties libyennes à s'engager de "bonne foi" dans le dialogue

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et son homologue rwandais, Paul Kagame, ont appelé les parties libyennes, à l'exception des groupes terroristes, à s'engager "loyalement" et de "bonne foi" dans le dialogue pour parvenir à une solution politique à la crise dans leur pays, a indiqué hier un communiqué conjoint rendu public au terme de la visite d'Etat du président rwandais en Algérie.

Le Président Kagame s'est félicité du paraphe, le 1^{er} mars 2015, de l'accord de paix et de réconciliation du Mali et a tenu à rendre hommage au rôle de l'Algérie dans la conduite de la médiation internationale", a

énoncé la même source.

Le deux présidents ont, dans ce sens, exprimé leur "profonde préoccupation" face à la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays et ses répercussions en Afrique du Nord et dans la région du Sahel.

Le président du Rwanda s'est félicité de la tenue, à Alger les 13 et 14 avril 2015, de la deuxième réunion regroupant les chefs de partis politiques et activistes politiques libyens, menée sous les auspices de l'ONU "qui a enregistré des progrès significatifs vers l'adoption d'un accord de règlement de la crise libyenne", a ajouté le communiqué conjoint.

ALGÉRIE-MEXIQUE

L'Algérie, un interlocuteur "clé" en Afrique et dans le monde arabe

L'Algérie est un interlocuteur "clé" en Afrique et dans le monde arabe, a indiqué hier à Alger, le secrétaire mexicain aux Relations extérieures, José Antonio Meade Kuribrena, exprimant l'"appui" de son pays à son rôle et efforts en faveur de la paix et de stabilité dans la région.

"Le Mexique reconnaît que l'Algérie est un interlocuteur clé qui joue un rôle très important dans la région. Le Mexique appuie ses efforts dans les négociations dans les pays voisins", comme le Mali et la Libye, a déclaré M. Kuribrena, lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, à l'issue de la 4^e réunion du Mécanisme de consultations bilatérales.

Il a mis en avant, dans le même contexte, le rôle "fondamental" de l'Union africaine (UA) en matière de paix, de sécurité et de développement du continent africain, d'où l'Algérie, a-t-il relevé, "est un acteur de premier ordre".

Sur le plan bilatéral, le chef de la diplomatie mexicaine fait part de la volonté de son pays de "continuer à travailler pour le renforcement de ses relations avec l'Algérie".

Interrogé sur le niveau des



échanges commerciaux entre les deux pays, il a précisé qu'il était de l'ordre de 300 millions de dollars en 2014, un chiffre, a-t-il relevé, "qui ne reflète pas les potentialités des deux pays".

M. Kuribrena a indiqué, à cet effet, que le Mexique "s'engage à œuvrer à hisser ce chiffre à la hauteur des capacités et des moyens des deux pays".

Le plan international, le secrétaire mexicain aux Relations extérieures a mis en avant les "convergences de vues" entre les deux pays sur nombre de questions, citant à ce propos, les questions de la non prolifération nucléaire, l'agenda post-2015 pour le développement et les changements climatiques.

"Ma visite en Algérie est un signe sans équivoque de la volonté du

Mexique pour resserrer ses liens de coopération avec l'Algérie", a-t-il souligné, précisant que l'objectif est de "promouvoir le dialogue politique, diversifier les domaines de coopération et encourager les initiatives de coopération bilatérale".

"Nos pays partagent le ferme engagement de consolider les relations bilatérales", a-t-il dit, ajoutant que l'Algérie et le Mexique ont "commencé un nouveau chapitre dans leurs relations bilatérales, visant à renforcer le niveau de dialogue et de la coopération".

Par ailleurs, une cérémonie d'obligation d'un timbre postal commémorant le 50^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques algéro-mexicaines (21 octobre 1964) a été organisée par la même occasion.

Signature de deux accords de coopération et d'un mémorandum d'entente

Deux accords de coopération et un mémorandum d'entente ont été signés, hier à Alger, entre l'Algérie et le Mexique, en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du secrétaire mexicain aux Relations extérieures, José Antonio Meade Kuribrena.

Il s'agit d'un mémorandum d'entente de coopération académique et diplomatique entre l'Institut de la diplomatie et des relations internationales (IDRI) et l'Institut

mexicain Mateas-Romero, signé respectivement par MM. Lamamra et Kuribrena qui ont présidé cette cérémonie.

Un accord a été également signé entre l'agence

Algérie presse service (APS), représentée par son directeur général, Abdellahim Kacha, et l'Agence de presse mexicaine Notimex, représentée par l'ambassadeur du

Mexique en Algérie, Juan Jose Gonzalez Mijares.

Un troisième accord de coopération triangulaire entre le Conseil national économique et social (CNES), représenté par son président Mohamed-Séghir Babes, et le Conseil national d'évaluation des politiques de développement social, représenté par son directeur général adjoint, Ricardo Aparicio, et l'UNICEF, représenté par son délégué en Algérie, Thomas Davin, a été également signé.

Le Mexique souhaite renforcer ses relations bilatérales avec l'Algérie

Le secrétaire des Relations extérieures du Mexique, José Antonio Meade Kuribrena, a exprimé hier à Alger le souhait de son pays de "renforcer" ses relations bilatérales avec l'Algérie à travers la promotion du dialogue politique bilatéral au "plus haut niveau" et la relance de la coopération économique.

"Le principal objectif de ma visite est de renforcer la relation bilatérale avec l'Algérie", a-t-il déclaré à l'APS, saluant "50 ans de relations diplomatiques" entre les deux pays.

Plaidant pour la promotion du dialogue politique bilatéral au "plus haut niveau", le responsable mexicain a souligné la volonté de son pays de "renforcer encore davantage son dialogue politique avec l'Algérie" en tenant compte des importantes convergences en matière de désarmement nucléaire, de lutte contre le terrorisme et contre le crime organisé transnational, de réforme des Nations unies, du changement climatique et de l'agenda de développement post-2015.

La 4^e réunion du Mécanisme de consultations politiques en matière d'intérêt commun, "nous permettra d'examiner l'état de la relation bilatérale et de délimiter les actions prioritaires pour les prochaines années", a-t-il affirmé.

Ma visite en Algérie, a-t-il poursuivi, "fait partie d'un objectif plus large, celui du rapprochement du Mexique avec l'Afrique".

Sur le plan économique, M. Kuribrena a appelé à la relance de la coopération bilatérale, notamment en matière de commerce et d'investissement. "Nos échanges ne reflètent guère le grand potentiel existant dans les secteurs d'opportunités, tels que l'agroalimentaire, la construction, la pharmaceutique et l'automobile", a-t-il estimé.

Il a mis l'accent également sur la nécessité de promouvoir entre les deux pays plus d'échanges technico-scientifiques, éducatifs et culturels. La première réunion de coopération technique et scientifique Mexique-Algérie, coprésidée par le ministre des Affaires étrangères,

Ramtane Lamamra et son homologue mexicain, a été organisée mardi à Alger et durant laquelle ont été examinés des projets dans le domaine de l'énergie, l'agriculture, l'information et la santé.

Le secrétaire des Relations extérieures du Mexique est arrivé mardi à Alger pour une visite de travail de trois jours, à l'invitation de M. Lamamra.

Les deux parties ont fait le point, à l'occasion de cette visite, des "avancées réalisées en matière de coopération bilatérale entre l'Algérie et le Mexique et examineront les voies et moyens susceptibles de la développer davantage.

Plusieurs accords sectoriels seront signés dans ce cadre", avait indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Les deux ministres procéderont également à un "échange de vues et d'analyses sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun", avait-t-on ajouté.

Lire également en P 28

APS

EVOLUTION DES MARCHÉS

Les Bourses européennes clôturent en hausse, portées par les résultats d'entreprises

Les Bourses européennes ont terminé mardi une nouvelle séance à la hausse, portées par un optimisme ambiant malgré les inquiétudes toujours suscitées par le sort de la Grèce.

Si les discussions entre Athènes et ses créanciers préoccupent toujours les investisseurs, ces derniers ont préféré se concentrer sur les résultats positifs des entreprises après la publication de leurs rapports d'activité. L'Eurostoxx 50 a clôturé quasiment à l'équilibre, à +0,04%. La Bourse de Londres a terminé en hausse, l'indice FTSE 100 prenant 10,80 points ou 0,15%, à 7.062,93 points. Le secteur aérien a progressé alors que le secteur de l'agro-alimentaire a enregistré une baisse après la publication de rapports d'activité décevants.

La Bourse de Paris a terminé dans le vert une séance hésitante (+0,10%), l'indice CAC 40 prenant 5,05 points à 5.192,64 points, dans un volume d'échanges nourri de 4,4 milliards d'euros. Francfort a terminé en hausse, le Dax gagnant 0,40% à 11.939,58 points et le MDax des valeurs moyennes 0,94% à 21.340,36 points. Milan a terminé en baisse de 0,40% à 23.240 points. La Bourse suisse a été en légère hausse, avec un indice SMI en progression de 0,60% à la clôture à 9.299,43 points. L'indice Ibex 35 de Madrid a gagné 0,33% à 11.422,3 points, dans le sillage de Wall Street.

La Bourse de Lisbonne a clôturé en hausse de 0,56% à 6.075,22 points, dopée par le secteur de télécommunications. La place lisboète a également bénéficié des bonnes performances du secteur de construction ou encore de la grande distribution. Bruxelles a terminé quasiment à l'équilibre (-0,05% à 3.828,36 points). L'indice AEX de la Bourse d'Amsterdam a clôturé en hausse de 0,62% à 503,82 points.

Wall Street finit la séance en ordre dispersé, indécise après des résultats d'entreprises

Wall Street a fini la séance en ordre dispersé mardi, restant indécise après des résultats d'entreprises sans éclat: le Dow Jones a perdu 0,47% et le Nasdaq a gagné 0,39%. Selon des résultats définitifs à la clôture, l'indice vedette Dow Jones Industrial Average a perdu 85,34 points à 17.949,59 points, et le Nasdaq, à dominante technologique, a gagné 19,50 points à 5.014,10 points. L'indice élargi S&P 500, sur lequel se basent de nombreux investisseurs, a cédé 0,15% pour terminer à 2.097,29 points.

Michael James, chez Wedbush Securities, a souligné que l'évolution hétérogène des indices reflétait les fortunes diverses des différentes catégories d'entreprises: «plusieurs groupes industriels reculent» après des résultats médiocres, «alors que les résultats d'entreprises du secteur technologique ont été reçus chaleureusement». «Les gens sont plus optimistes face à la high-tech, alors que certaines valeurs industrielles avaient trop progressé» ces derniers jours, a ajouté M. James, voyant dans l'évolution du marché un ajustement justifié. Globalement toutefois, «le marché ne va nulle part», a-t-il ajouté. «Les résultats d'entreprise sont suffisamment corrects pour éviter que le marché ne décroche, mais avec la force du dollar et certaines statistiques faibles depuis un mois, cela empêche le marché de vraiment progresser, ce qui explique les marges étroites de l'évolution des dernières semaines». «Les résultats d'entreprises ont été décevants, surtout à cause du dollar fort et de la chute des prix du pétrole, et la croissance était très décevante au premier trimestre», a noté pour sa part Alan Skrinsky chez Cornerstone Wealth Management. Mais, d'un autre côté, «les signaux que nous continuons à recevoir de la Réserve fédérale est qu'elle va continuer à être très accommodante pour l'avenir prévisible, ce qui explique que les marchés se tiennent très bien». Le marché obligataire était en baisse. Le rendement des bons du Trésor à 10 ans a progressé à 1,911% contre 1,882% lundi soir, et celui des bons à 30 ans à 2,582% contre 2,553%.

APS

MARCHÉS PÉTROLIERS

Les cours du pétrole en baisse à New York

Les cours du pétrole ont baissé mardi à New York après l'annonce de la fin de l'opération militaire de la coalition arabe au Yémen.

Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mai, dont c'était le dernier jour comme contrat de référence, a perdu 1,12 dollar à 55,26 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). «Le pétrole baisse parce que les Saoudiens vont finir leur opération au Yémen», a déclaré Phil Flynn, chez Price Futures Group. «C'est pour ça que nous avons vu une chute précipitée» en fin d'échanges, a-t-il ajouté.

En effet, la fin de cette opération laisse penser aux investisseurs que les plus grands dangers que représentait l'avancée des rebelles Houthis au Yémen sont écartés.

Même si le Yémen n'est pas un producteur de pétrole particulièrement important, les observateurs craignent que les troubles qui le touchent puissent avoir des conséquences dans l'ensemble de la région, notamment en Iran, accusé de soutenir la rébellion.

En outre de nombreux pays s'inquiètent pour la sécurité du détroit de Bab el-Mandeb, au Yémen. Il se trouve entre la mer Rouge et le Golfe d'Aden qui séparent l'Afrique de la Péninsule arabique, et revêt une importance stratégique pour des pays comme l'Egypte et Israël, en plus d'être un point de passage pour une des grandes routes du commerce maritime.

Les autorités saoudiennes ont annoncé mardi que l'intervention au Yémen lancée le 26 mars avait permis d'éliminer les menaces pesant sur les pays voisins. Elles ont indiqué qu'une nouvelle phase de l'intervention de la coalition arabe, baptisée «Restaurer l'espoir», débutait, avec notamment



le maintien d'un blocus maritime.

Selon M. Flynn, ces informations ont fait basculer un marché resté longtemps indécis, alors que traditionnellement les investisseurs doivent faire de derniers arbitrages avant l'expiration d'un contrat de référence.

Le Brent recule à moins de 62 dollars

Les prix du pétrole ont baissé hier en cours d'échanges européens. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 61,64 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 44 cents par rapport à la clôture de mardi. Pour livraison en juin, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, perdait 48 cents à 56,13 dollars. Par ailleurs, la publication des statistiques de l'API mardi sur le niveau des stocks de brut aux Etats-Unis a également contribué à lutter les cours, selon plusieurs analystes.

L'API a en effet estimé que les réserves américaines de brut auraient progressé de 5,5 millions de barils pour la semaine achevée le 17 avril, un chiffre bien supérieur aux estimations des experts.

GAZODUC «TURKISH STREAM»

Discussions Grèce - Russie en vue d'un accord



Les discussions entre le gouvernement grec et le géant gazier russe Gazprom, en vue d'un accord sur le prolongement en Grèce du projet de gazoduc «Turkish Stream», se trouvent à un «stade satisfaisant», a indiqué mardi le ministre grec de l'Energie Panagiotis Lafazanis.

Le ministre s'exprimait à l'issue d'une rencontre à Athènes avec le patron de l'entreprise publique russe Alexei Miller qui s'est aussi entretenu avec le Premier ministre de gauche radicale Alexis Tsipras.

«Nous avons eu des discussions très constructives et substantielles», a déclaré le ministre grec (...) Ces discussions se trouvent à un stade satisfaisant et j'espère

qu'elles se concluront de manière positive, sur un bénéfice important pour notre pays et pour l'économie grecque», a ajouté le ministre. «Nous n'avons rien signé», a-t-il ajouté en réponse à des questions de journalistes.

Une source ministérielle grecque avait indiqué ce week-end à plusieurs mé-

dias que cette visite serait l'occasion de la signature d'un accord entre Athènes et Moscou, couplé à une importante avance sur recettes, pour l'extension à la Grèce du projet de gazoduc «Turkish stream».

Cette annonce laissait plusieurs analystes sceptiques alors que la construction du gazoduc jusqu'à la

frontière turco-grecque est encore dans les limbes et que la Russie n'a pas encore signé d'accord définitif avec la Turquie sur ce projet annoncé il y a quelque mois seulement.

Ce gazoduc doit compenser l'abandon d'un autre projet de gazoduc, le South Stream vers l'Union européenne, arrêté par la Russie en raison du blocage de la Commission européenne. «Je crois que l'UE soutiendra le projet (Turkish stream) car nous souhaitons que ce chantier s'inscrive dans un cadre institutionnel pleinement conforme à celui de l'UE. Par conséquent, il ne peut y avoir d'objection de la part de l'Europe», a soutenu M. Lafazanis.

ASSISTANCE FINANCIÈRE

L'UE verse une tranche de 250 millions d'euros de prêts à l'Ukraine

L'Union européenne (UE) a annoncé mardi le versement d'un prêt de 250 millions d'euros en faveur de l'Ukraine, portant à un 1,6 milliard d'euros l'assistance macro-financière européenne déjà reçue par ce pays. «La Commission européenne, au nom de l'UE, a déboursé un prêt de 250 millions d'euros en faveur de l'Ukraine», a-t-elle indiqué dans un communiqué.

L'UE a par ailleurs, adopté la semaine dernière un nouveau programme qui prévoit de prêter 1,8 mil-

liard d'euros supplémentaires à l'Ukraine. Les deux tiers de cette somme devraient être versés avant la fin de l'année. Cette annonce intervient avant le sommet UE-Ukraine prévu à Kiev le lundi 27 avril, auquel doivent notamment participer le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, et la chef de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini. Le programme européen d'assistance macro-financière en faveur de l'Ukraine a permis à ce pays de mener des ré-

formes notamment dans les domaines de la gestion des finances publiques, de l'énergie, de la lutte contre la corruption, du commerce et de la fiscalité, s'est félicitée la Commission européenne dans un communiqué. Le conflit dans l'est de l'Ukraine, qui a fait plus de 6.000 morts en un an, accroît les difficultés économiques du pays, dont la dette publique (70 milliards de dollars en 2014) a explosé en raison d'une profonde récession associée à une dévaluation record de sa monnaie.

TISSEMSILT

Une liaison autoroutière Ténès - Tissemst pour bientôt

Parmi les grands projets prévus pour la wilaya de Tissemst, une rencontre a été tenue au siège de la wilaya de Tissemst.

ABED MEGHIT

Malgré l'importance de la journée d'étude et d'information sur le projet de la nouvelle autoroute entre le port de Ténès et la wilaya de Tissemst d'une longueur de 220 km dont plus de 160 km entre Chlef et Tissemst, cette journée s'est déroulée afin de définir le tracé sur cette partie de l'autoroute, le projet, qui est inscrit par le ministère des travaux publics dans le programme annuel 2010 du président de la République, dénommé programme complémentaire de la croissance économique (PCCE), a pour but d'assurer une pénétrante permettant une liaison entre le port commercial de Ténès et l'autoroute Est-Ouest et aussi l'autoroute des Hauts-Plateaux à la voie express Ténès-Tissemst, cette voie express sera réalisée avec un gabarit 2x3 et avec le respect des normes internationales, ce projet hautement stratégique contribuera certainement au désenclavement de la région et revêt une importance capitale, en ce sens, il va désengorger les zones montagneuses de l'Ouarsenis et faciliter par là même le mouvement des personnes et des marchandises. Mais dans la réalité le bureau d'étude SETO chargé des études préliminaires a présenté des généralités au lieu du tracé de la voie ex-



press. Pour cela les autorités locales ont instruit le bureau d'étude SETO de revoir son tracé. D'après la présentation du chemin directeur de cette voie express, que ce bureau est hors de la plaque. Par ailleurs, l'étude présentée n'est pas claire selon les présents à cette rencontre. Les autorités de la wilaya interpellent le bureau d'étude de prévoir une étude technique fiable pour déterminer le tracé final entre la commune de Sendifas, relevant de la wilaya de Chlef passant à côté de Lazharia et Larba, à côté de Bordj Bouaâma et Tamalhabet et évitement de la commune de Lardjem, passant par El Djaouza, rejoindre la RN 19. Après un débat fructueux, le wali a ordonné les cadres du bureau d'étude SETO de revoir leurs études. En effet, le tracé proposé par le wali, prévoit le passage de ce tronçon à plusieurs kilo-

mètres à l'est de la RN19 en vue d'éviter les grandes agglomérations traversées par cette route nationale ainsi que l'évitement des réalisations des tunnels en prévoyant une autoroute ouverte. Ce projet a pour but d'assurer une pénétrante permettant une liaison entre le port commercial de Ténès et l'autoroute Est-Ouest et entre l'autoroute des Hauts-Plateaux et la voie express Ténès-Tissemst. «Cette infrastructure tant attendue par la population locale, aura, une fois concrétisée, un grand impact sur le développement de la région, en renforçant davantage le rôle du port de commerce de Ténès. Outre son apport sur le plan économique, ce projet permettra également d'assurer la fluidité de la circulation routière sur la RN19», affirme M. Hocine Bessalh, tout en ajoutant que la wilaya de

Une campagne pour consommer «algérien»

Arslan-B

Elle se déroulera du 26 avril au 03 mai 2015, sous la houlette de la Direction du commerce de la wilaya de Béjaïa qui aura, au préalable, procédé à la constitution et à la mise en place d'une commission composée, selon M. Amar Yahia Mourad (Directeur du commerce), de représentants de la Chambre de commerce et d'industrie Soummam, de la Chambre de l'agriculture et de celle des métiers et de l'artisanat. Des invitations ont d'ores et déjà été lancées en direction de tous les producteurs nationaux- locaux, tous secteurs confondus. L'événement consistera en divers types de manifestations et initiatives, la fondamentale (ou plateforme) étant ce chapiteau (attenant au siège de la wilaya) qu'a entrepris de faire dresser la Chambre de commerce et d'industrie Béjaïa-Soummam. 70 stands meubleront ledit chapiteau qui abritera également un centre de conférences et de communications se devant d'accueillir chefs d'entreprises, producteurs et autres universitaires... Des débats y sont tout autant attendus, ainsi que des émissions radiophoniques. Ce sera, en somme, une kermesse patriotique dédiée au «consommer algérien», mais davantage une «confrontation» producteurs-consommateurs «à bâtons rompus». Il est par ailleurs prévu la constitution d'une caravane de sensibilisation «armée» de toute une gamme de produits fabriqués en Algérie et qui sillonnera les agglomérations les plus importantes de la wilaya. L'on fait savoir aussi que la Direction de l'Education sera mise à contribution en ouvrant les portes de certains établissements scolaires à des intervenants dans le cadre de cette campagne de sensibilisation à la nécessité de consommer algérien... Il s'agira, par conséquent, d'ouvrir un large front contre une masse de préjugés ô combien tenaces longtemps nourris à l'endroit de produits locaux, nationaux. Mais pourtant en voie de résorption, tant le souci de l'amélioration de la qualité, tous produits confondus, tend à s'imposer... Comme dans le domaine de l'agro-alimentaire où l'on peut franchement être plutôt fier de ce début fulgurant en termes de qualité du produit, de marketing et d'hygiène... Et pourvu que la tendance persiste et dure, il y a intérêt...

A. B.

BOUMERDES :

Équipement de la halle aux poissons de Zemmouri après une attente de 4 ans

L'équipement de la halle aux poissons de Zemmouri, à l'est de Boumerdes, a été entamé récemment après plus de quatre (4) ans de l'achèvement de l'infrastructure, a-t-on appris du directeur de la Pêche et des ressources halieutiques de la wilaya. L'équipement de cette halle aux poissons a été entamé depuis près de deux (2) semaines, en vue de sa mise en exploitation, très attendue par les pêcheurs locaux, «au plus tard au mois de juin prochain», a indiqué à l'APS Kadri Cherif. Selon lui, le retard accusé dans l'équipement de cette structure marine est dû essentiellement à l'infraéxosité des appels d'offres concernant cette opération, et à l'absence d'un bailleur de fond national répondant aux critères compris dans le cahier de charges du projet. Ce projet «pilote» au niveau national a été réalisé, en conformité avec les normes internationales en vigueur en matière de conservation et de commercialisation des produits de la mer, pour un coût estimé à 100 millions Da, dans le cadre d'un programme centralisé



visant la dotation des wilayas du littoral du pays en halles à marée, a ajouté M. Kadri. Cette halle aux poissons, réalisée au sein du port de Zemmouri El Bahri, sera dotée d'une technologie de pointe, notamment en matière de techniques de communication et de vente aux enchères, grâce à un portail en ligne (site web) faisant la promotion de tous les produits de la mer proposés à la vente, avec la possibilité donnée aux marchands de faire leurs transactions sans déplacement aucun, a-t-il ajouté. Cet espace commercial sera, en outre, morcelé en de nombreux car-

reas destinés à l'exposition et à la vente des produits halieutiques, tandis que des tableaux électroniques afficheront, au fur et à mesure, la mercuriale des différentes espèces de poisson mises en vente. Des unités de conservation et de production de glace y sont, également, prévues. Ce projet vise à «mieux organiser le marché du poisson, au double plan de l'offre et de la demande, en vue d'atténuer la spéculation entourant actuellement les cours de ce produit», a-t-on signalé de même source. Parallèlement, il est escompté une collecte de statistiques rela-

OUARGLA : Plus d'un milliard DA de créances des clients de la Sonelgaz

Les créances des clients de la société de distribution de gaz (Sonelgaz) d'Ouargla s'élèvent à 1,06 milliard DA, qui n'ont pas pu être recouvrée l'année dernière, a-t-on appris des responsables de cette entreprise.

Ces créances sont partagées entre les clients ordinaires avec 610 millions DA et les entreprises économiques, publiques et privées, avec 450 millions DA, a révélé le directeur de cette entreprise, Barkat Mohamed Sobhi. Ces dettes ont influé négativement sur la bonne marche de l'entreprise, notamment en ce qui concerne le programme tracé pour améliorer le service public, a confié M. Sobhi. L'entreprise rencontre également des cas d'opposition de la part de citoyens concernant la réalisation de transformateur électriques sur leurs terrains, a-t-il ajouté.

Le même responsable a mis en avant les efforts consentis par les autorités de la wilaya pour trouver des solutions à ce problème et donner la priorité à l'utilité publique, notamment que la plupart de ces citoyens ne disposent pas de titres de propriété.

En dépit des créances non recouvrées, a-t-il signalé, la société poursuit ses efforts en matière d'approvisionnement en électricité et d'amélioration des prestations fournies à ses clients, à travers l'élaboration d'un programme d'urgence pour 2015 englobant l'installation de 130 nouveaux transformateurs électriques à travers la wilaya. Ce programme comporte également sept (7) nouveaux départs de lignes électriques et la réhabilitation de plusieurs kilomètres du réseau, selon la même source.

APS

ANNABA

60 exposants attendus au forum "Université-emploi"

Une soixantaine d'exposants représentant des entreprises créées par des diplômés universitaires dans le cadre des divers dispositifs d'aide à l'emploi est attendue au forum université-emploi, qui sera organisé les 29 et 30 avril à Annaba conjointement par l'université "Badji Mokhtar" et la Chambre du commerce et de l'industrie, CCI-Seybouse. La manifestation, initiée à l'occasion du 40^e anniversaire de la création de cette université, mettra en relief les succès de jeunes universitaires dans le monde de l'entrepreneuriat et les multiples dispositifs de soutien mis en place par les pouvoirs publics pour les jeunes diplômés, selon les organisateurs. Il s'agira également d'encourager l'esprit entrepreneurial et de rapprocher l'université de son environnement économique, selon encore la même source. Parallèlement, le pôle universitaire d'El Bouni accueillera des ateliers techniques sur l'élaboration d'un projet d'investissement et les mécanismes de sa concrétisation ainsi que des conférences sur l'économie et ses besoins en matière d'activités productives. En marge du Forum, il est prévu la signature d'une convention-cadre entre l'université et la CCI-Seybouse en vue d'ouvrir des formations LMD dans des spécialités dont a besoin le secteur économique.

EL TARF :

Un mort dans un accident de la route

Une personne est morte mardi dans un accident de la route survenu sur la RN 84 A reliant El Tarf à Annaba, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. La victime, âgée de 60 ans, a trouvé la mort sur le coup suite au dérapage de son véhicule au niveau de la localité de Henaya, dans la commune de Berrihane, a ajouté la même source. Selon les services de la protection civile la victime se nomme Chater Rabah et est enseignant à l'université Badji Mokhtar d'Annaba.

MEDEA

Fermeté dans le suivi

Le suivi rigoureux dans l'exécution des travaux de construction d'infrastructures scolaires a été souligné mardi par le chef de l'exécutif de la wilaya de Médéa qui a déploré le retard accusé dans la réalisation de certains établissements éducatifs "censés être livrés depuis plusieurs mois" notamment à Médéa, Draa-Smar, Oued-Harbil et Ouamri, à l'ouest du chef-lieu de wilaya. M. Brahim Merad a enjoint les responsables des chantiers de réalisation, lors de sa visite d'inspection, de veiller à ce que les infrastructures en travaux accusant un retard dans leur réalisation "soient achevées d'ici à la prochaine rentrée scolaire et livrées au secteur de l'éducation" en vue d'assurer, a-t-il indiqué, aux élèves des communes ciblées par ces projets de bonnes conditions de scolarisation. "Aucun glissement supplémentaire dans le calendrier d'exécution de ces projets ne sera toléré désormais", a-t-il averti, mettant l'accent sur la nécessité d'assurer un suivi rigoureux des chantiers et à veiller à ce qu'aucun nouveau retard ne vienne entacher la prochaine rentrée scolaire.

TIZI-OUZOU

Arrestation d'une jeune fille de 28 ans pour vol

Une jeune fille, âgée de 28 ans, accusée d'avoir volé une vieille dame a été interpellée courant de cette semaine par la police à Tizi-Ouzou, a-t-on indiqué à la sûreté de wilaya, précisant que la mise en cause dans cette affaire de vol qui "a reconnu les faits" avait "proposé à sa victime de lui prêter aide et assistance pour rejoindre une clinique médicale (à) et a commis son forfait (vol de numéraires, objets de valeurs et téléphone portable) lorsque la dame a été admise pour des radiographies, lui confiant son sac à main", a-t-on expliqué. Présentée lundi devant le parquet de Tizi-Ouzou, la jeune fille (étudiante) incriminée a été citée à comparaître après que la victime ait renoncé aux poursuites judiciaires, a-t-on précisé de même source. **APS**

SETIF :

Colloque national : "Les civilisations de la région à travers les sites archéologiques"

Dans le cadre du Mois du patrimoine, le Musée public national de Sétif a abrité durant deux jours un colloque ayant pour thème "Les civilisations de la région de Sétif à travers les sites archéologiques".

**Azzedine Tiouri**

Organisé par la Direction de la culture de la wilaya, en collaboration avec l'institut de l'histoire de l'université Sétif 2, cette rencontre a permis de cerner l'histoire des civilisations qui se sont succédées dans la région de Sétif.

Intervenant lors de la cérémonie d'ouverture de ce colloque, le directeur de la culture de la wilaya de Sétif, M. Aribi Zitouni, n'a pas manqué de souligner le rôle prépondérant joué par la région de Sétif dans les civilisations anciennes, "que l'on pourra, indiquera-t-il, constater un peu partout". "Beaucoup de notre patrimoine archéologique, ajoute-t-il, est encore enterré sous terre. Justement, c'est pour faire valoir tout

cet héritage matériel et immatériel historique que nous avons décidé d'organiser cette rencontre sous le thème de : "Civilisations de la région de Sétif à travers les sites archéologiques et les repères. On voudrait aussi à travers ce colloque faire ressortir tout ce qui a été oublié et participer ainsi à la reconnaissance de l'importance de notre patrimoine national algérien".

Selon le directeur de la culture de la wilaya de Sétif, parmi les participants se trouve la brigade de la Gendarmerie nationale chargée du patrimoine et la douane, en tant que partenaire présents dans les frontières pour éviter et lutter contre la fuite de nos objets et pièces archéologiques. Elles ont été invitées pour leur grand rôle joué dans la préservation, justement de ce patrimoine national, aux côtés des étu-

dants et des universitaires. Le thème du colloque a été déterminé en fonction de celui choisi par le ministère de la Culture qui est celui du "Patrimoine et territoire".

On sait, dira le directeur de la culture de la wilaya, que les citoyens s'intéressent beaucoup à leur environnement et entourage. Les civilisations qui se sont succédées ici à Sétif ont une relation directe pour la formation de la culture générale de notre société actuelle.

Nous avons voulu faire ressortir à travers cette manifestation culturelle, ce patrimoine qui reste la fondation de la culture de la région de Sétif et de l'Algérie tout entière".

Durant le premier jour, on a noté l'intervention de huit docteurs, spécialistes en histoire. La première a été présentée par le Dr Ibehé Youcef, de l'université Sétif 2 sur

le patrimoine urbanistique ancien de Sétif. Le Dr Amamra Aziz, directeur du musée public national des arts et des traditions populaires d'Alger a relaté « Sétif, à travers les voyageurs arabes ».

Les fortifications militaires dans la région de Sétif a été le thème abordé par le Dr Souad Soulimani de l'université Constantine 2.

Quatre axes de travail ont été choisis lors de ce colloque : La région d'Aïn Lahnène, l'importance dans l'organisation des recherches historiques et archéologiques, lecture des anciennes civilisations dans la région de Sétif et de Djemila, le patrimoine urbain dans la région de Sétif et les sites islamiques, le rôle de l'information de Sétif pour mettre en relief le patrimoine culturel de la région.

TAMANRASSET :**Grande affluence à la piscine semi-olympique d'In-Salah depuis sa réouverture**

La piscine semi olympique "Ahmed Ben Salah" d'In-Salah (Tamanrasset) connaît une grande affluence de jeunes, depuis sa réouverture vendredi dernier, a-t-on constaté.

Cette piscine, restée fermée près de 3 mois pour des travaux intérieurs, est considérée comme l'un des rares lieux de loisirs des jeunes dans cette région, connue pour ses fortes chaleurs, et accueille depuis sa réouverture un nombre croissant de jeunes, selon le responsable de cet établissement, Rabie Chehila.

Cette structure de jeunesse, réalisée en 2009, accueille toutes les tranches d'âges, des deux sexes, en plus de ses 110 adhérents, dont 40 filles, âgés entre 6 et 15 ans.

Cette piscine, et vu le manque de structures de loisirs dans la daïra d'In-Salah, contribue à l'animation de l'activité sportive et juvénile, en accueillant quelque 400 personnes durant l'été et 100 durant l'hiver, selon la même source. En dépit de cette grande affluence l'activité dans cette piscine ne débute qu'en fin d'après-midi, au grand



dam des jeunes, les enfants notamment, qui souhaitent que la direction revoie les horaires d'ouverture de cette structure, selon des impressions recueillies par APS auprès de cette frange de la société.

La capacité d'accueil de cette piscine

est de 75 personnes, répartie sur cinq couloirs, soit 15 nageurs par couloir. La structure dispose également de gradins de 200 places, de deux vestiaires (hommes et femmes), d'un sauna, d'une cabine pour les moniteurs et d'une infirmerie.

IL TUE SON AMI À BORDJ EL KIFFAN (ALGER)

15 ans de prison pour homicide volontaire

En ce mois d'avril 2015, le tribunal criminel d'Alger a condamné Yahia à 15 ans de prison pour homicide volontaire sur la personne de son ami Tarek.



A.Ferrag

Yahia avait un problème avec Tarek qui n'arrêtait pas de lui réclamer la somme de 60.000 DA que la victime refusait de lui restituer.

Une dispute éclate entre les deux jeunes hommes. Yahia fou de colère ramasse une barre de fer qui l'assène des mortels, Tarek est décédé sur le coup. Quelques temps plus tard, Yahia est arrêté et écourté.

L'accusé comparaît une année plus tard, au tribunal criminel d'Alger. Au box des accusés, Yahia reconnaît tous les faits retenus contre lui. Il déclara : « Je ne voulais pas en arriver là, je ne voulais pas le tuer, mais seulement lui faire peur. »

Le juge rappelle au prévenu la gravité de son acte.

Dans un long réquisitoire, le représentant du ministère public, met en exergue la gravité des faits et requiert une peine de 20 ans de

prison à l'encontre du mis en cause. L'avocat de la défense qui a tenté de minimiser les faits, ajoutant que son client n'a pas commis cet acte d'une manière volontaire avec intention de tuer son ami, il demande à la cour d'accorder les circonstances atténuantes à son client.

Au terme des délibérations, Yahia est condamné à 15 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire sur la personne de son ami Tarek.



Des peines allant à la perpétuité contre les traquants de plus de 40 quintaux de drogue

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a prononcé mardi des peines allant à la perpétuité contre 5 individus pour trafic de drogue (plus de 40 quintaux de kif traité) en 2013 dans le cadre d'un groupe criminel organisé.

Le tribunal a condamné le principal accusé dans cette affaire H.F par contumace et les accusés H.A. et T.N. à 20 ans de prison ferme. Des peines de 15 ans et 7 ans de prison ferme ont été prononcées respectivement contre T.A. et S.A.

Les faits remontent à 2013 lorsque les services de la Gendarmerie nationale ont arrêté T.N. à Laghouat, conducteur d'un semi-remorque qui transportait une grande quantité de kif traité, estimé à plus de 40 quintaux.

Après l'enquête, le chauffeur a avoué avoir été chargé par l'un des accusés de transporter cette marchandise d'Oran vers Illizi et de la remettre à des individus qui en assuraient le transfert vers l'étranger. Il a aussi reconnu que les stupéfiants provenaient du Maroc et que l'Algérie n'était qu'un point de transit. Par ailleurs, les accusés ont reconnu, durant l'audience, avoir effectué des opérations similaires en transportant d'importantes quantités de stupéfiants pour les faire parvenir au Sahara algérien avant de les transférer vers l'étranger.

PROTECTION CIVILE

2439 interventions en 24 h

Durant la période du 21 au 22 avril 2015 à 8 hoo , Les unités de la Protection civile ont enregistré 2439 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 6 les plus mortels ayant causé les décès de 4 personnes sur les lieux d'accidents et 12 autres blessées, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouira avec 2 personnes décédées et 6 autres blessées suite à 3 accidents de la circulation.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 4 incendies urbains industriels et divers : 02 incendies à Alger, 01 incendie à El Bayadh et 01 incendie à El Oued, sans faire de victimes.

Autre que les éléments de la Protection civile de la wilaya de Djelfa sont intervenus pour le repêchage et l'évacuation vers l'hôpital local, d'un enfant âgé de 14 ans décédé noyé dans une mare d'eau, au lieu-dit Guerritta, commune de Deldoul, daïra de Messaïd .

A signaler que les secours de la Protection civile de la wilaya de Batna sont intervenus pour évacuation vers l'hôpital local, d'une femme décédée suite à l'effondrement d'une habitation de type (R+2), sise à la cité 5-Juillet, commune et daïra de Batna.

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR "L'INCLUSION SCOLAIRE ET SOCIALE»

Les écoles doivent être ouvertes aux enfants autistes

Les écoles de l'enseignement public doivent être ouvertes à tous les élèves sans aucune discrimination, ont recommandé mardi à Alger les participants à une journée d'étude sur "l'inclusion scolaire et sociale des personnes avec autisme".

L'enfant autiste doit pouvoir s'inscrire dès l'âge réglementaire dans l'école publique de son quartier et c'est à la direction de cet établissement de prendre en charge son dossier pédagogique et non pas à ses parents ou aux associations. C'est un droit constitutionnel", ont-ils insisté.

Les participants à cette rencontre organisée à Ben Akoun par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger en collaboration avec l'association nationale Autisme Algérie (ANAA) et le ministère de la Solidarité nationale, ont également appelé à la généralisation des établissements du préscolaire et la multiplication des crèches.

Ces structures peuvent aider à reconnaître de façon précoce les enfants autistes. Le dépistage rapide est une étape très importante dans leur prise en charge médicale", indiquent les recommandations de cette journée d'étude.

Pour une meilleure prise en charge médicale de ses enfants en bas âge souffrant de retard mental provoquant des troubles de la communication, de la socialisation et de l'utilisation des objets, les associations, les médecins et les parents demandent la multiplication des centres de pédiopsychiatrie.

Il existe sept centres de ce type à l'échelle nationale, dont deux à Alger (Drid Hocine et Chérifa), a indiqué le chef de service de pédiopsychiatrie à l'hôpital Drid Hocine, le professeur Mahmoud Ould Taleb lors de cette journée d'étude, signalant que l'incidence de cette maladie handicapante est de un (1) enfant pour chaque 300 naissances.

La formation continue (des médecins, des enseignants et des cadres associatifs) et la réactivation des mécanismes de l'intersectorialité (éducation nationale, santé, solidarité nationale, travail, etc) pour une



meilleure prise en charge de ces enfants figurent également dans les recommandations. Les organisateurs ont décidé de mettre un comité de suivi pour transmettre ces recommandations, dont la plupart sont portées par le mouvement associatif depuis longtemps, aux autorités et veiller à leur application.

Auparavant, le professeur Ould Taleb a invité à penser sérieusement à multiplier les centres de prise en charge des enfants autistes, tout en déplorant "beaucoup d'erreurs graves" de diagnostic commises par les pédiatres, les orthophonistes et les psychologues qui "ne connaissent pas la maladie".

Un enfant dont l'autisme est diagnostiqué entre deux et cinq ans peut guérir grâce à un accompagnement spécialisé durant trois ans, mais si le diagnostic n'est pas posé à temps, les troubles vont s'inscrire dans la durée dès six ans, selon lui.

Ce risque peut survenir dès l'âge de quatre ans, estime pour sa part la pédiopsychiatre et responsable du centre médico-psychologique de Boulogne Billancourt-Hauts de Seine (France), Zahia Bouraïza, qui a plaidé pour des formations au diagnostic de l'autisme, dont les causes ne sont pas encore déterminées avec précision.

S'agissant des modèles de scolarisa-

tion des enfants handicapés en général, le docteur Monique Martinet, neuropsychiatre pédiatrique, présidente conseillère scientifique de la "Maison du XX^e siècle" (France), a dit sa préférence pour les écoles ordinaires, rejetant le système des centres spécialisés qui "les éloignent de l'inclusion scolaire et sociale".

Cela doit se faire dans le cadre d'un "projet personnalisé de scolarisation" dans lequel il faut définir les besoins de l'enfant autiste ou autre, aider les enseignants à avoir un minimum de connaissance en pédiopsychiatrie, travailler en intersectorialité et disposer d'un centre de référence en la matière, a souligné M^{me} Martinet.

L'association ANAA milite également pour une scolarisation dans le milieu ordinaire au milieu des autres élèves avec un accompagnement spécialisé, a dit à l'APS sa présidente Lila Ouali. L'Algérie dispose de 133 centres psycho-pédagogiques qui accueillent notamment 700 enfants autistes pris en charge par 200 encadreurs déjà formés au diagnostic de cette maladie, a indiqué à cette journée d'étude le directeur de l'éducation et de l'enseignement spécialisé au ministère de la Solidarité nationale, Abdelyamine Lebsari.

APS



ORAN

Les marchés d'Es-Sabah et d'El Kerma seront promus en structures commerciales pilotes

Les deux marchés de hai Es-Sabah et de la commune d'El Kerma (Oran) seront promus en structures commerciales pilotes générées selon des normes modernes, a indiqué le directeur de l'entreprise publique de gestion du marché de gros des fruits et légumes qui gère ces deux marchés.

Dans ce cadre, cette entreprise œuvre à promouvoir la structure commerciale de hai Es-Sabah situé à l'est de la ville d'Oran au rang de centre commercial, surtout que cet espace a été réalisé selon une conception moderne s'adaptant aux marchés couverts mondiaux, a ajouté Larbi Tahar.

Cette structure abritera toutes les activités commerciales et de services réparties sur 60 locaux et tables de fruits et légumes et sera dotée de caméras de surveillance à l'intérieur et l'extérieur.

L'entreprise précitée a lancé des appels d'offres de location de locaux dans ce marché disposant de commodités nécessaires pour le vendeur et le client.

Le marché de la commune d'El Kerma au sud d'Oran, sera réservé à certaines activités commerciales dont celles de vente dolives, d'huile d'olives et du miel, a-t-il indiqué.

Dès contacts ont eu lieu entre l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et la chambre d'agriculture d'Oran pour désigner les professionnels désirant vendre des produits agricoles ou louer un local aux enchères dans cet espace commercial renfermant 22 locaux. Les marchés d'Es-sabah et d'El Kerma ont été réalisés sur budget de la wilaya.

BATNA

Une femme périt dans l'effondrement d'une maison

Une femme d'une cinquantaine d'années a perdu la vie, mardi soir, dans l'effondrement de la maison de deux étages dans laquelle elle se trouvait, cité du 5-Juillet à Batna, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile.



Des travaux d'excavation en cours dans une maison voisine "pourraient être à l'origine de cet effondrement total de la demeure qui n'est plus qu'un amas de gravats", a indiqué le responsable de la cellule de communication de la direction de la Protection civile, Zohair Nekââ, précisant que la victime "se trouvait, par bonheur, seule dans l'habitation au moment de cet accident

survenu à 21 h 30". Les 27 éléments dépeçés sur les lieux à leur tête le directeur de wilaya de la Protection civile qui a supervisé l'opération, ont mis plus de 4 heures pour retirer la malheureuse victime des décombres de la maison, selon M. Nekââ qui a ajouté qu'une demeure mitoyenne a été évacuée car présentant "d'importantes fissures".

Les éléments de la Protection civile

étaient encore sur les lieux dans la matinée de mercredi pour "assurer la surveillance du site et parer à toute éventuelle déstabilisation après avoir tracé un périmètre de sécurité", a encore indiqué la même source.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour établir les causes de cet effondrement.

Report du procès du groupe responsable de l'attentat terroriste de 2008 à Beni Amrane

Le procès de quinze (15) terroristes présumés impliqués dans un attentat terroriste en 2008 à Beni Amrane (wilaya de Boumerdès), qui a coûté la vie à deux personnes dont un expatrié français, a été reporté mardi au 27 mai 2015 par le tribunal criminel d'Alger.

La présidente du tribunal criminel a décidé de renvoyer le procès en raison de l'absence de l'avocat commis d'office de l'un des deux accusés présents.

Sur 15 accusés, 13 sont en état de fuite et doivent tous répondre des chefs d'inculpation de "création d'un groupe terroriste armé, homicides volontaires avec prémeditation et guet-apens avec usage d'engins explosifs".

Ce procès avait fait l'objet de 12 renvois jusqu'à présent lors de sessions criminelles précédentes. Cet attentat à l'explosifs avait causé la mort du directeur de l'entreprise française de BTP et terrassement "Razel" et de son chauffeur algérien, se

lon l'arrêt de renvoi.

Plusieurs éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Protection civile ont été également blessés lors de cet attentat terroriste.

Les individus poursuivis dans cette affaire appartiennent à la katibat "Djououd El Arkam" et sont originaires de la wilaya de Boumerdès.

Parmi les accusés, il y a des repris de justice dans des affaires de terrorisme ayant bénéficié de mesures de clémence. Les investigations diligentées dans ce sens avaient conclu que ces accusés avaient perpétré plusieurs attentats terroristes dont celui de Beni Amrane.

Le groupe a également fait partie des groupes terroristes, qui activaient dans les massifs montagneux des wilayas de Boumerdès et de Tizi Ouzou, leur apportant appuis logistique et financier.



Contrat Naftal-Altumet pour la fabrication de tubes de transport du GPL

La Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) et la Société algérienne des tubes métalliques (Altumet) ont signé un contrat pour la fourniture de tubes transportant du GPL, a indiqué, hier, Naftal dans un communiqué.

Le contrat prévoit la fabrication et la fourniture par Altumet, filiale du groupe public I.METAL, de 263 kms linéaires de tubes devant transporter le GPL à partir du complexe de Bethioua (Arzew), qui concentre 90% de la production nationale, vers Chief, précise la même source. Ces canalisations devront permettre, dès fin 2016, l'acheminement du GPL vers l'ensemble de la région Centre du pays, et de réduire, ainsi, la pression exercée sur les ports pour le transport de ce carburant. Le GPL est, actuellement, transporté par navires depuis Arzew vers les ports d'Alger et de Béjaïa.

Une superficie de 9.000 ha consacrée à la céréaliculture à Béchar



Une superficie de 9.000 hectares est consacrée actuellement à la céréaliculture, à travers la wilaya de Béchar, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette superficie a été triplée par rapport à celle des années précédentes ou uniquement 3.500 ha étaient concernés par cette activité agricole stratégique et donnaient lieu à une production annuelle de plus de 63.000 quintaux, a-t-on précisé.

C'est grâce à un financement de 135 millions DA alloué aux besoins de l'extension et du développement de la céréaliculture dans la région, au titre du programme de développement quinquennal 2010-2014, que cette opération a été concrétisée, selon la même source. Cet investissement public a aussi permis le financement et la mise en place de systèmes d'irrigation moderne, notamment des pivots, le goutte à goutte, ainsi que l'acquisition de tracteurs agricoles et de moissonneuses-batteuses ainsi que l'introduction de nouvelles techniques agricoles permettant l'augmentation de la productivité des périmètres agricoles spécialisés dans ce type de culture dans la région de Zousfana (nord de Béchar), a-t-on expliqué à la DSA.

La qualité du sol et la disponibilité des ressources hydriques à travers cette zone rurale à vocation aussi pastorale et d'autres zones agricoles de la wilaya, sont des facteurs très importants pour le développement, dans les cinq prochaines années, de cette filière qui pourra toucher une surface de plus de 40.000 ha, a-t-on souligné à la DSA de Béchar.

DRAMES MIGRATOIRES

La presse internationale déplore le manque de volonté à prendre en charge la question

Les naufrages d'embarcation avec à bord des migrants se sont multipliés lors du week-end dernier au large de la Méditerranée, faisant des centaines de victimes, alors que la presse notamment européenne déplore «un manque de volonté» en matière de prise en charge de ce fléau par l'Europe.

Pour l'agence italienne d'information, Ansa, qui ne cesse de parler de bilan de victimes parmi les candidats à l'immigration, elle a estimé que l'Union européenne (UE) a perdu toute crédibilité en matière de politique migratoire. «Après la disparition de plus de 1000 personnes en mer, le journal italien

Il Manifesto, a accusé les pays occidentaux d'être «co-responsables des situations qui poussent toutes ces personnes à fuir en Europe.

«Regardez à quoi nous avons réduit le Delta du Niger avec nos puits pétroliers (a) une région sans eau», a-t-il témoigné pour illustrer les raisons qui poussent les populations des régions à vouloir regagner les côtes européennes à bord d'embarcation de fortune.

Il Manifesto reproche dans le même contexte à l'Otan d'avoir provoqué l'instabilité et l'insécurité en Libye, pays de départ massif de migrants vers l'Europe. Pour le journal la situation est au même degré d'inquiétude en Somalie et en Syrie.

Le grand nombre de victimes était originaire de pays d'Afrique saharienne, tels l'Érythrée, la Somalie et du Soudan, mais aussi du Bangladesh et d'Afghanistan, a rapporté pour sa part rapporté La Repubblica.

Dans le même ordre d'idées, le journal français Le Courrier international, qui parle de manque de moyens de lutte contre les flux migratoires et leur prise en charge, a indiqué que la prévention européenne contre l'immigration clandestine se limite aux opérations de contrôle, limitée aux eaux territoriales.

La majorité vient de pays ravagés par la misère ou la guerre, la Libye, le Nigeria, le Malin le Niger, la Somalie, la Syrie,



l'Egypte, l'Irak...», selon le journal, faisant ainsi état de condition de vie très difficiles dans ces pays.

Plusieurs autres titres qui ont dénoncé l'hypocrisie régnante au sein des pays de l'UE, ont affirmé que l'Union européenne devrait garantir des canaux légaux d'accès dans l'espace Schengen à toutes ces personnes qui fuient les guerres et les persécutions. Car les victimes, a-t-on regretté, n'avaient d'autres solutions que de «monter sur des bateaux de fortune».

Outre une meilleure répartition de l'accueil des réfugiés au sein de l'UE, il faudrait des hébergements dans les pays d'origine des migrants, selon le quotidien néerlandais De Volkskrant qui affirme que «seule une amélioration de la situation en Afrique et au Moyen-Orient» pourra mettre fin aux tragédies en mer. De son côté l'organe allemand, Süddeutsche Zeitung, a souligné à son tour qu'«après l'effondrement de l'Etat en Libye, l'UE n'a plus les moyens de

mettre fin aux agissements des passeurs», ajoutant que «les 27 ne peuvent pas organiser de procédure d'asile au point de départ de la fuite. On doit donc le faire là où les réfugiés affrontent le plus grand risque et où les catastrophes ont le plus souvent lieu : en haute mer, le plus proche possible de la côte libyenne». «Aucune nouvelle politique ne fonctionnera si les différents pays ne sont pas capables d'affronter la question comme un problème commun et global», a écrit notamment le quotidien espagnol El País.

D'autres titres ont lancé un appel à l'UE à mettre en œuvre des politiques qui contribuent à «stimuler les économies et la mise en place de régimes stables» dans les pays dont sont originaires les migrants clandestins. L'UE est également appelé par des médias européens à abandonner le protectionnisme et «ouvrir les marchés européens aux produits agricoles et autres venant d'Afrique et du Moyen-Orient».

L'ONU appelle à davantage de coopération internationale

Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé mardi à davantage de coopération pour faire face à la crise migratoire en Méditerranée, après une série de naufrages qui ont fait plusieurs centaines de victimes, soulignant la nécessité de poursuivre en justice les passeurs. Dans une déclaration adoptée à l'unanimité, les 15 pays membres «expriment leur ferme soutien»

aux pays riverains qui font face à cette crise. Ils recommandent «d'intensifier la coordination des efforts internationaux pour renforcer la réponse» à cette crise et «protéger les migrants» des trafiquants. Ils «déplorent et condamnent» ce trafic et soulignent «la nécessité de poursuivre en justice les responsables».

Après des naufrages qui ont fait plusieurs centaines

de morts en Méditerranée, l'Union européenne envisage notamment de renforcer les opérations de surveillance et de sauvetage en mer.

Ce plan européen a été entériné par les ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur de l'UE réunis lundi en urgence à Luxembourg et doit être soumis jeudi à un sommet européen.

SELON UN REPRÉSENTANT DE L'ONU «L'Afrique, futur grand marché des drogues»

Le prochain grand marché des drogues sera l'Afrique, dont le territoire sert déjà à envoyer de la cocaïne d'Amérique du Sud vers l'Europe, a prévenu mardi à Panama Pierre Lapaque, représentant de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (Onudec).

«Le futur marché des drogues et de la cocaïne (en particulier) est en Afrique», a déclaré ce policier français, représentant du bureau régional de l'Onudec pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, lors de la réunion annuelle d'un projet financé

par l'Union européenne contre le crime organisé en Amérique latine et en Afrique.

Selon cet expert, les facteurs qui dopèrent le narcotrafic en Afrique dans les prochaines années sont la porosité des frontières, le manque de moyens humains et matériels pour affronter les groupes criminels, la corruption, la faiblesse des institutions et l'instabilité politique.

Les pays d'Afrique de l'Ouest servent déjà, depuis une décennie, de plateforme pour acheminer la drogue d'Amérique latine vers l'Eu-

rope, a-t-il expliqué.

«Il y a 15 ans, cette cocaïne voyageait par bateaux et avions mais directement vers l'Europe. Il y a 10 ans, les groupes criminels ont identifié l'Ouest de l'Afrique (comme possible plateforme de transit) car c'était plus facile pour eux», a-t-il raconté.

Selon lui, chaque année, 35 à 40 tonnes de cocaïne passent par cette région, dont 20 à 25 parviennent en Europe de l'Ouest, le reste étant notamment destiné au marché africain, appelé à grandir en raison d'une importante population jeune

et de l'expansion de sa classe moyenne.

Une grande partie de cette drogue part du Brésil jusqu'au Suriname avant de voyager jusqu'en Mauritanie, au Sénégal, en Gambie, en Guinée et en Sierra Leone.

D'ores et déjà, «les saisies d'héroïne sont de plus en plus fréquentes», et près de la frontière entre le Mali et le Sénégal, les laboratoires clandestins de drogues de synthèse se multiplient. En 2014, en Afrique occidentale, 291 saisies de drogues et 321 arrestations liées à ce trafic se sont produites, selon Pierre Lapaque.

LUTTE CONTRE EBOLA : Le gouvernement allemand contribuera au renforcement des capacités d'experts ivoiriens



Le gouvernement fédéral d'Allemagne va contribuer au renforcement des capacités d'experts ivoiriens afin que «ce pays voisin du Libéria et de la Guinée soit préparé le mieux possible à faire face au virus Ebola ou à l'apparition d'une maladie analogue», a-t-on annoncé mardi de source officielle.

Selon la représentation diplomatique allemande en Côte d'Ivoire, cette initiative qui porte aussi sur la création de laboratoires, s'insère dans le cadre du programme allemand de biosécurité, une feuille de route du ministère fédéral des Affaires étrangères ayant pour objectif de renforcer la sûreté biologique à l'échelle mondiale.

Financé depuis 2013 à hauteur de 15,720 milliards Fcfa (près de 24 millions d'euros), ce programme qui devra prendre fin en 2016, se décline en 18 projets réalisés dans plus de 20 pays, principalement en Afrique, Asie et Amérique latine.

Ce programme, rappelle-t-on, concerne aussi la mise en réseau des acteurs de santé publique nationaux et internationaux, la détection et le diagnostic de maladies extrêmement dangereuses et la surveillance des maladies.

Il est prévu à, ce titre, de faire suivre à une soixantaine d'experts du personnel de laboratoire ivoirien une formation ciblée en diagnostic du virus Ebola au Centre hospitalier universitaire de Bouaké. Et la même source de poursuivre que cette formation sera dispensée dans un laboratoire fixe financé par l'Allemagne au centre hospitalier universitaire de Bouaké et à l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire.

Il est à noter que le virus Ebola qui a fait plus 10.000 morts, n'a toujours pas entièrement disparu d'Afrique de l'Ouest. Ces derniers mois, plusieurs instituts de recherche allemands ont envoyé des experts dans la région affectée dans le but de contribuer à combattre la propagation du virus.

APS

DÉCHETS ÉLECTRONIQUES

Une mine d'or et de toxicité

Un récent rapport d'un organisme des Nations unies revient sur le fléau des déchets électroniques qui continuent de polluer de nombreux pays du Sud notamment



Samy YACINE

Les chiffres ont de quoi donner le tour de la question, et les perspectives ne sont gère reluisantes sur ce marché des déchets électroniques qui font le bonheur de quelques-uns et le malheur de beaucoup d'autres.

En publiant cette semaine une étude bien documentée sur la question, l'université des Nations unies remet au goût du jour une vieille problématique pour laquelle de nombreuses législations tant nationales qu'internationales ont été mises en place sans pour autant parvenir à enrayer le marché du transfert des déchets vers des pays pauvres ne quête de quelques dividendes à tirer des matières premières qu'ils recèlent.

L'étude estime le poids total des déchets produits en 2014 à quelques 41,8 millions de tonnes, soit une augmentation de 2 millions de tonnes en comparaison avec l'année d'avant. D'après l'université onusienne, il n'y a jamais eu autant de déchets sur la planète et il faut s'attendre à une progression fulgurante qui pourrait atteindre les 50 millions de tonnes dans les trois prochaines années.

Ces déchets se constituent de divers matériaux et se constituent de nombreuses sortes, avec « une large majorité d'équipements souvent volumineux de

cuisine, de salle de bains ou de buanderie, tels que des réfrigérateurs et des lave-linge. Mais aussi de plus petits appareils, comme des téléphones portables, des calculatrices, des ordinateurs portables ou des imprimantes, qui prolifèrent et présentent désormais 7% des déchets produits », peut-on lire sur le site du quotidien français lefigaro.fr qui rapporte une explication de l'université des nations unies selon laquelle, au moment où « nous assistons à toujours plus d'innovations technologiques, la durée de vie de nos appareils se réduit, ce qui conduit à une hausse rapide du nombre de 'e-déchets' ».

Au classement des pays producteurs de déchets, l'étude inique que les Etats-Unis et la Chine viennent évidemment aux premières loges, même si, comptabilisée par tête d'habitants, la production de déchets électronique se fait le plus en Norvège (28,4 kg), vient ensuite la Suisse (26,3 kg), l'Islande (26,1 kg), puis le Danemark et la Grande-Bretagne.

Les auteurs de l'étude rapportent que le total des déchets traités ne dépasse pas le sixième du volume produit et soulignent l'intérêt représenté par ce gisement qui constitue « un large réservoir potentiel de matériaux recyclables qui font d'eux une 'mine urbaine' », souligne David Malone, sous-scrétaire général des Nations unies et recteur de l'UNU, cité par le site lefigaro.fr qui note au passage que ces

« déchets renfermaient ainsi pour 48 milliards d'euros de fer, de cuivre ou d'or l'an dernier, selon les calculs de l'étude. »

Revenant sur les résultats de cette étude le site www.greenit.fr ajoute de son côté que « seulement 15 % (6,5 millions de tonnes) a été collecté et retraité par les dispositifs nationaux officiels », indiquant explicitement que « nous n'avons aucune idée où finissent 85 % des DEEE ! »

A part de là se pose pour ce site la question des « nombreux problèmes de santé associés aux toxines contenues dans ces déchets », qui se constituent d'après lui de produits hautement toxiques contenus dans les différents sortes de déchets qui se constituent ainsi : « les équipements informatiques et télécoms (catégories 3 et 4) - téléphones, ordinateur, imprimante, écrans, etc. - représentent 13 % du tonnage total contre 35 % pour le petit et gros électroménager et 10 % pour les équipements de chauffage et de climatisation. Les lampes ne représentent que 1 % du tonnage », lit-on sur greenit.fr

Les équipements informatiques qui représentent une bonne proportion du volume global des déchets électroniques sont considérés parmi les plus toxiques, selon ce site qui considère qu'ils « représentent 2,2 millions de tonnes de verre au plomb (6 fois le poids de l'Empire State Building), 300 000 tonnes de batteries contenant du mercure, du cadmium, du chrome, etc », ajoutant un peu plus loin

que « ces substances toxiques entraînent des problèmes de santé tels qu'un retard du développement intellectuel, des cancers et différentes pathologies du foie et des reins. »

Ces risques toxiques n'empêchent pas l'attrait des déchets électroniques sur beaucoup de populations dans des pays du sud, devenues par la force des choses une sorte de poubelle pour les déchets exportés par les pays développés, en dépit des restrictions légales bien présentes. Pour le site www.greenit.fr, ce « sont surtout les métaux précieux qui permettent de valoriser l'opération de collecte et de recyclage », il donne ainsi quelques détails sur les produits enfouis dans les 42 millions de tonnes de déchets qui, écrit-il « contiennent 16,5 millions de tonnes de fer, 1,9 millions de tonnes de cuivre, 300 tonnes d'or (soit 11 % de la production mondiale en 2013) ainsi que de l'argent, de l'aluminium, du palladium et différents plastiques réutilisables ».

Retenant les indications fournies par l'étude de l'université des nations unies, le site souligne que les plus grands producteurs de déchets sont des pays qui font « 130 fois plus de déchets par habitant que les pays les moins émetteurs », selon le site qui situe parmi les pays les moins producteurs « trois pays africains : le Libéria, le Niger et la République démocratique du Congo qui émettent moins de 0,5 kg par habitant et par an. »

Et la santé publique ?

Sur le site www.bastamag.net, est publié un reportage sur l'une des plus grandes décharges à ciel ouvert de déchets électroniques en Afrique. Elle est située à « Agbogbloshie, dans la banlieue d'Accra la capitale », souligne cet article qui ajoute qu'elle « est la plus grande décharge de déchets électroniques au Ghana. Des dizaines de milliers de personnes qui se rendent malades à démonter et à brûler les câbles. » Le journaliste s'est entretenu avec Mike Anane qui plane sur le dossier des exportations illégales de ces produits depuis plus de dix ans.

Il se rappelle qu'au début « ces déchets arrivaient par demi-camions. Le phénomène a explosé ces huit dernières années. »

Le phénomène tend à l'industrialisation de nos jours selon ce témoin de première main qui avance le chiffre de 500 containers débarquant chaque mois au port ghanéen de Tema. Le reste se passe dans des décharges à ciel ouvert, ou, d'après ce site, « les équipements sont démantelés, une partie récupérée, le reste brûlé, sans protection suffisante pour les travailleurs du site ». Le journaliste du site n'omet pas d'évoquer les « conséquences désastreuses pour les populations locales : le site d'Agbogbloshie est classé parmi les dix endroits les plus pollués au monde, selon le classement effectué par l'ONG suisse Greencross et l'institut américain Blacksmith », avance-t-il.

Hypocrisie sur toute la ligne

Au plan international, la Convention internationale de Bâle, entrée en vigueur en 1992, « interdit l'exportation de déchets dangereux des pays membres de l'OCDE vers ceux du Sud », note le site bastamag.net qui ajoute que les européens ont mis en place des normes plus strictes, en effet, écrit-il, « une directive européenne a structuré en 2002 la filière de la collecte et interdit à ses États membres d'exporter leurs déchets, dangereux ou non, pour les faire éliminer dans un pays étranger. »

Cela n'empêche toujours pas les lots entiers de déchets électroniques d'être déversés dans les pays pauvres. Pour Mike Anane, la raison est à trouver dans le fait que « les États-Unis n'ont pas ratifié la Convention de Bâle... Et les pays européens font passer les exports de déchets électroniques pour des dons d'équipements usagers ».

CANCER DU SEIN UN DIAGNOSTIC PRÉCOCE GRÂCE À UN TEST SANGUIN

Un nouveau test sanguin pourrait prédire la probabilité de développer un cancer du sein au cours des 2 à 5 ans à venir.

Alors que l'Institut américain du cancer vient d'annoncer que le nombre de cancers du sein pourrait augmenter de 50% d'ici 2030 par rapport aux chiffres de 2011, les chercheurs s'activent pour trouver de nouveaux biomarqueurs pour la détection précoce du cancer. C'est le cas des chercheurs de l'Université de Copenhague (Danemark) qui pensent avoir trouvé un test sanguin qui pourrait prédir la probabilité de développer un cancer du sein au cours des deux à cinq années qui suivent le test.

Selon le Professeur Rasmus Bro, principal auteur de cette étude publiée dans la revue professionnelle *Metabolomics*, la méthode développée avec son équipe pourrait détecter le cancer bien plus tôt et plus sûrement qu'une mammographie. Ce test sanguin consiste à doser certaines métabolites (les molécules produites par une cellule ou un organe) présents afin de définir le profil métabolique, ce dernier étant modifié en cas de pré-cancer. Testé sur les échantillons de sang de 800 femmes, leur dépistage a prédict le développement d'un cancer du sein avec une précision de 80% alors que la mammographie dépiste la présence d'une tumeur avec une précision de 75%.

Toutefois, les chercheurs soulignent que ces premiers tests ont été effectués sur des femmes déjà suivies pour leurs risques de cancer. Il leur reste maintenant à faire des tests de plus grande ampleur afin de valider leur biomarqueurs.



LES TRAITEMENTS PROGRESSENT

Chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie, hormonothérapie, traitements ciblés... La lutte contre les cancers du sein avance sur tous les fronts, pour stopper l'évolution de la maladie tout en respectant la qualité de vie.

La chimiothérapie n'est plus systématique

Utilisée pour réduire la masse de la tumeur avant la chirurgie, ou après l'opération, associée ou non à une thérapie ciblée, ou encore en cas de rechute, la chimiothérapie n'est pas toujours obligatoire. En effet plus la tumeur est détectée tôt, moins elle a eu le temps de grossir et de diffuser des cellules dans l'organisme. Les petites tumeurs que l'on ne sent pas à la palpation sont en général moins inquiétantes que les autres, même si les caractéristiques histologiques et moléculaires comptent davantage que la taille. Des tests pronostiques, comme le test PAM 50, testé avec succès sur des milliers de patientes, permettent de détecter les tumeurs associées à un très faible taux de récidive, pour lesquelles la chimiothérapie est inutile. Par ailleurs, un essai européen évalue l'utilité des chimiothérapies post-opératoires après 70 ans. « Grâce aux Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP) généralisées depuis le plan cancéropôle, qui ont permis de démarrez le traitement et après la chirurgie, chaque femme bénéficie de l'avis d'une équipe de spécialistes, qui propose le traitement le mieux adapté », se félicite le Dr Anne Lesur, responsable dans son institut de ces réunions depuis plus de 20 ans.

La radiothérapie est mieux supportée

Après une chirurgie conservatrice, il est nécessaire de délivrer une radiothérapie pour détruire d'éventuelles cellules tumorales résiduelles, à raison de 5 séances par semaine pendant 5 semaines, soit 25 séances au total. Grâce aux progrès effectués au cours des 15 dernières années, le taux de rechute locale à 10 ans des tumeurs traitées à un stade précoce est passé de 15 % à 6 %. Et les effets secondaires ont diminué. « Les doses sont au-



jourd'hui personnalisées au cas par cas grâce au scanner 3D, cela permet une irradiation ciblée qui préserve mieux les organes voisins (cœur, poumons...) et la peau. Chez les femmes âgées, une séance par semaine pendant 5 semaines est parfois suffisante », précise le Dr Anne Lesur. Dans certains cas, il est même possible de procéder à une seule irradiation au cours de l'intervention, juste après l'ablation de la tumeur. La radiothérapie administre alors une dose élevée de rayons ciblée sur la zone à fort potentiel de récidive, grâce au système Intrabeam dont les hôpitaux commencent à s'équiper. Cette

technique pourrait être utilisée, à terme, dans environ 20% des cancers.

La place de l'hormonothérapie se précise

Dirigée contre les récepteurs hormonaux aux oestrogènes (BO) ou à la progestérone (RP) présents dans 70 % des cancers du sein, l'hormonothérapie est prescrite pendant 5 ans après le traitement, diminuant ainsi les rechutes de moitié. « Qu'il s'agisse du tamoxifène avant la ménopause ou des anti-aromatases après, le bénéfice de l'hormonothérapie

ne peut aucun doute. Mais les femmes ne comprennent pas toujours son intérêt, alors qu'elles se sentent guéries... Alors que certaines le supportent très bien, d'autres sont gênées par des bouffées de chaleur, une prise de poids, ou des douleurs articulaires... Il est important d'en parler à son médecin, qui donnera des conseils adaptés pour réduire ces désagréments », conseille le Dr Anne Lesur. Selon des études récentes, prolonger l'hormonothérapie dans certains cas pendant dix ans au lieu de 5 ans pourrait encore diminuer les rechutes de 25% et prolonger la survie

Le suivi après traitement peut se faire à domicile

Grâce aux progrès de la chirurgie, notamment à la technique du ganglion sentinel, utilisée pour les tumeurs de moins de 2 cm, la chaîne ganglionnaire n'est retirée que lorsque c'est indispensable, ou moins de quelques inutiles de type « gros bras... ». Une opération de cancer du sein nécessiterait il y a quelques années 8 jours d'hospitalisation, désormais 1 ou 2 jours suffisent. Les soins post-opératoires prennent ensuite environ une demi-heure par jour, et peuvent être effectués par une infirmière à domicile. Une consultation est prévue trois mois après, puis une fois tous les 4 mois pendant les deux premières années, puis généralement deux fois par an, puis une fois par an. Pour chaque femme, un Programme Personnalisé de l'après-cancer (PPAC) est mis en place pour assurer un suivi coordonné entre l'équipe hospitalière et le médecin traitant. « Les médecins s'intéressent de plus en plus à l'impact des traitements sur la qualité de vie. Plus de 80 % des femmes vivront en effet plus de 10 ans après leur cancer. L'étude Canto par exemple, suivra 20 000 femmes pendant dix ans pour comprendre et traiter, voire anticiper l'impact des traitements sur la santé, la vie familiale et professionnelle », détaille le Dr Anne Lesur.

PALUDISME, TUBERCULOSE : LA MENACE DES FAUX MÉDICAMENTS



Selon des chercheurs américains, les faux médicaments vendus sur le marché mettent à mal des décennies de progrès contre le paludisme, la tuberculose ou le sida.

Selon l'Institut national de la santé des Etats-Unis, les médicaments contrefaits sont responsables de dizaines de milliers de morts chaque année et menacent le succès des dernières décennies d'efforts pour lutter contre le paludisme, la tuberculose, le VIH / sida et d'autres maladies infectieuses. "Cette pandémie mondiale devrait être traitée de toute urgence" soulignent-ils après avoir collecté les informations dans 17 études portant sur le sujet.

Dans l'une des études, les chercheurs ont constaté que sur 17 000 échantillons de médicaments détectés dans le marché, 41% contenaient des ingrédients sans normes de qualité ou étaient falsifiés. Dans une autre, que de faux médicaments contre le paludisme avaient provoqué la mort de 122 350 enfants africains en 2013. Quant aux innombrables antibiotiques de mauvaise qualité, ils provoquent de plus en plus d'antibio-résistance et ne permettent plus de lutter efficacement contre les microbes.

L'Institut national de la santé déplore un manque de vigilance sur la qualité des médicaments, notamment dans les pays à faible revenu. Mais dans un marché mondialisé, difficile de lutter contre un fléau qui représente le très juteux pactole de 72 billions de dollars chaque année.

"Nous savons que cette épidémie s'étend sur une très vaste zone, traverse les frontières internationales et touche un grand nombre de personnes," déclare Gavriella Nayar, responsable d'un programme d'établissement des normes de médicaments dans un comité scientifique. Les médicaments contrefaits ne concernent en effet pas seulement le paludisme ou la tuberculose mais on trouve aussi de faux médicaments contre le cancer, les maladies cardiovasculaires et autres maladies graves.

FUMER UN PEU, C'EST QUAND MÊME FUMER...

Les petits fumeurs ont tendance à sous-évaluer le risque lié à leur consommation de tabac, selon une étude présentée à la Conférence européenne du cancer du poumon. Or le risque existe même quand on ne fume qu'une seule cigarette par jour.

Lors de la Conférence européenne du cancer du poumon qui se tenait en fin de semaine dernière à Genève (Suisse), des chercheurs de l'Hôpital de Marseille ont présenté les résultats d'une étude menée auprès de 1602 personnes de 40 à 75 ans, dont 1483 sans antécédent de cancer. Parmi ces derniers, 481 ont déclaré être d'anciens fumeurs et 330 être toujours fumeurs, avec une consommation moyenne de 14,2 cigarettes par jour. Interrogés sur les risques liés au tabagisme, 34% des personnes ont répondu que, selon eux, fumer moins de 10 cigarettes par jour n'entraînait aucun risque de cancer du poumon.

Ce résultat est particulièrement impressionnant et alarmant a déclaré le Dr Laurent Greiller, responsable en cancérologie au Centre hospitalier de Marseille, qui a mené ces travaux. Cela montre que beaucoup pensent qu'une consommation faible de tabac est insuffisante. Moins de la moitié des sujets ont répondu qu'il n'existaient pas de cigarette inoffensive. En outre, moins de 60% des personnes interrogées ignoraient que le risque de cancer ne disparaissait pas avec l'arrêt du tabac et que le risque de maladie cardio-vasculaire, par exemple, apparaît dès la première cigarette.

"Il est crucial que les recommandations de santé publique continuent à se concentrer sur la pandémie tabagique", note le docteur Greiller en précisant que les résultats de son étude montrent qu'il était urgent de lancer des campagnes soulignant les risques pour la santé de la première cigarette. "La lutte contre le tabagisme est loin d'être terminée". Une lutte



d'autant plus nécessaire que le cancer du poumon peut rester en sommeil pendant 20 ans chez les fumeurs et anciens fumeurs, avant

que les cellules cancéreuses ne se réveillent et se transforment en une forme agressive de la maladie.

LE CANCER DU POUMON PLUS MEURTRIER QUE LE CANCER DU SEIN CHEZ LES FEMMES EN 2015



9% du nombre de décès par cancer du poumon, parallèlement à une baisse de 10,2% de ces chiffres pour le cancer du sein.

Dans toute l'Union européenne, ce sont les Britanniques et les Polonais qui paient le plus lourd tribut concernant le cancer du poumon. Ces pays enregistrent respectivement des taux de décès de 21 et de 17 cas pour 100 000 femmes.

« Les femmes britanniques et polonaises, et particulièrement les britanniques, ont eu depuis

longtemps des taux de cancer du poumon plus élevés que dans la plupart des pays européens », commente le Dr Carlo La Vecchia. « Cela est dû au fait que les femmes britanniques ont commencé à fumer durant la seconde guerre mondiale, alors que dans la plupart des autres pays de l'Union européenne, les femmes ont commencé à fumer après 1968. » Pas de quoi se vanter pour autant en France, puisque les décès dus au cancer du poumon ne cessent d'augmenter depuis la

hausse du tabagisme des années 70, alors qu'à l'inverse, le nombre de décès par cancer du sein diminue depuis 2005, grâce au dépistage organisé et à l'amélioration des traitements.

Le cancer du pancréas, la seconde exception

Alors que les chercheurs annoncent que les taux de mortalité tous cancers confondus vont continuer de diminuer en 2015, ils précisent que la 2^e exception notable, après le cancer du poumon chez les femmes, est le cancer du pancréas pour les deux sexes.

Par rapport aux chiffres de 2009, l'étude prévoit une hausse de 4% du taux de mortalité chez les hommes des suites de ce cancer, et une baisse de 5% chez les femmes. Le tabac, l'alcool, le diabète, l'obésité ainsi que les facteurs familiaux sont tous les facteurs avancés pour justifier ces chiffres. Mais ceux-ci ne permettraient d'expliquer tous ces cas. Pour les 60% restants, la communauté scientifique s'attèle à trouver d'autres facteurs de risque.



GROS PLAN SUR CIRTA Des études techniques pour la réhabilitation des salles de cinéma de Constantine sont en cours

Des études techniques devant précéder le lancement de la réhabilitation des salles de cinéma de Constantine, sont "actuellement en cours" a indiqué à Constantine, mardi en début de soirée, la ministre de la Culture, Nadia Labidi.

En marge des premières prises de vues du film "Les Sept remparts de la citadelle", la ministre a précisé que six (6) salles de cinéma dans la ville des Ponts sont concernées par des travaux de réhabilitation soulignant que les études techniques lancées détermineront la mise aux normes requises des salles obscures.

Elle a, dans le même contexte ajouté que les nouvelles infrastructures culturelles réalisées ou réhabilitées dans la wilaya de Constantine, pour la manifestation culturelle arabe phare de l'année, "disposent de salles de projection" et permettront d'assurer le programme du département du cinéma, tracé dans le cadre de cet événement culturel.

Au cours de sa visite à Constantine, Mme Labidi s'est rendue au palais Ahmed Bey, siège du musée national public des arts et expressions populaires, où elle a visité l'exposition des tapis et produits artisanaux de la région du M'zab.

La ministre s'est également rendue au palais de la culture Mohamed-Laid Al Khalfa, où les semaines culturelles des villes de Tipasa et de Tamanrasset ont été ouvertes, dans le cadre du programme culturel de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe".

DOTÉE DE 3.000 OUVRAGES Ouverture d'une bibliothèque au musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles de Constantine

Une bibliothèque dotée de plus de 3.000 ouvrages a été inaugurée mardi au musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles de Constantine.



OUverte dans le cadre de la célébration de la journée du savoir Youm El Ilm (16 avril), cette structure dotée d'une salle de lecture de 50 places est appelée à encourager la lecture et à élever le niveau du lectorat, a précisé à l'APS la directrice du musée Chadia Khalfallah.

Ces ouvrages destinés notamment aux étudiants, enseignants et chercheurs universitaires touchent aux différents domaines scientifiques, économiques, politiques et littéraires, a précisé la même responsable.

L'ouverture de cette structure culturelle qui constitue également "un moyen pour inciter les enfants et les jeunes à lire a été effectuée également dans le cadre des festivités marquant la célébration du 60^e anniversaire de l'indépendance et du mois patrimoine, a fait savoir la même source.

Une exposition de photographies illustrant les richesses de plusieurs ré-

gions du pays en l'occurrence les wilayas de Constantine, de Tiaret, de Tlemcen et de M'sila a été inaugurée à cette occasion.

Un programme riche et diversifié a été concocté pour le mois du patrimoine à Constantine avec l'ouverture également d'un salon de l'artisanat et des métiers remontant le temps et racontant l'histoire du textile en Algérie, les habits traditionnels, la vannerie et la dinanderie, un des plus célèbres savoir-faire constantinois. Cette manifestation culturelle, qui se poursuivra jusqu'au 19 mai, a pour objectif de jeter la lumière sur le patrimoine local et sa promotion, parallèlement à la réhabilitation du secteur touristique et du cachet artisanal typique de la région de Constantine, a indiqué à ce propos Mme Khalfallah.

C'est une réelle opportunité aussi bien pour les citoyens de la wilaya de connaître les différentes facettes de cet

art ancestral, particulièrement des métiers en voie de disparition, que pour les artisans eux-mêmes pour se rencontrer, échanger leurs expériences et enrichir par la même leur art", a-t-elle considéré.

Le Salon se veut également une occasion pour inciter les jeunes à investir dans l'artisanat et à améliorer la qualité du produit artisanal tout en préservant son cachet patrimonial, a-t-elle ajouté.

Un autre salon dédié à la distillation de l'eau de rose et de fleurs d'oranger est prévu pour le 25 du mois en cours, a-t-on encore indiqué. Cette exposition annuelle, devenue traditionnelle dans la cité du Vieux-Rocher regroupera une vingtaine d'artisans spécialisés dans ce domaine et sera organisée avec la collaboration de la direction de la culture et de l'association El Baha, pour la promotion de la culture et de l'artisanat, a-t-on souligné de même source.

LES SEPT REMPARTS DE LA CITADELLE Premier tour de manivelle du film à Constantine

Les premières prises de vue du film "Les Sept remparts de la citadelle" d'Ahmed Rachedi ont été effectuées, mardi après-midi à la place Si El Houes, en face du palais Ahmed Bey à Constantine, en présence de la ministre de la Culture, Nadia Labidi.

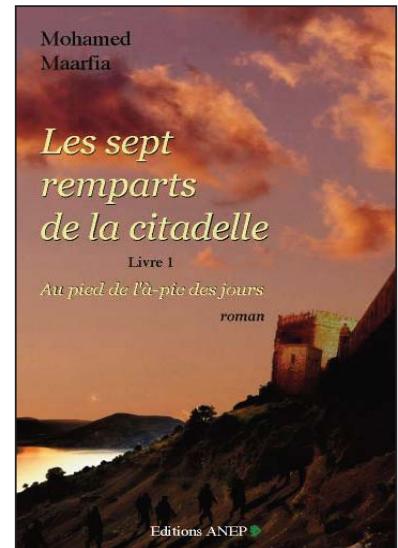
Adapté du roman éponyme de Mohamed Maarfa, le long métrage verra la participation d'une pléiade d'acteurs dont Hassan Kechache et Youcef Sehiri qui ont campé, respectivement, les rôles de Mustapha Benboulaïd et du colonel Lotfi, a précisé le réalisateur, Ahmed Rachedi.

Produit par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) avec le soutien du ministère de la Culture, le tournage du film "Les Sept remparts de la citadelle" s'effectuera dans cinq wilayas (Constantine, Alger, M'sila, Mostaganem et Khencela) pendant quatorze (14) semaines, a ajouté le metteur en scène.

Le film "Les Sept remparts de la citadelle" retrace, à travers le parcours du personnage principal, "la colère de l'Algérien, déposée violement de sa terre, la dure réalité des colonisateurs, spoliateurs et l'obstination et la volonté à combattre sans recul pour restituer sa terre", a-t-on noté.

Ahmed Rachedi a également indiqué qu'il œuvre à réaliser "une série de films sur la guerre de libération", qualifiée d'un travail sur la mémoire, visant, a-t-il souligné à "exhumer des pans de l'histoire de l'Algérie et des périodes cruciales".

Soutenant que l'Algérie s'est imprégnée "d'une culture de la résistance", reflétée à travers le fil de son histoire, le réalisateur a souligné l'importance de "creuser dans le passé et de recouvrir une mémoire collective millénaires".



ÉTHIOPIE

Des dizaines de milliers d'Ethiopiens manifestent contre Daech à Addis Abeba

Des dizaines de milliers d'Ethiopiens ont participé mercredi à Addis Abeba à une manifestation organisée par le pouvoir contre le groupe autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech), responsable de l'exécution de 28 chrétiens éthiopiens en Libye, ont rapporté des médias.

Une grande partie des manifestants ont répondu à l'appel des comités de quartier, relais locaux du pouvoir, et portaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire "l'EI n'est pas l'islam" ou "Notre paix et notre unité ne seront jamais brisées par les extrémistes", selon l'agence AFP.

La foule a commencé à se rassembler au petit matin, pour finalement largement déborder de Meskel Square, la place centrale de la capitale éthiopienne.

Des slogans hostiles au gouvernement se sont aussi fait entendre. "Nous sommes fatigués des discours et de la propagande. Nous voulons des actes ! Vengeance pour nos frères !", criait un groupe de jeunes, rapidement entouré par un cordon de police, selon la même source.

L'exécution, montrée dans une vidéo diffusée dimanche, de chrétiens éthio-



piens capturés en Libye par Daech a été vivement condamnée par Addis Abeba qui a fait partie de sa détermination à combattre l'extrémisme.

Les autorités éthiopiennes ont pro-

mis d'aider à rapatrier les migrants qui se trouvent encore en Libye et donné consigne à leurs ressortissants de ne plus chercher à se rendre dans les zones où le groupe Etat islamique est actif.

KENYA:

Des responsables locaux suspendus après le massacre de Garissa

Le gouvernement kényan a annoncé mardi que neuf responsables des services de sécurité de Garissa ont été suspendus et pourraient être inculpés de négligence criminelle après le massacre perpétré à l'université de cette ville du nord-est du pays.

Cent quarante-huit personnes, dont 142 étudiants, ont été tuées le 2 avril lors de l'attaque de l'université, une opération commando revendiquée par les islamistes somaliens shebab, affiliés à Al-Qaïda.

Le ministre kényan de l'Intérieur, Joseph Nkassery, a déclaré qu'une enquête préliminaire sur la réponse à cette attaque avait montré que des responsables, parmi lesquels des hauts gradés de la police, n'avaient pas mobilisé leurs services avant ce raid sanglant,

en dépit des avertissements émanant des services de renseignement. Devant des journalistes, il a averti les responsables des forces de sécurité que "chacun devra répondre de tout acte d'omission qui met en danger la vie et les biens des Kényans". Cette enquête commence immédiatement", a ajouté le ministre, précisant que les responsables suspendus, deux fonctionnaires civils et sept hauts gradés de la police, seraient inculpés si les cas de négligence sont avérés. La presse kényane a notamment accusé les autorités de n'avoir pas su empêcher l'attaque de l'université, en dépit de renseignements faisant état d'une menace d'attaque imminente, et d'avoir mal protégé le site. M. Nkassery a tenté de minimiser une controverse concer-

nant l'utilisation d'un avion de la police pour transporter la famille d'un haut responsable de la police de retour de son séjour de vacances sur la côte le jour de l'attaque.

Selon des informations de presse, les forces d'élite de la police antiterroriste ont dû attendre plusieurs heures l'avion en question pour rejoindre Garissa à partir de Nairobi.

Le ministre de l'Intérieur a assuré que l'avion se trouvait déjà dans la région cotière "pour une mission officielle d'entraînement" et qu'il avait pris à son bord la famille du responsable des forces aériennes de la police lors de son vol de retour. Selon lui, ce transport a été autorisé et n'a pas affecté la réactivité des forces de sécurité sur le site du massacre. L'attaque de Ga-

rissa, localité de l'Est kényan située à quelque 150 km de la frontière somalienne, est la plus meurtrière au Kenya depuis celle contre l'ambassade américaine à Nairobi par Al-Qaïda en 1998 (213 morts). Affiliés à Al-Qaïda, les shebab ont multiplié ces dernières années les attentats au Kenya, pays miné par la corruption et au système sécuritaire défaillant, en représailles à l'intervention militaire kényane lancée contre eux dans le Sud somalien fin 2011. Notamment en septembre 2013 les shebab avaient attaqué le centre commercial Westgate de Nairobi faisant 67 morts. Devant la multiplication des attaques le président Uhuru Kenyatta a limogé en décembre le précédent ministre de l'Intérieur et le chef de la police.

MALI

Le Salvador participera à la Mission de l'ONU

Le ministère de la Défense du Salvador a annoncé mardi qu'il enverrait 90 soldats pour participer aux activités aériennes de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma), déployée depuis juillet 2013 dans le pays africain. Le bataillon, formé par des soldats des forces spéciales, des ingénieurs et du personnel de sécurité, sera sous les ordres du colonel Juan Aníbal Hernandez et comportera trois hélicoptères, des véhicules de transport et d'autres équipements militaires. Il sera déployé, avec le soutien des Etats-Unis et de la France, dans la ville de Tombouctou. "Le contingent aérien de Minusma réalisera des activités liées au transport de personnel, à l'escorte, à la surveillance et à la reconnaissance aérienne, des missions de recherche et de sauvetage, du transport médical et des patrouilles aériennes diurnes et nocturnes", a expliqué le ministère dans un communiqué.

GABON :

Découverte d'une importante cache d'armes près de Libreville



Une importante cache d'arme a été découverte mardi dans un petit village de pêcheurs abandonné au nord de Libreville, a annoncé la procureure de la République gabonaise, Sidonie Flore Oué.

La cache d'armes saisies, soit treize caisses en bois, est composée "précisément de kalachnikovs, fusils mitrailleurs, pistolets automatiques individuels, lances roquettes, grenades à main, mortiers et des munitions de diverses armes", a précisé Mme Oué, notant qu'une enquête a été ouverte pour déterminer la provenance de ces armes et leurs propriétaires. Le ministère

gabonais de la Défense nationale a fait état lundi de la présence aux frontières du pays de caisses d'armes.

"Le ministère de la Défense nationale, sur la base de ses services de renseignements et de ceux émanant de pays amis, a été lourdement informé de la présence à nos frontières de caisses d'armes dont les destinataires ne sont pas encore identifiés", avait précisé le ministère dans un communiqué. Toutes les forces de défense nationale ont ainsi été déployées dans le cadre d'une opération de sécurisation du territoire national, baptisée "Opération Nguéné".

NIGERIA

2 militaires tués par Boko Haram dans le nord-est

Deux militaires nigérians ont été tués lundi dans une attaque à la roquette menée par des éléments du groupe extrémiste armé Boko Haram dans le nord-est du pays, près de la localité martyre de Baga, ont rapporté mardi des médias.

Six autres soldats et un membre d'une milice d'autodéfense ont été très grièvement blessés dimanche quand leur véhicule avait sauté sur une mine posée par les extrémistes dans la même zone, selon les mêmes sources. "Boko Haram a tiré une roquette sur un camion militaire lors d'une embuscade à Baga qui a tué deux soldats et détruit le véhicule", a indiqué un témoin cité par l'agence AFP.

"Dans la foulée de cette attaque, qui a tué deux soldats, il y a eu un long accrochage entre les militaires et les hommes de Boko Haram, qui ont finalement pris la fuite", a précisé un autre témoin, cité par l'agence.

ELECTIONS AU SOUDAN:

Khartoum convoque les ambassadeurs américain, britannique et norvégien



Le ministère soudanais des Affaires étrangères a convoqué mardi les ambassadeurs américain, britannique et norvégien dont les pays ont critiqué les conditions dans lesquelles se sont déroulées les élections générales au Soudan. Dans une déclaration commune lundi, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Norvège ont indiqué qu'ils regrettaient "l'échec du gouvernement du Soudan à organiser des élections libres, justes et dans un climat propice".

Ann�ant mardi la convocation des trois ambassadeurs, le ministère soudanais des Affaires étrangères a dénoncé une "ingérence flagrante dans les affaires intérieures" du Soudan.

Le représentant de l'Union européenne à Khartoum a également été convoqué, selon un autre communiqué du ministère qui n'a pas donné davantage de détails.

Avant les élections, la chef de la diplomatie de l'UE Federica Mogherini avait exprimé son "scepticisme" quant à la crédibilité et la légitimité des résultats dans un pays où selon elle "certains groupes (sont) exclus et les droits civiques et politiques sont violés".

Arrivé au pouvoir en 1989, le président sortant Omar el-Béchir est assuré de remporter l'élection présidentielle, marquée par une faible participation et le boycott de l'opposition. Les résultats du scrutin qui s'est tenu du 13 au 16 avril sont attendus le 27 avril.

**SELON UN RAPPORT
DE DEFENSE FOR CHILDREN
INTERNATIONAL - PALESTINE
Les forces d'occupation
ont assassiné 535
enfants à Gaza l'été
dernier**



Le nombre d'enfants tués dans l'agression militaire de l'été dernier menée par les forces d'occupation israéliennes contre Gaza a atteint le chiffre de 535, la majorité d'entre eux ayant moins de 12 ans, a indiqué un rapport publié par Defense for Children International-Palestine (Dcip).

Selon ce rapport intitulé, une guerre contre les enfants palestiniens de Gaza, «3 400 enfants ont été blessés - plus de 1 000 tués à vie», «ils ont besoin de soins médicaux essentiels mais indisponibles en raison du siège totalement illégal appliqué par les forces d'occupation israéliennes - une véritable agression imposée avec le soutien occidental, sous-direction des Etats-Unis», ajoute le rapport. «Les investigations entreprises par (DCIP) sur le nombre d'enfants tués lors de l'offensive israélienne ont recueilli les preuves de flagrantes et massives violations de la loi d'humanitaire internationale commises par les forces israéliennes», précise le rapport.

La dernière opération militaire était la sixième offensive militaire israélienne sur Gaza de ces dernières huit années, et a élevé le nombre d'enfants tués dans les assauts israéliens sur Gaza à 1 097 depuis 2006. Selon le rapport, Israël considère tous les civils comme des cibles légitimes. Cependant, le droit international dénit cela comme un crime de guerre.

Le rapport de DCIP a indiqué que «2014 a été une année qui a apporté la violence, la peur et le deuil à Gaza». Par ailleurs, depuis la guerre israélo-arabe de 1967 et l'occupation par Israël des territoires palestiniens, 800 000 Palestiniens ont été emprisonnés par Israël, selon des chiffres officiels palestiniens.

**TERRITOIRES OCCUPÉS
Un émissaire de l'ONU
appelle à la reprise
des pourparlers de paix**

Le représentant adjoint permanent de la Chine auprès des Nations unies Wang Min, a appelé mardi les Palestiniens et Israéliens à reprendre leurs pourparlers de paix le plus tôt possible. «La création d'un Etat indépendant de la Palestine par le biais de pourparlers de paix et la coexistence pacifique des deux Etats est le seul moyen de sortir (de la crise)», a déclaré Wang Min, lors d'un débat ouvert du Conseil de sécurité de l'ONU. «nous espérons qu'Israël fera démonstration de bonne volonté et de sincérité, arrêtera la construction de la colonisation et lèvera complètement le blocus de Gaza», a-t-il ajouté, soulignant que «résoudre la question palestinienne est devenue plus importante et plus urgente».

Notant que la question de la Palestine est «au cœur» de la question du Moyen-Orient. Il a exhorté le Conseil de sécurité à «jouer un rôle plus important» sur la question et à faire plus d'efforts pour promouvoir les pourparlers de paix, à arrêter l'occupation et à faciliter la reconstruction dans la bande de Gaza, et a appelé la communauté internationale à renforcer la coordination à cet égard.

APS

CRISE YÉMÉNITE

Fin de l'opération «Tempête décisive» et début d'une nouvelle phase politique

• Washington et Téhéran saluent la fin des frappes de la coalition arabe

La coalition arabe menée par Ryadh a annoncé mardi la fin de la campagne aérienne lancée il y a près d'un mois au Yémen, affirmant que «la menace» des rebelles Houthis avait été écartée, et qu'une phase politique débutait.



Le porte-parole de la coalition, le général Ahmed al-Assiri, a ainsi annoncé la «fin de l'opération «Tempête décisive» à la demande du gouvernement et du président yéménites Abd Rabbo Mansour Hadi.

L'intervention militaire de la coalition contre les rebelles Houthis, issus de la minorité zaidite chiite, avait été lancée le 26 mars au Yémen à la demande du président Hadi, réfugié en Arabie saoudite. Le général saou-

dien n'a cependant pas exclu que la coalition puisse intervenir pour empêcher les mouvements des rebelles. Il a en outre ajouté que le blocus maritime serait maintenu. La coalition a dans le même temps annoncé le début d'une nouvelle phase, baptisée «Restaurer l'espoir» et portant sur la reprise du processus politique au Yémen, la fourniture d'aides humanitaires et la «lutte contre le terrorisme» dans un pays où Al-Qaïda est très actif.

Selon un communiqué du ministère saoudien de la Défense, les frappes aériennes sont parvenues «avec succès à éliminer les menaces à la sécurité de l'Arabie saoudite et aux pays voisins».

Il a notamment fait état de la «destruction d'armes lourdes et de missiles balistiques qui avaient été saisies par la milice Houthis et les forces de (l'ancien président) Ali Abdallah Saleh dans des bases et camps de l'armée».

Les violences ont fait 944 morts et 3 487 blessés

Les violences au Yémen ont fait 944 morts et 3 487 blessés, selon un bilan au 17 avril publié mardi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le bilan réel est plus élevé car de nombreux corps ne sont pas transférés dans les centres médicaux, selon l'OMS. Un précédent bilan, fourni vendredi de même source, faisait état de 767 morts et 2 906 blessés depuis le début des violences, le 19 mars. L'organisation internationale a également lancé une mise en garde contre un effondrement imminent des systèmes de santé et de soins au Yémen. Ces systèmes sont «en train de se battre pour fonctionner, alors qu'ils font face à des pénuries de plus en plus grandes de médicaments qui sauvent des vies (...), à des interruptions fréquentes des génératrices» et au manque d'électricité pour les alimenter, précise l'organisation. Les coupures de courant et le manque de carburant menacent d'interrompre la chaîne de froid des vaccins, ce qui laissera des millions d'enfants âgés de moins de cinq ans sans être vaccinés. Cela augmente le risque de maladies contagieuses telles que la rou-

geole, ou la polio qui a été éradiquée mais qui peut désormais réapparaître, selon l'OMS. La pénurie d'eau potable entraîne aussi une hausse du risque de diarrhées et d'autres maladies. «Au cours des quatre dernières semaines, les autorités nationales de surveillance des maladies ont signalé un doublement du nombre des diarrhées hé-

morragiques chez les enfants de moins de cinq ans, de même qu'une hausse des cas de rougeole et des cas suspects de maladie», indique l'OMS.

Des taux élevés de malnutrition chez les femmes et les enfants de moins de cinq ans ont aussi été signalés, selon le Dr Ahmed Shadoul, représentant de l'OMS au Yémen.

Les rebelles s'emparent du camp d'une brigade loyaliste

Les rebelles Houthis se sont emparés hier du camp d'une brigade fidèle au président Abd Rabbo Mansour Hadi près de Taëz, dans le sud-ouest du Yémen, a indiqué un officier de l'armée. Le camp de la Brigade 35 blindée, situé à l'entrée nord de la ville, est tombé à l'issue de violents combats qui ont fait des «dizaines de morts et de blessés» des deux côtés, a précisé cet officier loyaliste qui se trouve à l'intérieur de cette base. L'offensive des rebelles est intervenue quelques heures après l'annonce par la coalition conduite par l'Arabie saoudite de l'arrêt de ses raids aériens au Yémen contre les adversaires du président Hadi. Selon l'officier yéménite, des armes lourdes et des roquettes antichar ont été utilisées lors des combats. Un représentant du Croissant-Rouge yéménite a indiqué que son organisation n'avait pas pu envoyer d'équipes de secours dans le camp «en raison de l'intensité des combats».

SOMMET ASIE - AFRIQUE À JAKARTA

60 ans après Bandung, les défis de la paix et du développement interpellent toujours les pays afro-asiatiques

Les défis liés à la paix, à la sécurité et au développement vont interroger les dirigeants de dizaines de pays au Sommet Asie-Afrique hier et aujourd'hui à Jakarta, 60 ans après la conférence de Bandung, alors qu'un nouveau chapitre est appelé à s'ouvrir dans la coopération afro-asiatique.



Par Faïha Khalef

Le sommet Asie-Afrique de cette année a pour thème «Renforcer la coopération Sud-Sud pour promouvoir la paix et la prospérité mondiales». Les pays des deux continents accordent tous une priorité au maintien de la paix et au développement économique ainsi qu'une grande importance aux principes de Bandung pour renforcer la coopération multidisciplinaire dans divers domaines (politique, sécurité, investissement, commerce, tourisme, échanges culturels...), l'alliance Asie-Afrique, l'optique étant de valoriser les potentiels au profit des deux continents.

Pas moins de 33 chefs d'Etat et de gouvernement de même que les représentants de 77 pays d'Asie et d'Afrique et de plusieurs organisations régionales et internationales, sont attendus à Jakarta. L'Algérie sera présente à cet événement à travers une délégation conduite par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, représentant du président de la République, Abdellatif Bouteflika. La commémoration du 60ème anniversaire de la Conférence afro-asiatique de Bandung intervient dans un contexte régional et international complexe marqué notamment par de profondes disparités entre le Nord et le Sud.

Nouveau chapitre dans la coopération Asie-Afrique

Le rendez-vous de Jakarta ouvrira «un nouveau chapitre» dans la coopération Asie-Afrique», a déclaré la ministre des Affaires étrangères indonésienne Retno Marsudi, lors de la cérémonie d'ouverture de la réunion ministérielle. La ministre a rappelé les significations historiques de la conférence de Bandung d'avril 1955, disant qu'il est nécessaire d'ouvrir une nouvelle période de développement de la coopération en vue d'une «meilleure efficacité».

Elle a souligné l'importance de la démocratie, de l'égalité et des droits de l'homme en Asie, en Afrique et dans le monde, et appelé les pays des deux continents à «intensifier la coopération Sud-Sud et triangulaire, à collaborer pour affronter ensemble les défis, réduire les écarts de développement, ainsi qu'à multiplier les échanges culturels...».

Les participants au sommet se pencheront trois principaux thèmes, à savoir, la Palestine, la coopération Sud-Sud et les grandes questions intéressantes des Etats des deux continents. Au programme de la réunion qui commémore également le 10ème anniversaire du Partenariat stratégique Asie-Afrique signé en 2005 à Bandung, figure notamment une réunion des hauts responsables, en plus d'une réunion ministérielle sur l'économie mardi.

En marge des commémorations, l'Indonésie, pays musulman le plus peuplé au monde, va présider une réunion sur le conflit au Yémen, à la demande de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

Le Yémen est déchiré par des combats entre rebelles houthis et partisans du président Abd Rabbo Mansour Hadi, réfugié en Arabie saoudite face à l'avancée rebelle. Une coalition arabe menée par l'Arabie saoudite a lancé le 26 mars des frappes aériennes pour contrer l'offensive rebelle.

Commémoration de Bandung : revisiter une histoire commune

Les plus hauts dirigeants participeront aux réunions mercredi et jeudi, avant de commémorer le 60^e anniversaire de la Conférence à Bandung, ville de la grande île de Java en Indonésie. La conférence s'était tenue du 18 au 24 avril 1955 à Bandung avec la présence de délégations de 29 pays africains et asiatiques dont la plupart avaient accédé à l'indépendance après des années de colonialisme et d'occupation étrangère.

La conférence qui était placée sous le signe de l'unité reste le symbole d'une prise de conscience de la part des peuples asiatiques et africains qui ont affirmé leur volonté commune d'indépendance et de lutte contre le colonialisme ou le néo-colonialisme. Elle marqua l'entrée en scène du tiers monde et préluda à la fondation du mouvement des non-alignés (MNA) dans un monde alors en pleine guerre froide.

Mais depuis la chute du Rideau de fer, le MNA peine à rester d'actualité, alors que le nombre de ses membres a augmenté et représentent désormais une importante partie de l'économie mondiale.

Le mouvement des pays non alignés, créé officiellement en 1961 à Belgrade, constitue le plus grand rassemblement en dehors des Nations unies dont les pays membres représentent les deux tiers (2/3) de l'organisation onusienne et comptent 55% des habitants du Globe. Si la vision saluée de la «tradition du non-alignement» laisse sceptiques de nombreux analystes, certains observateurs estiment que l'influence grandissante de l'économie des pays participants montre des signes de renouveau au sein du mouvement.

APS

M. Bensalah reçu à Jakarta par le président chinois ...

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, qui représente le président de la République, Abdellatif Bouteflika, à la commémoration du 60^e anniversaire de la Conférence afro-asiatique de Bandung et au Sommet afro-asiatique, a été reçu hier à Jakarta (Indonésie), par le président chinois, Xi Jinping. L'entretien a porté sur les relations bilatérales et les questions internationales d'intérêt commun.

...Et par le président iranien

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, qui représente le président de la République, Abdellatif Bouteflika, à la commémoration du 60^e anniversaire de la Conférence afro-asiatique de Bandung et au Sommet afro-asiatique en Indonésie, a été reçu hier à Jakarta par le président iranien, Hassan Rohani. L'entretien a porté sur les relations bilatérales et les questions internationales d'intérêt commun.

LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME

L'ONU appelle les Etats influents à se remettre en question

L'ONU a appelé mardi, lors d'une réunion spéciale de son Assemblée générale visant à promouvoir la tolérance et la réconciliation, les Etats les plus influents sur la scène internationale à se remettre en question et à faire l'inventaire de ce qui, dans leurs propres actions, pour lutter contre la menace grandissante de l'extrémisme violent.

À l'initiative du Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, du Président de l'Assemblée générale Sam Kutesa, et du Haut-Representant de l'Organisation pour l'Alliance des civilisations, Nasser Abdulaziz Al-Nasser, cette réunion de deux jours rassemble au siège de l'ONU, à New York, les Etats membres et des leaders religieux du monde entier autour d'un débat sur la promotion de la tolérance et de la réconciliation.

«Nous nous avons rassemblé aujourd'hui et demain parce que nous sommes profondément préoccupés par la montée de l'extrémisme et du radicalisme», a déclaré M. Ban dans un discours à l'ouverture du débat, ajoutant qu'il est désormais nécessaire de s'attaquer à la racine de ces problèmes afin de pouvoir mettre en œuvre des stratégies de prévention. «Daech (l'organisation autoproclamée Etat islamique), Al-Chabab et Boko Haram font partie d'une nouvelle génération de groupes terroristes menaçant la paix et la sécurité internationales», a poursuivi M. Ban.

«Mais le problème va bien au-delà du Moyen-Orient et de l'Afrique. Le racisme, le fascisme, l'antisémitisme et l'islamophobie alimentent la haine et occasionnent des pertes en vies humaines y compris dans les sociétés démocratiques globalement pacifiques», a mis en garde le chef de l'ONU. Pour combattre les extrémistes, le Secrétaire général a par conséquent invité les Etats à se remettre en cause et à prendre conscience de leurs propres erreurs. «J'appelle les Etats et autres entités disposant d'une influence à tenir compte de la façon dont leurs actions peuvent constituer un terreau fertile pour la brutalité», a-t-il lancé. Faisant écho aux propos du chef de l'ONU, M. Al-Nasser, a également invité les Etats à contribuer à une vision du monde capable de présenter une alternative face aux idéologies extrémistes. «Indépendamment des actions atroces et cruelles des groupes radicaux, les condamner durant cette réunion ne sera pas suffisant pour s'attaquer à la source du problème, à moins que nous ne soyons capables de créer une vision du monde susceptible de contrer efficacement leur vision maléfique», a-t-il affirmé. Le Haut-Representant de l'ONU a expliqué que sans une action préventive globale sur des questions telles que l'immigration, les média et l'éducation, les extrémistes continueront d'attirer et de recruter des jeunes gens. «Nous avons beaucoup à faire pour améliorer nos propres environnements sociaux générateurs de marginalisation, d'austérité économique et de manque d'opportunité égales», a dit M. Al-Nasser, afin d'être capable d'poser une vision juste à celle des extrémistes.

Reprisant cette idée, M. Kutesa, a quant à lui listé dans son discours d'ouverture un certain nombre d'aspects dont l'amélioration permettrait de lutter contre l'intolérance. «Le développement économique et social soutenu pourrait réduire la marginalisation, qui dans certains cas pousse à l'extrémisme et au recrutement de terroristes. Relever les défis de la pauvreté, ainsi que le manque de possibilités d'éducation et d'emploi peut constituer la base d'une approche globale visant à créer des sociétés pacifiques», a-t-il expliqué. «L'injustice et l'inégalité, l'absence d'état de droit, les violations des droits de l'homme, l'exclusion politique, ainsi que la discrimination ethnique, nationale et religieuse sont également sources de divisions pouvant contribuer à l'intolérance», a-t-il ajouté.

M. Ban a annoncé que les idées débattues durant cette réunion seraient ensuite reprises par l'ONU pour façonner un plan d'action contre l'extrémisme violent, qui sera présenté dans le courant de l'année à l'Assemblée générale. «Ce plan mettra l'accent sur les valeurs centrales de paix, de justice et de dignité humaine comme étant la vraie alternative à la haine et à la peur semées par les extrémistes», a dit M. Ban.



APS

SAHARA OCCIDENTAL

Des ONG françaises dénoncent la torture exercée par le Maroc contre la population sahraouie

Dix-sept ONG françaises ont dénoncé la pratique de la torture et des traitements inhumains exercés par les forces d'occupation marocaines contre les populations sahraouies dans les territoires occupés, appelant le président français à s'engager, afin que le mandat de la Minurso soit élargi à la surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental.

"Les manifestations, toujours pacifiques, de la population sahraouie pour le droit à l'autodétermination sont violentement réprimées. De nombreux militants sahraouis arrêtés sont condamnés au cours de procès inéquitables", ont indiqué les organisations dans une lettre ouverte au président français François Hollande.

Elles ont relevé que la pratique de "la torture et des traitements inhumains perdurent", soulignant, à la veille de la réunion du Conseil de sécurité sur la question du Sahara occidental, que les libertés d'expression, d'association, d'information et de manifestation "ne sont toujours pas respectées".

Les ONG françaises ont ajouté que des délégations d'observateurs étrangers et des journalistes sont "régulièrement expulsés" des territoires occupés".

"Les 22 militants sahraouis du groupe de Gdeim Izik condamnés le 17 février 2013 à de lourdes peines de prison par un tribunal militaire (jugé illégal par de nombreuses associations des droits de l'homme françaises, marocaines et internationales) sont toujours détenus, leur recours en cassation déposé il y a deux ans n'ayant pas eu de suite à ce jour", ont-elles regretté.

"C'est pourquoi, nous vous demandons, Monsieur le président de la République, qu'à la prochaine réunion du Conseil de sécurité des Nations unies sur le Sahara occidental, la France s'engage afin que la surveillance



du respect des droits de l'homme au Sahara occidental soit incluse dans le mandat de la Minurso comme c'est d'usage pour des missions de maintien de la paix", ont souligné les signataires. L'introduction d'une "composante droits de l'homme" dans le mandat de la Minurso "pourrait non seulement permettre au Conseil de sécurité de recevoir des informations fiables et

rapides sur une situation instable mais aussi de désamorcer les campagnes de désinformation qui compliquent la recherche d'une solution politique au conflit", ont-elles estimé. "Il est temps de mettre un terme à cette anomalie et injustice", ont-elles observé, rappelant que de nombreuses organisations internationales des droits de l'homme (Amnesty international,

Human Rights Watch, Centre Robert Kennedy, ACAT...), plusieurs organes des Nations unies et le Parlement européen ont dénoncé les violations des droits de l'homme dont est victime la population sahraouie. "Ces violations découlent directement du non application de son droit à l'autodétermination", selon les ONG.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA
Numéro D'identification Fiscale (NIF) : 0993 1001 020 66 46

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012 /2015

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de BOUIRA lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation d'un programme de logements énumérés ci-dessous.

1- PROGRAMME DE RECHICTION PROGRESSIF DE L'HABITAT PRECAIRE (1750 logements).

LOCALISATION	TYPE	PROGRAMME	LOTS	BET
SAHARIJU	RHP	50/1750 logements	Lot 01 : 18/50 logements + commerce en lot. RAR TCE sauf VRD. Lot 02 : 32/50 logements en lot. RAR TCE sauf VRD.	BET AKKOUCHE FARID
M'CHEDALLAH	RHP	50/1750 logements	LOT : VRD.	BET OUMEKHLOUF SMAIL

2- PROGRAMME QUINQUENNALE 2010-2014 (5 000 logements)

LOCALISATION	TYPE	PROGRAMME	LOTS	BET
AMAR	LPL	26/50/3000 logements	LOT : TCE SAUF VRD.	BET SCPA SAZA
DJEBABIA	LPL	50/2000 logements	Lot 01 : 30/50 logements en lot. TCE sauf VRD.	BET ALFA - CER

3- PROGRAMME QUINQUENNALE 2010-2014 (2000 logements).

LOCALISATION	TYPE	PROGRAMME	LOTS	BET
BOUIRA	RHP	40/200/2000 logements (bloc I,J)		
		60/200/2000 logements (bloc C,D,E)	LOT : VRD.	BET ZERARI
		60/200/2000 logements (bloc F, G,H)		

4- PROGRAMME DE RECHICTION PROGRESSIF DE L'HABITAT PRECAIRE (2000 logements).

LOCALISATION	TYPE	PROGRAMME	LOTS	BET
BOUIRA	RHP	50/200/2000 logements (bloc I,J)		

5- PROGRAMME QUINQUENNALE 2010-2014 (3250 logements)

LOCALISATION	TYPE	PROGRAMME	LOTS	BET
RAOURAOUA	LPL	50/3250 logements	Lot : VRD.	BET KALEM ABDELGHANI

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA sis à la cité des 1100 logements à BOUIRA, Commune de BOUIRA - Wilaya de BOUIRA, contre paiement des frais de reproduction fixés à 3000 DA non remboursable.

Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes distinctes.

Une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

Une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les deux enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur Général de l'Office de Promotion

et de Gestion Immobilière de BOUIRA

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Avis d'appel d'offres national ouvert N° 012 / OPGI / 2015.

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges. L'Offre technique devra être accompagnée des documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur, indiqués ci-après

- Cahier des charges comportant le CCGA + CPS + CPC dûment rempli et signé

- La déclaration à soucrire dûment remplie et signée

- Numéro d'immatriculation fiscale (NIF) (photocopie);

- Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité

- activité principale ou secondaire en Bâtiment pour les travaux en TCE avec ou sans VRD (catégorie : 01 et plus).

- activité BTPH pour les travaux de VRD (catégorie : 01 et plus).

- Planning de réalisation.

- Registre de commerce (photocopie)

- Mise à jour CNAS CASNOS et CACOBATH et affiliation (photocopie)

- Un extrait de rôle en cours de validité ou échéancier de paiement (original ou photocopie)

- Statut de l'entreprise s'il s'agit d'une société (photocopie)

- Un extrait du casier judiciaire du gérant (original)

- Références professionnelles (Attestations de bonne exécution)

- Liste du matériel avec justification par des cartes grises, facture d'achat, ou contrat de location notarié auprès d'une entreprise de transport ou de location d'engins... accompagné de police d'assurance pour le matériel roulant.

- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés.

- Déclaration de probité.

L'OFFRE FINANCIERE

- Lettre de Soumission dûment remplie et signée

- Bordereau des prix unitaires rempli et signé

- Document d'offre dûment rempli et entamé

- Document de dépôt dûment rempli et signé

La date de dépôt des offres est fixée au 15 ème jour avant 12H00 heures, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres national ouvert dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des offres est prévue le même jour de dépôt des offres à 13H00 heures. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires .

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Direction De L'Action Social et de la solidarité De La Wilaya D'Illizi

Cite : nouvelle citée administrative ILLIZI

NIF : 019133019000533

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

N:01/2015

Intitule de l'opération : Extension (Réalisation Internat) et équipement du centre psycho pédagogique pour enfants Handicapés Mentaux (CPPEHM) à Djéanet (Illizi)
Programme (PCCE) 2010-2014

La Direction De L'Action Social et De La solidarité lance un avis d'appel d'offre national restreint pour : Extension (Réalisation Internat) du centre psycho pédagogique pour enfants Handicapés Mentaux (CPPEHM) à Djéanet (Illizi). Par conséquent les entreprises qualifiées catégorie 03 et plus (activité principale ou secondaire bâtiment actualisée) Peuvent retirer les cahiers des charges auprès du B.E.T ATTS sis à cité Tin khataha djéanet , Cité 08 Mai Illizi, contre paiement de la 2000.00 DA Représentant les frais de reproduction. Pendant (30) jour à partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale quotidienne ou le BOMOP.

Les soumissionnaires doivent adresser et / ou déposer leurs offres à la directeur de la Direction De L'Action Social De La Wilaya D'Illizi . Deux enveloppe offre l'ach offrir l'en l'enveloppe extérieure strictement anonyme devra porter autre l'adresse ci - dessus les seules mentions suivantes:

APPEL D'OFFRE Nationale restreint NR : 01 / 2015
Directeur De L'Action Social et de la solidarité De La Wilaya D'Illizi

Soumission pour réalisation de :
Extension (Réalisation Internat) du centre psycho pédagogique pour enfants Handicapés
Mentaux (CPPEHM) à Djéanet (Illizi)
(A ne pas ouvrir)

- Cahier de charge dument signée et paraphée
- la déclaration à souscrire dument signée et paraphée
- déclaration de probité dument signée et paraphée
- Copie de la loi principale de l'entreprise
- Copie conforme du registre de commerce
- Copie conforme du Matricule fiscal
- Copie conforme Certificat de qualification et de classification légalisée catégorie (03) et plus activité principal ou secondaire bâtiment actualisée
- Copie D' Extrait de rôle de moins de trois mois apuré actualisée
- Copie D' Attestation de mise à jour CNAS actualisée
- Copie D' Attestation de mise à jour CASNOS actualisée
- Copie D' Attestation de mise à jour CACOBATPH actualisée
- Caisier judiciaire du gérant moins de trois mois (copie originale)
- Références professionnelles et les attestations de bonne exécution
- Liste du matériel avec justification
- Etat des moyens humains avec justificatifs
- Planning de réalisation.
- Bilans annuels des trois (03) dernières années »2011-2012-2013» (visés par un comptable agréé ou un Commissaire aux comptes).
- Copie D' Attestation de dépôt légal des comptes de la société.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 3 mois + les délais de dépôt des offres. Le dépôt des offres se fera le (30^{ème} jour) à partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP l'heure limite est 12H00.

L'ouverture des deux offres (technique et financière) se fera le 30^{ème} jour de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP à partir 14H30.

Les soumissionnaires sont invités à y assister à l'ouverture qui se déroulera au siège de la Direction De L'Action Social et de la solidarité De La Wilaya D'Illizi , à partir 14.30h le jour de dépôt des offres. Au cas où il s'agirait d'une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivra

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE BOUMERDES
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER
DE BORDJ MENAEL
NIF N° : 09613059196508

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

L'Etablissement Public Hospitalier de Bordj Menael - wilaya de Boumerdes lance un avis d'appel d'offres national restreint en vue d'approvisionner en dispositifs pour abord parentéral et hémodialyse pour l'année 2015.

Le cahier des charges peut être retiré par les entreprises intéressées dument habilitées contre le paiement de la somme de deux mille dinars algériens (2 000,00 DA) non remboursable auprès du Trésorier communal de Bordj Menael , dont le siège est sis au centre ville de Bordj Menael dès la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux.

Les offres seront remises dans une enveloppe extérieure fermée anonyme, avec la mention :

Avis d'appel d'offres national restreint N° 02/ 2015

Portant approvisionnement de l'Etablissement Public Hospitalier de Bordj Menael, dispositifs pour abord parentéral et hémodialyse, durant l'année 2015.

Adresse : Rue Madaoui Ali, Bordj Menael.
Wilaya de Boumerdes

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Celle-ci doit contenir deux (02) autres enveloppe fermées et scellées, la première contenant toutes les pièces relatives à l'offre technique de l'entreprise, et la seconde les pièces relatives à l'offre financière.

L'offre technique :

- 1)- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint remplie dument signée et paraphé.
- 2)- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint remplie dument signée et paraphé.
- 3)- La copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ;
- 4)- Une délégation de pouvoirs en cours de validité selon le modèle dument signée et paraphé.
- 5)- La copie de l'extrait de rôle apuré ou avec un échéancier ;
- 6)- Pour les sociétés, une copie des statuts ;
- 7)- Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS en cours de validité
- 8)- Une copie de l'attestation de mise à jour CASNOS en cours de validité
- 9)- L'extrait du casier judiciaire en cours de validité du signataire de la soumission (du gérant ou du directeur général de l'entreprise) ;
- 10)- La copie de l'agrément du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalières.
- 11)- Attestations de Bonne Exécution signé par l'ordonnateur, valorisées par les maîtres de l'œuvre
- 12)- Attestation de distributeur délivrée par l'entreprise mère pour les importateurs
- 13)- Les bilans comptables des trois dernières années (2011-2012-2013) certifiés par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes. Les bilans fiscaux doivent être certifiés par l'inspection des impôts.
- 14)- La copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du Centre National du Registre de Commerce (CNRC) ; pour les sociétés ou personnes morales année 2013.
- 15)- Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédés de la mention « lu et accepté ».
- 16)- Récépissé de paiement des frais de retrait du cahier des charges.
- 17)- Le numéro d'identification fiscale (NIF) pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en Algérie.
- 18)- Le numéro d'identification statistique (NIS) pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en Algérie.
- 19)- L'offre ne doit contenir aucune mention entre les lignes ou de surcharge
- 20)- référence bancaire
- 21)- engagement de livraison.

• Offre financière :

- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint remplie dument signée et paraphé.
- le bordereau des prix unitaires dument signé par l'entreprise (le bordereau des prix unitaire doit comporter les prix en chiffres et en lettres).
- Le devis quantitatif et estimatif dument signé par l'entreprise.

NB :

- Toutes les pages de l'offre doivent être coté et paraphées par le soumissionnaire.
- Le service réserve le droit des demander les portugaises des pièces des offres techniques

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :
DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE
BORDJ MANAEL, RUE MADAOUI ALI, BORDJ MENAEL

La durée de préparation des offres est fixée à (21) vingt et un jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans la presse nationale.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour à partir de la durée de préparation des offres de l'avis d'appel d'offre dans la presse nationale de 08 H 00 à 12 H 45.

L'ouverture des plis des offres techniques et financières correspond à la date de dépôt des offres à 13 H 00 en présence des soumissionnaires, préalablement informés dans l'avis d'appel d'offres.

Si le dernier jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), la date de dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant un délai égale à 111 jours et ce, à compter de la date de leur dépôt.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Un tueur au visage d'ange
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Cante-loup
20h55 Série de suspense Falco Inédit
22h00 Série de suspense Falco
22h55 Série de suspense Falco
23h55 Série policière Les experts

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:05 : Marathon des sables
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Autre : Météo 2
13:03 Autre : Journal
13:50 Sport : En route pour la finale
13:51 Autre : Météo 2
13:55 Culture Infos : Consumag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:45 : Comment ça va bien !
17:15 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h46 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h49 Magazine musical Alcaline l'instant
20h50 Météo 2
20h55 Magazine d'information Envoyé spécial
22h25 Magazine d'information Complément d'enquête
23h30 Automobilisme Tour auto
23h35 Magazine musical Alcaline le mag

3

06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Krypto le superchien
06:56 : Krypto le superchien
07:07 : Krypto le superchien
07:18 : Krypto le superchien
07:33 : Marsupilami
08:01 : Bob l'éponge
08:27 Série TV : Shaun le mouton
08:34 Série TV : Shaun le mouton
08:41 : Peanuts
08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère

partie)
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consumag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:45 Autre : Questions au gouvernement
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h10 Automobilisme Tour auto
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Comédie Le pari
22h25 Météo
22h28 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
22h30 Grand Soir 3
23h20 Politique Il était une fois dans l'ouest

CANAL+

06:50 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:22 Autre : La météo
07:23 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:02 Autre : La météo
08:04 : Zapsport
08:05 Série TV : Anger Management
08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve
10:05 Culture Infos : Le tube
10:45 Cinéma : States of Grace
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Série TV : Spotless
15:00 Série TV : Spotless
15:55 Culture Infos : L'effet papillon
16:35 Série TV : Ma pire angoisse
16:37 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
18:10 Série TV : Les tutos
18:12 Série TV : Les tutos
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h05 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
21h00 Série policière True Detective
22h00 Série policière True Detective
22h55 Série dramatique Mad Men
23h40 Drame Dallas Buyers Club

M

06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:55 Autre : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Raising Hope
10:30 Série TV : Raising Hope
10:50 Série TV : Drop Dead Diva
11:45 Série TV : Drop Dead Diva
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 : Le manoir de Cold Spring
15:40 Série TV : Mistresses
16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent
17:20 Autre : Les reines du shopping
18:25 Autre : Les reines du shopping
19h45 Le 19:45
20h10 Série humoristique Scènes de ménages
20h55 Film d'aventures Prince of Persia : les sables du temps
23h05 Téléréalité Cauchemar en cuisine

TÉLÉ

La sélection

20h55

TF1

Résumé
Un squelette sans tête a été retrouvé dans une friche parisienne. Les premiers indices pointent vers une disparition jamais résolue, celle de Yazel Brahni, huit ans plus tôt. Falco relance l'enquête, offrant au mari et à la fille de la disparue l'espoir de comprendre ce qui s'est passé. Mais le crâne reste introuvable...

220h45
Envoyé spécial**Résumé**

Au sommaire :
Peut-on vivre sans animaux ?
Chaque année dans le monde, 60 milliards d'animaux terrestres sont tués pour la consommation humaine. Pendant 45 jours, un journaliste s'est totalement passé des animaux dans sa vie quotidienne. La liste des interdits sera longue, car au-delà de la consommation de viande, de nombreux produits d'origine animale sont présents dans les articles de la vie quotidienne, comme le gras de boeuf dans un savon, la gélification de porc dans le dentifrice ou dans des allumettes, ou encore le gras de laine de mouton dans le baume à lèvres.
2e sujet à déterminer
3e sujet à déterminer

**3**19h30
Le pari

Résumé
Deux beaux-frères que tout oppose se mettent au défi d'arrêter de fumer. A mesure que leur tour de taille s'épaissit, leur quotidien conjugal et professionnel devient très lourd à gérer.

CANAL+20h55
True Detective**Résumé**

En 2012, Rust Cohle et Martin Hart, anciens partenaires au sein de la police de Louisiane, sont interrogés par deux autres inspecteurs, Maynard Gilbough et Thomas Papania. Ils reviennent sur une enquête menée en 1995. Al'époque, Dora Lange, une prostituée, avait été retrouvée assassinée dans des circonstances étranges : son corps avait été placé dans une position de prière, sa tête portant une couronne de bois de cerf. De plus, des symboles et objets rituels avaient été retrouvés sur la scène de crime...

**M**

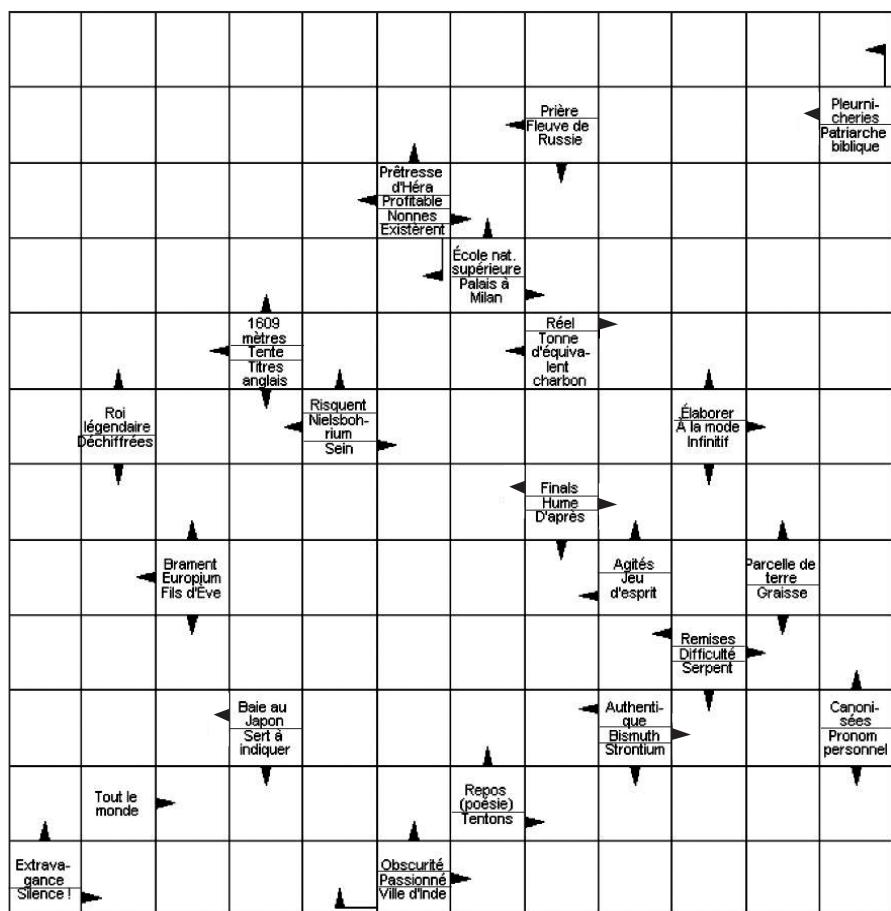
20h50

Prince of Persia : les sables du temps



Résumé
Adopté enfant par le roi de Perse, Dastan l'intrépide bataille au bras de la divine princesse Tamina pour sauver le monde du chaos ourdi par un prince félon.
Si vous avez manqué le début
Dans la Perse ancienne, le jeune Dastan a été recueilli par le roi Sharaman et élevé comme un véritable prince aux côtés des deux fils du souverain, Tus et Garsiv. Quinze ans plus tard, au cours du siège de la forteresse d'Alamut, Dastan s'empare d'une dague qui permet de libérer les Sables du temps et confère à celui qui la possède le pouvoir d'inverser le cours de l'Histoire. Quand Sharaman est empoisonné, Dastan, soupçonné du crime, doit s'enfuir.

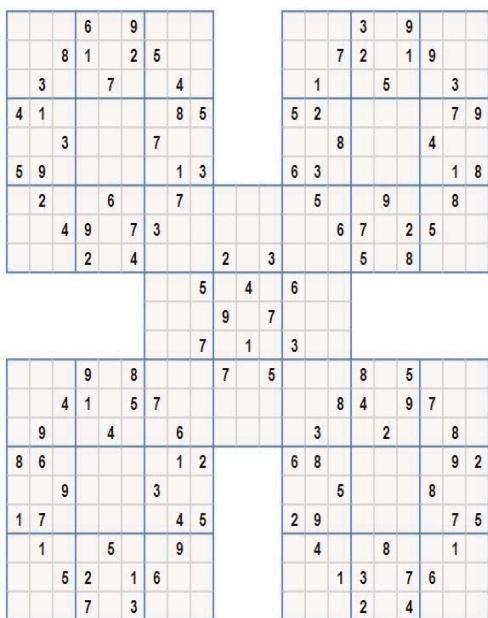
Mots fléchés n°931



Samouraï-Sudoku n°931

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°931

Horizontalement:

1. Culture des jardins
2. Sentiment intense - Elue de nouveau
3. Mène une vie dissolue - Pronom personnel
4. En les - Causa la perte de - Note de musique
5. Téléphonie sans fil - Terrains couvert d'herbe
6. Physicien allemand - Pronom indéfini
7. Chanteur français - Tintane
8. Négation - Loi du silence
9. Prénom féminin - Ventifée
10. Coup de tambour - Os décharnés d'homme
11. Ainsi soit-il - Rivière de l'Asie
12. Bois à petits coups - Agitation, émotion

Verticalement:

1. Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
2. Oubli, lacune - Copain
3. Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infinitif
4. Détruire - Police militaire nazi - Compositeur italien
5. Envahissement de la mer (plur.)
6. Automobile - Cérémonie catholique
7. Relatif à l'urine
8. Peintres français - Jeu de cartes
9. Pièce ayant la forme d'un T - Écrivain irlandais (1672-1729)
10. île d'Allemagne - Elle fut changée en génitif - Écrivain allemand
11. Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
12. Double voyelle - En les - Compositeur américain

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
0												
1												
2												

7 erreurs



Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

Proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris.

Proverbe français

C'est arrivé un 20 Avril

2006 : Ferenc Gyurcsány entame un second mandat comme Chef du gouvernement hongrois.

2009 : le sursaut gamma GRB 090423 est découvert par le satellite artificiel Swift, ce qui en fait l'événement astronomique identifié le plus éloigné de la Terre jamais observé.

Célébrations :

- Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, commémorant le jour où décédèrent trois célèbres auteurs : William Shakespeare, Inca Garcilaso de la Vega et Miguel de Cervantes.

- Première journée de la Semaine mondiale pour la sécurité routière.

- Espagne : Villalar de los Comuneros (Province de Valladolid) : Dia de Castilla y León (es), Jour de Castille et León, commémorant la Bataille de Villalar en 1521.

- Catalogne : Sant Jordi, jour de la Saint Georges, patron de la Catalogne, un cours duquel on offre un livre et une rose.

- Turquie : 23 Nisan Ulusal Egemenlik ve Çocuk Bayramı (tr), Fête de la souveraineté nationale et journée de l'enfant.

- Allemagne : Tag des Deutschen Bieres («Jour de la bière allemande») célébré en l'honneur de la loi du Reinheitsgebot.

- Brésil : Dia Nacional do Choro, journée nationale du choro commémorant la naissance de Pixinguinha.

**FOOTBALL /
INTER-RÉGIONS (GR. OUEST)
Le programme
de la 27^e journée**

Programme de la 27^e journée du championnat Inter-régions de football, groupe Ouest, prévue demain et samedi :

Demain (15h00) :

MB Sidi Chahmi - CRB Bougrob
JS Sig - CRB Hennaya
HB El Bordj - USM Oran
IRB Maghnia - JS Emir Abdelkader
USB Hassi R'mel - ASB Maghnia
CRB Sfisef - SC Mécheria

Samedi (15h00) :

CR Témouchent - JS Guir Abadla
NRB Bethioua - ZSA Témouchent

Classement	Pts	J
1. ASB Maghnia	61	26
2. CRB Hennaya	59	26
3. USM Oran	53	26
4. MB Sidi Chahmi	47	26
5. NRB Bethioua	36	26
6. JS Emir Abdelkader	35	26
--. SC Mécheria	35	26
8. ZSA Témouchent	34	26
9. JS Sig	32	26
10. CR Témouchent	31	26
11. CRB Sfisef	30	26
12. HB El Bordj	29	26
- IRB Maghnia	29	26
14. USB Hassi R'mel	28	26
15. JS Guir Abadla	23	25
16. CRB Bougrob	10	26.

**INTER-RÉGIONS (GR. EST)
Le programme
de la 27^e journée**

Programme de la 27^e journée du championnat d'Algérie inter-régions de football, groupe Est, prévue vendredi et samedi (15h00) :

Vendredi :

NRB Grarem - IRB Robbah
NRB Teleghma - JS Pont-Blanc
NRB Chréa - MB Constantine
NRB El-Kala - IRB El-Hadjar
US Tébessa - AB Barika
ASC Ouled-Zouai - WM Tébessa (11h00)

Samedi :

NT Souf - ESB Besbes
CRB Kais - ES Bouakal (11h00)

Classement	Pts	J
1) US Tébessa	67	26
2) IRB El-Hadjar	52	26
3) CRB Kais	44	26
4) NT Souf	41	26
5) WM Tébessa	39	26
6) IRB Robbah	36	26
7) ESB Besbes	33	26
- NRB Teleghma	33	26
- NRB Grarem	33	26
- AB Barika	33	26
- ES Bouakal	33	26
12) ASC Ouled-Zouai	31	26
13) JS Pont-Blanc	28	26
- NRB Chréa	28	26
15) NRB El-Kala	26	26
16) MB Constantine	16	26.

**LIGUE DES CHAMPIONS (1/8^{ES} DE FINALE)
Le CS Sfax interpelle la CAF sur les arbitres
du match face au MC El Eulma**

La direction du CS Sfax de Tunisie s'est plainte auprès de la Confédé-

ration africaine de football (CAF) contre le trio d'arbitres qui a dirigé son match perdu sur le terrain du MC El Eulma (Ligue 1 Algérie) 1-0, dimanche dernier en huitièmes de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique.

Dans sa correspondance adressée à la CAF, le club de la capitale du sud tunisien a, entre autres, remis en cause la décision de l'arbitre sénégalais de la rencontre, Maleng Diechioui, de refuser, pour hors jeu, le but de l'égalisation de son équipe signé Yacine El



Khenissi, rapporte mercredi la presse locale.

Le match retour entre les deux équipes se jouera le 30 avril, 1 ou 2 mai à Sfax. Le représentant algérien parle sur une qualification à la phase des poules, et ce, pour sa première parti-

cipation dans une compétition internationale. Son adversaire du jour, lui, est un habitué des épreuves continentales. Le CSC compte même dans son palmarès trois coupes de la CAF, dont la dernière en date celle de l'édition de 2013.

**CHAMPIONNAT
AMATEUR (GR. CENTRE)
Le programme
de la 28^e journée**

Programme de la 28^e journée du championnat d'Algérie amateur de football, groupe Centre, prévue vendredi à 15h00 :

WA Boufarik - USF Bordj Bou Arréridj
USM Chéraga - IB Khemis El Khechna
US Oued Amizour - WR M'sila
NARB Réghaïa - JSD Jijel (HUIS-CLOS)
RC Kouba - Paradou AC
CRB Dar El Beïda - ES Berrouaghia
IB Lakhdaria - JS Hai El Djabel
MC Mekhdama - JSM Chéraga

Classement	Pts	J
1. Paradou AC	54	27
2. JSD Jijel	50	27
3. RC Kouba	48	27
4. USFBB Arréridj	40	27
5. IB Lakhdaria	39	27
6. CRB Dar El-Beïda	37	27
--. USM Chéraga	37	27
8. WR M'sila	35	27
--. JS Hai El-Djabel	35	27
10. JSM Chéraga	34	27
--. US Oued Amizour	34	27
--. IBK El-Khechna	34	27
13. NARB Réghaïa	29	27
14. WA Boufarik	28	27
15. ES Berrouaghia	27	27
16. MC Mekhdama	25	27.

**CHAMPIONNAT
AMATEUR (GR. EST)
Le programme
de la 28^e journée**

Programme de la 28^e journée du championnat national amateur de football (Gr. Est), prévue samedi à partir de 15h00 :

NC Magra - US Biskra
USM Ain Beida - USM Annaba
USM Khencela - NRB Touggourt
Hamra Annaba - MSP Batna
WA Ramdane Djamel - MO Constantine
E. Collo - JSM Skikda
ES Guelma - HB Chelghoum Laïd
CR Village-Moussa - AS Ain M'lila (HUIS-CLOS)

Classement	Pts	J
1) JSM Skikda	54	27
2) US Biskra	44	27
3) MO Constantine	43	27
4) NC Magra	41	27
-) NRB Touggourt	41	27
6) USM Ain Beida	40	27
-) MSP Batna	40	27
8) Hamra Annaba	39	27
9) HB Chelghoum Laïd	36	27
10) USM Annaba	33	27
-) AS Ain M'lila	33	27
12) ES Guelma	31	27
13) USM Khencela	29	27
14) E. Collo	28	27
15) CR Village-Moussa	27	27
16) WA Ramdane Djamel	23	27.

APS

Sudoku N°930

3	2	9	1	5	6	8	4	7
5	7	4	9	8	2	1	6	3
8	6	1	3	4	7	5	9	2
7	5	2	4	9	3	6	1	8
1	8	3	6	7	5	9	2	4
4	9	6	2	1	8	3	7	5
2	4	8	5	6	1	7	3	9
6	3	7	8	2	9	4	5	1
9	1	5	7	3	4	2	8	6

5	1	6	4	9	7	8	2	3
9	7	2	1	3	8	4	5	6
3	8	4	6	2	5	9	7	1
4	2	1	3	5	6	9	8	7
7	9	3	8	6	1	2	4	5
8	6	5	7	4	2	3	1	9
6	2	7	5	8	3	9	6	4
5	8	3	9	7	2	1	4	6
3	6	8	4	1	5	7	9	2

5	2	7	3	9	8	4	1	6
6	5	4	8	2	1	7	3	9
9	1	4	6	7	2	5	8	3
3	7	6	8	5	4	9	2	1
7	4	9	3	5	2	6	8	1
8	1	2	4	3	6	5	7	9
9	3	2	7	6	5	4	1	8
5	6	4	1	2	8	9	3	7

Mots Croisés N°930

VESPERTILION
ARMURE■**NEGRE**
TR■**NO**■**CROUTE**
IENISSEI■**AH**■
CUISTOT■**ANES**
IRM■**RU**■**ALOSE**
N■**BEATITUDES**
ALERTE■**AMOS**■
TAS■**ENCLIN**■**E**
EU■**T**■**ELAN**■**LP**
URRAQUE■**ENEE**
REAGIR■**GREVE**

Mots Fléchés N°930

CARQUEIRANNE
ODEURS■**EMEUT**
NICE■**AVINEE**
CRUSTACE■**NT**■
IE■**TERTIAIRE**
L■**UER**■**ALI**■**AM**
IMBUES■**LONGE**
AGAR■**ABELIEN**
B■**C**■**CHARI**■**AT**
US■**CHALE**■**UN**■
LISIER■**NANTI**
ECU■**FACTURER**

CHAMPIONNAT DE TUNISIE (25^e J) CLUB AFRICAIN Blessé, Djabou forfait face à l'AS Kairouanaise

L'international algérien, Abdelmoumen Djabou, blessé, a manqué le match de son équipe, le Club africain face à l'AS Kairouanaise hier dans le cadre de la 25e journée du championnat de Ligue 1 tunisienne de football, rapporte la presse locale.

Djabou (28 ans), souffre de douleurs au niveau de la cuisse, l'ayant empêché de prendre part aux entraînements de son équipe après son retour d'Algérie où elle a fait match nul sur le terrain de l'ASO Chlef (1-1) dimanche en huitièmes de finale (aller) de la Coupe de la Confédération.

Le natif de Sétif (Est de l'Algérie), n'avait pas pris part à ce match à cause d'une suspension. Djabou n'est plus convoqué en sélection algérienne depuis la précédente Coupe d'Afrique des nations de 2015. Il avait sévèrement critiqué, sur la presse, l'entraîneur national, le Français Christian Gourcuff, pour ne l'avoir pas aligné lors du rendez-vous continental déroulé en Guinée équatoriale.

Le Club africain partage la première place au classement de son championnat avec l'ES Sahel et l'ES Tunis qui comptent chacun 49 points. Ces trois formations devancent de 8 unités le quatrième, le CS Sfax.



FOOT/LIGUE 2

Les matchs CAB-OM et CABBA-DRBT à l'affiche de la 27^e journée

Les matchs CA Batna - O Médéa et CAB Arréridj - DRB Tadjéjanet entre candidats à l'accession, seront à l'affiche de la 27e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue vendredi, au moment où le leader l'USM Blida, aura la tâche relativement facile en accueillant la lanterne rouge, l'AB Merouana.

Si l'USMB, malgré sa défaite chez l'Amel Boussâada (1-0) le week-end dernier demeure confortablement installée en tête du classement, ce n'est pas le cas pour les 2e et 3e places qui mènent vers l'élite, puisqu'une bagarre générale est annoncée pour cette fin de saison.

Les Blidéens (48 points) pourront valider leur billet pour la Ligue 1 en cas de victoire, conjuguée à un match nul entre le CAB et l'OM, 4es ex aequo avec 39 points.

Ces deux derniers joueront pour la 3e place et le vainqueur de leur confrontation



directe (s'il y en aura un) pourra monter sur le podium si cette victoire coïncide avec un faux pas, ne serait-ce qu'un nul, du DRB Tadjéjanet (actuel 3e) qui, de son côté, sera en appel chez le CA Bordj Bou-Arréridj. La dernière ligne droite du parcours a été, en effet, particulièrement favorable au CABBA, qui en est

chaînant une série de bons résultats est revenu à seulement trois longueurs du podium synonyme d'accession.

Dans le bas du tableau, la lutte devrait faire rage également, mais à distance, car les candidats au maintien ne seront pas confrontés dans des duels directs. L'AB Merouana (16e)

sera, en effet, en déplacement chez le leader, alors que l'USMM Hadjout (14e) accueille l'Amel Boussâada (8e). L'ESM Koléa (15e), à l'instar de l'ABM, jouera en déplacement et sera probablement soumise à rude épreuve par le RC Relizane, l'actuel 2e, au moment où le WATlemcen (13e) sera légèrement avantagé par le terrain, en accueillant le MC Saida (7e).

La JSM Béjaïa (12e) dont les fonctions de l'entraîneur français Stéphane Paille ont été gelées en raison des résultats négatifs, doit réagir chez le CRB Aïn Fekroun pour éviter de mauvaises surprises en fin de saison.

De même pour l'US Chaouia (11e) qui ira chez l'AS Khroub (9e), pratiquement en vacances. Tous les matchs se joueront en présence du public, à partir de 16h00, car aucun club local n'est sanctionné d'un huis clos.

AFRIQUE DU SUD

Décès de l'ex-star des "Bafana Bafana" John Moshoeu

L'ex-milieu de terrain international sud-africain John "Shoes" Moshoeu, champion d'Afrique 1996, est mort mardi d'un cancer à l'âge de 49 ans, a annoncé son agent, cité par l'agence Sport24.

Moshoeu comptait 73 sélections dans l'équipe nationale sud-africaine. A l'étranger, il avait joué en Turquie, à Fenerbahce puis à Bursaspor, de 1997 à 2003.

Mais il est resté dans le coeur des supporters sud-africains pour son rôle dans la victoire en Coupe d'Afrique des nations (CAN) 1996 à Johannesburg, succès historique deux ans après la fin du régime de l'apartheid et l'élection de Nelson Mandela à la présidence.

Il avait été l'auteur de quatre buts durant le tournoi.



LIGUE 1 MOBILIS - MISE À JOUR (25^e J) Victoire de l'ASO Chlef devant le MC Oran (3-0)



L'ASO Chlef a battu le MC Oran, sur le score de 3 à 0, mi-temps (2-0) en match retard de la 25e journée de Ligue 1 Mobilis de football disputé mardi à Chlef.

Les buts de l'ASO ont été inscrits par Messaoud (10'), Natache (38' csc) et Tedjar (49' s.pen).

Al'issue de cette mise à jour, le classement s'établit comme suit:

Classement :	Pts	J
1. ES Sétif	41	25
2. MO Béjaïa	39	25
3. ASM Oran	37	25
4. MC Oran	36	25
5. USM Alger	36	25
6. USM El-Harrach	36	25
7. RC Arbaâ	35	25
8. CR Belouizdad	34	25
9. MC Alger	33	25
10. JS Kabylie	32	25
11. USM Bel-Abbès	32	25
12. JS Saoura	32	25
13. CS Constantine	32	25
14. MC El-Eulma	31	25
15. ASO Chlef	31	25
16. NA Hussein Dey	27	25

LIGUE DES CHAMPIONS (1/8^e DE FINALE-RETOUR) Le Raja de Casablanca ralliera Sétif le 29 avril



Le Raja de Casablanca ralliera Sétif le mercredi 29 avril, en vue du match face à l'ESS, prévu le vendredi 1^{er} mai au stade du 8-Mai 1945 (18h00), pour le compte des 8^e de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique, rapportait le club marocain hier sur son site officiel.

La délégation du Raja de Casablanca qui se déplacera à bord d'un avion spécial, comprendra 35 personnes dont 19 joueurs qui seront convoqués par le coach portugais, José Romao, précise la même source.

Lors du match aller, disputé dimanche dernier au Complexe Mohammed V de Casablanca, l'ES Sétif (tenante du trophée) a tenu en échec les Marocains (2-2).

Les deux autres représentants algériens en Ligue des champions, l'USM Alger et le MCE Eulma, joueront respectivement en déplacement face aux Guinéens de l'AS Kaloum (aller 2-1), et aux Tunisiens du CS Sfaxien (aller, 1-0).

APS

L'UNION ARABE DE LA PRESSE SPORTIVE
Le Qatari Berchem et la Tunisienne Chebab, athlètes arabes de l'année 2014



Le sauteur qatari Moatez Berchem (athlétisme) et la Tunisienne Mouna Chabbah (handball) ont été élus meilleurs athlètes arabes de l'année 2014, à l'occasion de la cérémonie organisée mardi à Doha par l'Union arabe de la presse sportive (UAPS).

L'athlète qatari a recueilli la majorité des voix exprimées, grâce à ses performances durant la saison écoulée et surtout sa médaille d'or lors du championnat du Monde en salle à Sopot (Pologne).

De son côté, la handballeuse tunisienne Mouna Chebab (sociétaire de Nîmes/France) a été plébiscitée pour le Prix de meilleure athlète féminine, après avoir conduit sa sélection au titre de championne d'Afrique (CAN-2014) organisée en Algérie.

La liste des lauréats ne compte aucun athlète algérien, malgré la présence de l'athlète Larbi Bouraâda (athlétisme), nommé pour le titre arabe. Par contre, la sélection algérienne de football a été désignée meilleure équipe arabe de l'année 2014, après sa qualification aux 8^e de finale du dernier Mondial au Brésil.

Le Prix de la personnalité sportive de l'année est revenu au Bahreïni Cheikh Issa Ben Rachid Al Khalifa (Bahreïn), alors que le Directeur général des chaînes sportives Al-Kass, basées au Qatar, Issa Ben Abdallah Al Hatmi a été choisi meilleur responsable sportif arabe. Outre les membres de la commission d'élection des meilleurs sportifs 2014, composée de quatre personnes, et des personnalités du monde sportif arabe et international, la cérémonie a enregistré également la présence du représentant de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), Hocine Zenaghi. Dans son allocution, le président de l'UAPS, le Jordanien Djamil Abdellkader a exprimé sa satisfaction pour ce premier sondage consacré à la désignation des meilleurs athlètes arabes. "Aujourd'hui, je suis comblé devant cette honorable assistance à l'occasion de cette cérémonie qui nous a permis de récompenser nos valeureux athlètes et équipes pour les gros efforts fournis au cours de l'année.

Nous les encourageons à redoubler d'efforts en vue de réaliser davantage de performances à l'avenir" a-t-il indiqué. En sport individuel, la commission d'élection des meilleurs sportifs arabes 2014, avait retenu sept sportifs, dont le nageur tunisien Oussama Mellouli, et quatre sportives sur le total des candidats présentés par les comités nationaux olympiques d'Egypte, de Jordanie, d'Irak, d'Algérie, d'Oman, du Qatar, de Palestine, de Tunisie, du Maroc, de Syrie, du Koweït, du Bahreïn et des Emirats, lors d'une réunion tenue il y a deux semaines à Tunis.

ATHLÉTISME/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE CADETS
8 athlètes algériens à Maurice

Une sélection algérienne cadette d'athlétisme, composée de huit athlètes dont cinq filles, prendra part au championnat d'Afrique prévu du 23 au 26 avril à Port-Louis à Maurice, avec l'ambition de "réaliser éventuellement les minima des mondiaux" de la catégorie en Colombie (15-19 juillet), a indiqué la cellule de communication de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).



"La délégation algérienne, sous la conduite du membre fédéral, Abdelhakim Dib, est arrivée mardi à Port-Louis dans de bonnes conditions en dépit de la fatigue à l'issue d'un harassant vol de 13 heures via Paris", a ajouté le communiqué de l'instance fédérale.

Sous la supervision technique de Hafidha Moktari, de la direction technique nationale chargée des jeunes, la sélection aura comme mission de "remporter au moins quatre médailles dont

une en or", selon les prévisions de ce département de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Selon la même source, l'athlète Massika Mezioud, championne d'Afrique en titre de la perche de sa catégorie, "a de fortes chances de rééditer son exploit de l'année dernière aux Jeux africains de la jeunesse au Botswana, alors que sa compatriote Farah Lina Benhadid tentera sur la même épreuve de monter sur une marche du

podium". Les deux autres athlètes en mesure de remporter une médaille sont Wiaam Meriem Chibani dans le concours de la hauteur et Said Touche sur le 10 000 mètres marche.

Les athlètes sélectionnés:

Said Touche (10 000 m), Abderazzak Abed (3000 m), Amira Fertas (marteau), Ouidada Yesli, Imene Bounab (poids), Wiaam Meriem Chibani (hauteur), Farah Lina Benhadid, May Massika Mezioud (perche).

BASKETBALL : NBA - PLAY-OFFS/1^{ER} TOUR
Washington, Cleveland et Houston réussissent la passe de deux

Washington, Cleveland et Houston mènent tous trois 2-0 dans le 1^{er} tour des play-offs de la NBA, après leurs victoires respectives mardi à Toronto et face à Boston et Dallas.

Dans la Conférence Est, LeBron James et ses 30 points, 9 rebonds et 7 passes ont assuré la victoire des Cavaliers de Cleveland à domicile, 99-91.

Il est désormais 7e meilleur marqueur de l'histoire de la NBA, passant devant Jerry West, champion olympique 1960 et champion de NBA 1972. Les Cavaliers ne se sont pas promenés pour autant: Boston a mené 45-36 et n'était qu'à 4 points à trois minutes de la fin. Et il recevra jeudi pour le troisième match de la série. "Nous les avons obligés à mériter ce qu'ils ont gagné, c'est un pas dans la bonne direction", a déclaré l'entraîneur des Celtics, Brad Stevens.

"C'est très important pour moi d'être là pour mon équipe quand c'est nécessaire", a seulement commenté LeBron James. Son coéquipier Kyrie Irving est lui aussi à très haut niveau: 26 points après ses 30 du premier match. Washington est allé s'imposer à Toronto, 117-106, s'assurant aussi la passe de deux avec 28 points de Bradley Beal, son record dans un match de play-offs, et 26 points de John Wall.

Dans le seul match de Conférence Ouest, Houston, chez lui, a maîtrisé à nouveau Dallas, 111-99.



COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL (DAMES)
Le programme des 1/8^{es} de finale



Programme des 1/8^{es} de finale de la coupe d'Algérie de basket-ball (seniors dames), prévus demain et samedi.

Le match GS Pétroliers - EDR Alger comptant pour ce tour s'est disputé hier à la salle de Staoueli (Algier), en raison de la participation de neuf (9) joueuses du GS Pétroliers au stage de l'équipe nationale qui se déroulera du 25 au 29 avril à Souidania.

Programme des 1/8 de finale :

Hier (19h00) :

A Staoueli : GS Pétroliers - EDR Alger

Demain :

A Sétif : MT Sétif - JSM Sétif (15h00)

A B.B Arréridj : USA Batna - NB Staoueli (15h00)

A B.B Arréridj : Hussein-Dey Marine - OM Jijel (16h30)

A Dar Beida : EC El-Biar - RIJ Alger (16h30)

A Miliana : MC Saida - ES Hydra (15h00)

Samedi :

A Dar Beida : RC B.B. Arréridj - JF Kouba (15h00)

Exempt : OC Alger.

NAPLES : UN ACCORD AVEC MIHAJLOVIC ?

Actuellement entraîneur de la Sampdoria, cinquième de Serie A, Sinisa Mihajlović va peut-être rejoindre le banc de Naples cet été. Selon le *Corriere dello Sport*, le technicien serbe s'est mis d'accord avec le président napolitain Aurelio De Laurentiis pour succéder à Rafael Benítez. Le technicien espagnol semble donc sur le départ et serait courtisé par Manchester City pour remplacer Manuel Pellegrini, selon le *Daily Mail*. Les Citizens comptaient lui offrir un contrat d'un an.



Manchester City veut GUARDIOLA

Les dirigeants de Manchester City espèrent que Pep Guardiola quittera cet été le Bayern Munich pour rejoindre le banc de l'Etihad Stadium.

Hier soir, Pep Guardiola a une fois de plus fait taire toutes les critiques (notamment après la démission du médecin emblématique du club) en arrachant avec le Bayern Munich, une qualification pour les demi-finales de la Ligue des champions. Pour les dirigeants de Manchester City, qui cherchent à tout prix à remplacer Manuel Pellegrini au terme de la saison, ce match n'est qu'une illustration de plus des compétences de Guardiola, qui est une cible privilégiée pour devenir le nouvel entraîneur de l'équipe. Mais pour venir entraîner les Citizens, encore faut-il que le coach espagnol ait envie de quitter le club de Bavière, avec qui il est engagé jusqu'en 2016.

Selon les informations du *Mirror*, Txiki Begiristain – le directeur technique de City – se serait envoilé aujourd'hui pour Munich afin de convaincre l'ancien coach du Barça (club où ils ont travaillé ensemble) de rejoindre la Premier League.

HAMBOURG : CLÉBER INDISPONIBLE 3 SEMAINES

Hambourg devra poursuivre sa lutte pour le maintien sans son défenseur central brésilien Cléber, blessé au genou droit, a annoncé Le club lanterne rouge du championnat d'Allemagne. Cléber, ancien joueur des Corinthians, sera absent durant trois semaines après sa blessure contractée lors de la défaite (1-0) la veille au Werder Brême. Hambourg sera également privé des milieux de terrain Valon Behrami et Lewis Holtby, tous deux suspendus, pour la réception d'Augsbourg samedi, lors de la 30e journée.

Cech aura le choix

Depuis le retour de Thibaut Courtois, Petr Cech est confiné au rôle de remplaçant de luxe. Selon le *Daily Mail*, son départ en fin de saison ne fait pas de doute et nombreux sont les clubs qui souhaitent s'attacher ses services. Le quotidien précise effectivement qu' Arsenal, Liverpool, le PSG, l'AS Rome et l'Inter Milan auraient fait part de leur intérêt au joueur. Il faudra toutefois déboursier 14 millions d'euros pour recruter le portier âgé de 32 ans. Il n'est par ailleurs pas certain que les dirigeants londoniens voient d'un bon œil l'idée de renforcer un club concurrent. On peut dès lors imaginer que le club parisien a toutes ses chances dans ce dossier.



SMALLING PROLONGE

Ce mardi, Manchester United et Chris Smalling ont conjointement annoncé la prolongation de contrat du joueur jusqu'au 30 juin 2019. Âgé de 25 ans, l'international anglais, titulaire à 16 reprises cette saison en Premier League, s'est dit satisfait d'une telle confiance. « Je suis aux anges après cette prolongation. Je suis extrêmement fier d'évoluer dans un aussi grand club. Nous avons progressé

collectivement tout au long de la saison sous l'égide de Louis van Gaal et nous formons une équipe soudée, a lâché le principal intéressé. C'est une époque rêvée pour jouer à Manchester United, on est tous très déterminés à revenir au sommet. »

LE DÉPART DE CIRO IMMOBILE SE PRÉCISE !

Ciro Immobile pourrait quitter l'Allemagne pour l'Angleterre. Selon le journaliste italien, Gianluca Di Marzio, Liverpool qui s'intéresse de près à l'attaquant italien, a contacté le directeur sportif du Borussia Dortmund, Michael Zorc. Des négociations seraient actuellement en cours et un accord pourrait rapidement être trouvé. Loin d'avoir convaincu depuis son arrivée à Dortmund, Immobile pourrait être cédé contre un chèque de 20 millions d'euros.

Entre Touré et City, c'est fini ?



Courtisé par l'Inter Milan, Yaya Touré ne devrait pas poursuivre sa carrière avec Manchester City. Il suffit de lire ses déclarations auprès de la presse anglaise pour se rendre compte que l'international ivoirien a envie de tourner la page. Cinq ans après son arrivée à l'Etihad Stadium, Yaya Touré semble avoir fait le tour de la question. Sous contrat jusqu'en juin 2017 avec Manchester City, le milieu de terrain ivoirien a accepté de s'exprimer sur sa situation. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'ancien Barcelonais ouvre sans le moindre détour la porte à un transfert estival. « Je ne vais pas rester si je n'en ai pas envie, a-t-il lâché au *Daily Mirror*. Ce n'est pas le salaire qui me fera rester dans un club, mais si je sens que je n'existe plus... »

Pour justifier son mal-être, le footballeur de 31 ans s'est dit marqué par les critiques à son égard. « Quand les choses ne vont pas bien, les cadres sont critiqués. Je ne suis pas le seul à avoir été attaqué, mais j'ai le sentiment que cela fut plus sévère pour moi. J'accepte les critiques si cela aide à m'améliorer, mais je les ignore si elles ne servent qu'à me briser. »

Ses mots laissant présager d'un départ dans quelques mois, Yaya Touré a réagi aux rumeurs d'un challenge à l'Inter Milan : « Roberto Mancini, c'est un mentor et un entraîneur spécial pour moi. Ce n'est pas un secret que de dire que j'ai aimé le moment où il était avec nous ici. » Interrogé également sur la piste menant au PSG, « un grand club qui n'a pas fini de grandir », le vainqueur de la dernière Coupe d'Afrique des nations avec les Éléphants veut « battre jusqu'au bout » avec les Citizens. Avant, selon toute vraisemblance, de filer vers d'autres lieux.

• ALGERIE - MEXIQUE •

Tebboune s'entretient avec l'ambassadeur mexicain sur la participation des compagnies mexicaines aux programmes de logement

La participation des compagnies mexicaines aux programmes de logement publics en Algérie a été au centre des entretiens qu'eus, mardi à Alger, le ministre de l'Habitat et de la Ville, Abdelmajid Tebboune, avec l'ambassadeur du Mexique à Alger, Juan Jose Gonzalez Mijares, indique un communiqué du ministère.

Les deux parties ont fait part de leur volonté de développer «une coopération fructueuse» à travers la participation de compagnies mexicaines spécialisées à la mise en oeuvre des

programmes tracés par les autorités algériennes dans le domaine de l'Habitat et des travaux publics, précise la même source.

Dans ce contexte, l'ambassadeur mexicain a exprimé la disponibilité de son pays à contribuer à la mise en œuvre de ce programme sectoriel en incitant les compagnies mexicaines à adhérer à la short-list des maîtres d'œuvre. Pour sa part, M. Tebboune s'est dit favorable à toute forme de coopération bilatérale dans ce domaine.

Signature à Alger d'un accord de coopération entre l'APS et l'agence mexicaine NOTIMEX



Un accord de coopération entre l'agence algérienne de presse, Algérie Presse Service (APS) et l'agence de presse mexicaine Notimex, visant à consolider la coopération bilatérale en matière d'information a été signé mercredi à Alger en marge de la visite du ministre mexicain des Relations extérieures, Jose Antonio Meade Kuribrena.

L'accord, signé par le Directeur Général de l'APS, Abdelhamid Kacha et l'ambassadeur du Mexique à Alger, Juan Jose Gonzalez Mijares, prévoit notamment l'accès aux contenus informationnels (actualités, articles analytiques, photos, vidéos, infographie) sur les sites respec-

tifs avec droit de publier et d'utiliser les contenus desdits sites à des fins rédactionnelles.

Les deux parties acceptent également, conformément à l'accord, d'étudier la possibilité d'échanger les liens ou des bannières de dimensions identiques sur les pages d'accueil de leurs sites respectifs.

Pour ailleurs, l'accord prévoit l'organisation par les deux parties d'actions médiatiques d'un commun accord, sur la base de leurs sites, ainsi que leur coopération en matière d'initiation de projets conjoints dans le cadre de leurs activités professionnelles et compte tenu de leurs moyens.

Le Président Bouteflika reçoit le ministre mexicain des Relations extérieures

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mercredi à Alger le ministre mexicain des Relations extérieures, José Antonio Meade Kuribrena.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, M. Meade Kuribrena a indiqué que l'entretien a donné lieu à «un large passage en revue de toutes les opportunités qui s'offrent à la coopération entre l'Algérie et le Mexique». Il a souligné avoir évoqué avec le chef de l'Etat la prochaine réunion de la commission mixte qui se tiendra au Mexique. «Le Président Bouteflika nous a demandé de donner



la priorité à tous les sujets de première importance comme le tourisme, l'agriculture, l'industrie et l'énergie, tout en mettant l'accent sur les liens académique et universitaire entre les deux pays», a-t-il dit.

«Le Président Bouteflika nous a demandé également à ce que ces relations s'étendent au-delà de la formation des diplomates pour bénéficier aux universitaires», a-t-il ajouté.

Le ministre mexicain a relevé, par ailleurs, que les entretiens ont porté aussi sur les relations qui existent entre plusieurs pays d'Amérique latine et l'Algérie.

«Nous avons abordé, en outre, la possibilité d'aller vers un plus grand rapprochement avec le continent africain à partir de l'Algérie», a-t-il conclu. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Jose Antonio Meade Kuribrena rencontre M. Sellal et le ministre des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a reçu mercredi à Alger le ministre des Relations extérieures des Etats-Unis du Mexique, Jose Antonio Meade Kuribrena qui effectue une visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. La rencontre qui inter-

vient en marge de la tenue à Alger de la première réunion de la commission mixte de suivi de l'accord de coopération technique, scientifique et technologique, «a donné lieu à un examen des relations bilatérales et de la coopération», a souligné la même source. Les deux responsables ont, à cet égard, ex-

primé leur «disponibilité» à œuvrer pour consolider davantage les résultats déjà obtenus, a ajouté le communiqué.

L'audience, qui s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a par ailleurs «été l'occasion d'un échange de vues sur les questions

régionales et internationales d'intérêt commun», a conclu la même source. ● Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu mercredi à Alger avec le ministre mexicain des Relations extérieures, Jose Antonio Meade Kuribrena.

LAMAMRA Pour un partenariat «fort» et «diversifié»

L'Algérie et le Mexique aspirent à développer un partenariat «fort» et «diversifié», a indiqué mercredi à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. L'Algérie et le Mexique aspirent à développer un partenariat fort et diversifié à même de répondre aux attentes des deux pays, lesquels partagent des relations historiques», a indiqué M. Lamamra, lors d'une conférence de presse conjointe avec le secrétaire mexicain aux Relations extérieures, José Antonio Meade Kuribrena, en visite en Algérie, et ministre a mis l'accent sur le développement de la coopération bilatérale, faisant observer que les entretiens qu'il a eues avec le chef de la diplomatie mexicaine ont permis de percevoir des «perspectives prometteuses»

quant à la coopération bilatérale dans divers domaines. En ce sens, M. Lamamra a appelé à «s'inspirer» des résultats enregistrés par le Mexique, «pays ayant réussi à diversifier son économie et ses exportations», rappelant que le Mexique est un pays producteur de pétrole. Pour ce qui est du partenariat avec l'Afrique, M. Lamamra a indiqué que «l'Algérie pourrait offrir au Mexique la possibilité d'entrer en grand dans le continent à travers cet immense portail qu'est l'Algérie».

«Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, accorde une importance particulière aux relations qu'entretient le Mexique avec l'Algérie ainsi qu'avec l'Afrique», a ajouté M. Lamamra, considérant que «la solidarité et le partenariat entre

l'Afrique avec un géant de l'Amérique latine tel que le Mexique, constitue incontestablement une dimension essentielle de ces partenariats stratégiques». S'agissant des relations internationales, le chef de la diplomatie algérienne a rappelé que l'Algérie et l'Afrique «ont travaillé ensemble dans le cadre des Nations Unies», ajoutant que le continent africain se «réjouit» du soutien que le Mexique «a toujours apporté aux causes africaines». Il a ajouté que les deux pays «coordonnent» leurs efforts dans les relations internationales, notamment à la veille du Congrès international sur la non-prolifération des armes nucléaires, du Sommet mondial sur le climat, prévu en France à la fin de l'année 2015 et du 70^e anniversaire de l'ONU.

ALGÉRIE-TURQUIE M. Ould Khelifa représentera le Président Bouteflika au Centenaire de la campagne de Gallipoli en Turquie



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa, représentera le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la cérémonie commémorative du Centenaire de la campagne de Gallipoli durant la première guerre mondiale, qui se déroulera au Mémorial de Cap Helles

en Turquie, indique mercredi un communiqué de la présidence de la République.

«En réponse à l'invitation qu'il a reçue du président Recep Tayyip Erdogan, président de la République de Turquie, Abdelaziz Bouteflika, a chargé le président de l'Assemblée po-

pulaire nationale, Mohamed-Larbi Ould Khelifa, de le représenter à la cérémonie commémorative du Centenaire de la campagne de Gallipoli durant la première guerre mondiale, cérémonie qui se déroulera au Mémorial de Cap Helles en Turquie», précise la même source. ● APS